



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

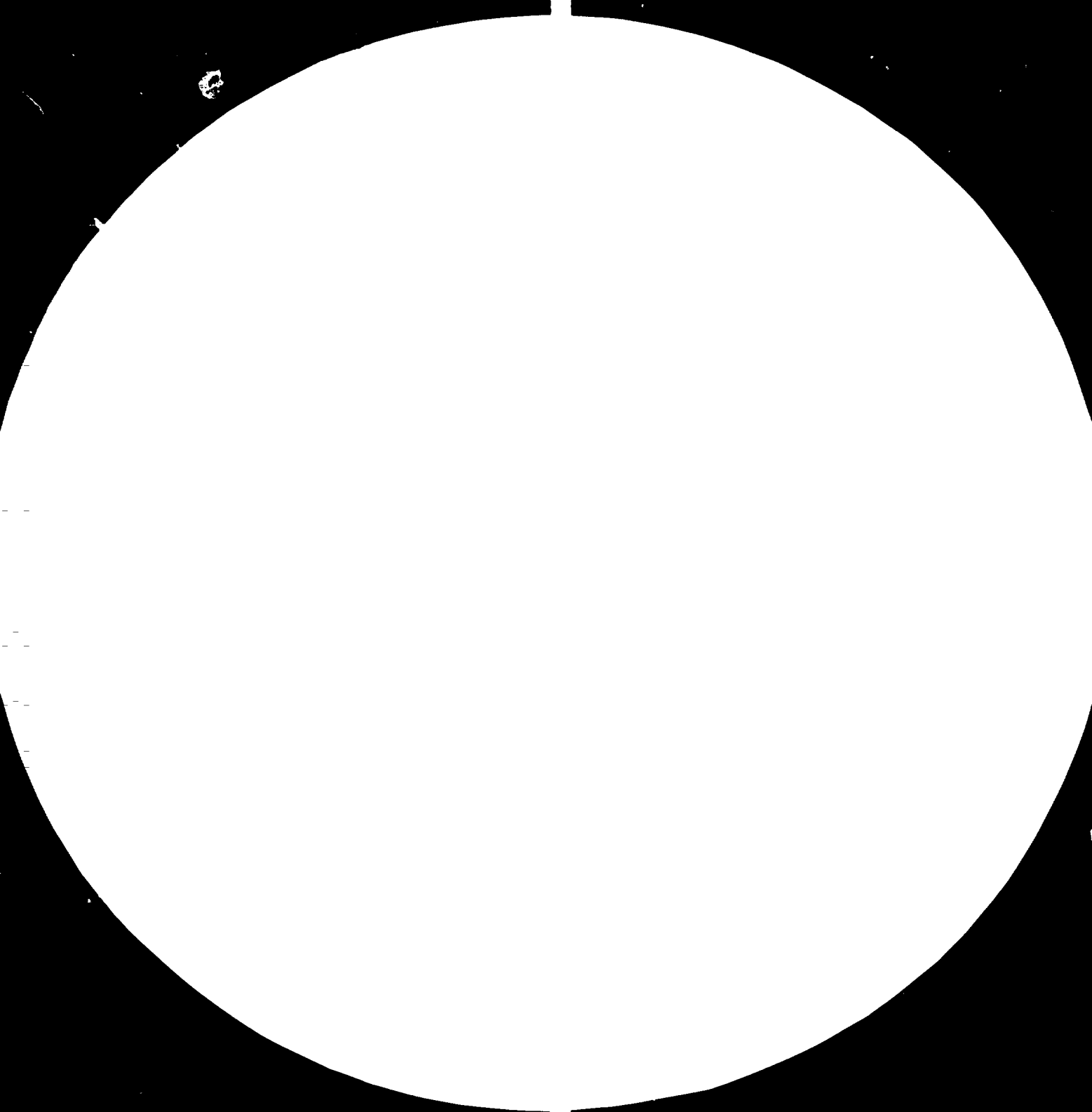
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.8



3.2



4.5



ANSI/ISO Resolution Test Chart
1963 Edition
Copyright © 1963 by the American National Standards Institute
11

12069

1982

Developpement industriel en Mauritanie.

TABLE DES MATIERES

- Equivalents Monétaires	1
- Introduction	2
CHAPITRE I - <u>L'Economie Mauritanienne Vue d'Ensemble</u>	
1.1 - Aperçu historique	4
1.2 - Structures Géographiques	5
1.3 - Structures Démographiques	8
1.3.2. - Emploi et Force de Travail	11
1.4 - Structures Educatives	23
1.5 - Caractéristique et Evolution de l'Economie ...	25
(1) Caractéristique (dualisme)	25
(2) L'infrastructure	26
(3) Le Produit Intérieur Brut et le Produit National Brut	28
(4) Les Echanges Extérieurs	41
CHAPITRE II - <u>Le Secteur Industriel</u>	55
2.1 - Le Secteur Primaire et ses Ressources	55
(1) L'Industrie minière et ses ressources ...	55
(2) La Pêche	68
(3) L'Agriculture	72
(4) Les Ressources en Eau Douce	81
2.2 - L'Industrie Manufacturière	83
(1) Production de l'énergie	83
(2) Le Secteur Manufacturier, vue d'Ensemble.	84
CHAPITRE III - <u>Les Obstacles au Développement et La Politique Industrielle</u>	104
3.1 - Les obstacles et contraintes	104
3.2 - La Politique du Développement Industriel	115
(1) Principales d'évolution	116
(2) Les plans du développement économique et social	117

(3) La Coopération Economique Internationale ..	120
(4) Bilan global de l'évolution économiques, et ses problèmes	124
3.3 - Stratégie et politique du développement indus- triel dans le 4 ^o Plan	137
(1) Le 4 ^o Plan	137
(2) La politique industrielle dans le 4 ^o Plan.	143
(3) La Politique de la Pêche	148
- Annexe Statistique	156
- Bibliographie	

LISTE DES TABLEAUX DUE TEXTE

1 -	Evolution de la population 1965 - 1980	9
2 -	Répartition de l'emploi par secteur 1977 et 1980	16
3 -	Evolution du PIB à prix constants de 1963 aux prix des facteurs 1960 - 1969	28
4 -	Evolution et structure du PIB à prix constants des facteurs 1973 - 1980	32
5 -	Evolution structurelle du PIB 1969 - 1980	35A
6 -	Export-Import en millions \$ 1969 - 1979	43
7 -	Export-Import en millions UM 1976 - 1980	43
8 -	Structures des exportations par produits	45
9 -	Structures des importations par produits	47
10 -	Sommaire des reserves du minerai de fer 1975	66
11 -	Resumé des entreprises du poisson	96
12 -	Evolution structurelle de l'économie mauritanienne ...	125

Equivalents Monétaires

1969	-	Monnaie officielle Franc CFAF 1000 Fr CFAF = 4,05 \$; 1 \$ = 246,85 Fr CFAF
1970 - 71	-	1000 Fr CFAF = 3,6 \$; 1 \$ = 277,71 Fr CFAF
1972	-	1000 Fr CFAF = 3,91 \$; 1 \$ = 255,79 Fr CFAF
Juillet 1973	-	Création de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et de la monnaie nationale Ouguiya (UM)
Fevrier 1974	-	Taux de change flottant Taux officiel 1 \$ = 50 UM = Fr CFAF
1976	-	1 \$ = 45 UM taux officiel
1977	-	1 \$ = 45,7UM taux officiel
1978	-	1 \$ = 46,1UM taux officiel
1979	-	1 \$ = 45 UM taux officiel
1980	-	1 \$ = 45,89UM taux officiel
1981	-	1 \$ = 47 à 49 UM taux officiel
1982	-	1 \$ = 52,41UM taux officiel

INTRODUCTION

Au jour de son indépendance, acquise en 1960, la Mauritanie se trouvait dans une situation plutôt précaire. Rattachée administrativement et économiquement au Sénégal jusque-là, elle demeura pratiquement loin de la vie moderne, confinée dans ses rythmes traditionnels.

La position géopolitique du pays, en revanche, ne manquait pas d'atout. Largement ouverte sur l'Océan Atlantique, située à cheval entre l'Afrique du Nord Arabe et L'Afrique Noire Sud-Saharienne, d'une part, participant à la culture arabe-islamique, et par delà méditerranéenne; d'autre part, mais ayant aussi des attaches profondes avec la culture Négro-Africaine, et notamment francophone, la Mauritanie est prédestinée à jouer un rôle important dans les échanges internationaux.

Ceci étant, il faut bien reconnaître que le développement industriel et économique en général de la Mauritanie, en plus des obstacles généraux communs à tous les pays en développement, rencontre certaines difficultés caractéristique propres qu'on peut définir comme suit:

1. La sécheresse cyclique qui a frappé durement le pays, et les pays du Sahel Ouest-africain en général, à plusieurs reprises au cours des années soixante-dix causant des dégâts considérables dans l'économie rurale et par là dans l'équilibre général économique et social du pays, vu l'importance primordiale de la population et de l'activité rurales dans l'ensemble de la vie nationale.
2. Les conséquences néfastes de la longue guerre du Sahara occidental et des luttes entre les diverses forces concernées par cette affaire. Et bien que la Mauritanie ait pu finalement régler le problème en ce qui la concerne, il n'en demeure pas moins qu'elle en subit toujours certaines implications indésirables notamment dans ses relations avec ses voisins et frères du Nord.

3. La crise actuelle de la sidérurgie occidentale et ses incidences néfastes sur le marché du minerai de fer, principal article mauritanien d'exportation.

4. La composition socio-démographique relativement fragile résultant de facteurs historiques et géographiques et notamment des séquelles du régime colonial.

Ces sensibilités particulières, qui dans certaines conditions pourraient former des handicaps sérieux au développement du pays, ne sont pourtant pas insurmontables. Elles exigeraient néanmoins des efforts supplémentaires, qui, faits de façon créatrice constitueraient des forces réelles de progrès.

CHAPITRE I

L'ECONOMIE MAURITANIENNE, VUE D'ENSEMBLE

L'ECONOMIE MAURITANIENNE, VUE D'ENSEMBLE

1.1 Aperçu historique:

Le peuplement de la Mauritanie est lié historiquement à la pénétration de groupes humains venus à travers le désert au cours des siècles du Moyen-Age, et en relation étroite avec l'histoire du Maghreb, d'une part, et l'histoire de l'Afrique noire, d'autre part. Il en résulte finalement les deux formations suivantes :

Les Beidancs formés d'éléments arabes (maures) y compris les Haratines qui gardèrent la situation d'esclaves jusqu'au milieu de notre XXe siècle. La langue parlée par ce groupe est aujourd'hui la Hassanieh, qui est très proche de la langue arabe originale. Le mode de vie pratiqué est le nomadisme, et il se concentre aux alentours des oasis (Ksours). L'organisation sociale de cette population est encore tribale, mais la structure de classe existe aussi. Au sommet de la hiérarchie se placent le chef de tribu et la classe des seigneurs formés des gens de l'épée et des nobles (Marabouts) qui jouent un rôle dans la sauvegarde de l'organisation sociale et dans l'encadrement religieux et culturel.

En bas de l'échelle sociale vivent les différents groupes dominés, formés de castes s'occupant de métiers spéciaux, dont les Haddadine, les Mogniyne, les Haratine, etc.

Dans le sud du pays, la population est formée de plusieurs groupes qui pratiquent le commerce et les métiers (les Sarakolis et les Soninkés), ou l'agriculture sédentaire (les Toucouleur, les Oulouf) ou l'élevage nomadique des animaux. La langue parlée actuellement par ces groupes est surtout le Français. L'Islam est la religion commune à toute la population aussi bien (Maure) Arabe que Noire africaine.

Au milieu du XXe siècle, dans le processus de colonisation de l'Afrique, les Français occupèrent la région cotière du Sénégal et de là tentèrent de pénétrer dans le territoire mauritanien. Ils rencontrèrent de vives résistances de la part des Tribus Alliées. Après l'accord de partage des zones d'influences conclu avec l'Espagne en 1900, à propos de la région Nord-Ouest de l'Afrique, les Français occupèrent progressivement la Mauritanie et la déclarèrent Colonie Française (1920) et purent avoir finalement raison de la résistance des tribus en 1936. A la fin de la Seconde guerre mondiale, la Mauritanie reçut le statut de territoire d'outre mer, et en 1957 sa capitale fut transférée de Saint-Louis (au Sénégal) à Nouakchott.

Dans les années cinquante et dans le cadre de la lutte de libération du Maghreb, apparurent aussi en Mauritanie les préliminaires du mouvement pour l'indépendance nationale. Celle-ci se réalisa d'abord dans le cadre de la Communauté française, puis, le 28 novembre 1960 la Mauritanie devint un Etat souverain et indépendant. Depuis lors la Mauritanie se défit de la sphère d'influence française et renforça ses relations avec les pays arabes, elle devint membre de la Ligue Arabe, puis membre du Marché Commun Arabe (1977).

1.2 Structures géographiques:

La superficie totale de la Mauritanie est de 1030 700 Km², dont les deux tiers environ font partie du Sahara, le reste étant couvert de savane (steppe sahelienne). Selon la FAO⁽¹⁾, cette superficie se partage comme suit:

- terres arables: 195 000 ha
- superficies irriguées: 9000 ha
- pâturages: 39 250 000 ha
- Forêts et bois: 15 134 000 ha
- Autres: 48 461 000 ha

(1) FAO, Annuaire statistique (1981)

Les diverses régions du pays sont inégalement habitées et développées. On distingue les six zones suivantes, bien différentes les unes des autres:

1. Vallée du fleuve Sénégal

Cette vallée s'étend sur la rive droite du fleuve, de N'Diogo au Karakoro. Le régime foncier traditionnel de cette zone est très complexe. La population est sédentaire et compte environ 200 000 habitants ⁽¹⁾ elle s'adonne à la culture quasi exclusive du mil en diéré et en oualo pour sa propre consommation. Elle en troque une partie aux pasteurs transhumants contre des animaux ou aux pêcheurs du fleuve contre des poissons.

Le sol de cette zone est très fertile mais la seule production importante qui soit monnayée est celle de la gomme arabique.

La pluviosité est irrégulière et s'élève à 500 millimètres environ par an. L'utilisation de l'engrais est à peu près nulle et la dispersion des paysans sur un vaste territoire rend difficile l'introduction de techniques modernes susceptibles d'améliorer leur sort.

2. Zone sud-est du pays

Elle est limitée par les frontières avec le Mali à l'est et au sud et par le Karakoro à l'ouest. Cette zone se situe entièrement entre les isohyètes de 300 à 600 millimètres. Les principales cultures de cette région sont le mil et le sorgho. La population est évaluée à 150 000 habitants: cultivateurs semi-nomades, pasteurs et une minorité de cultivateurs sédentaires. Cette zone est parcourue par d'importants troupeaux à la recherche de pâturages et d'eau.

...

(1) Ce chiffre et ceux qui vont suivre dans ce paragraphe reviennent aux estimations de 1971.

Les habitants pratiquent principalement l'élevage et sont en contact avec les cultivateurs maliens. Le problème du régime foncier, les difficultés de commercialisation, l'absence d'infrastructure handicapent le développement de cette zone.

3. Zone des palmeraies

Elle s'étend entre Kiffa et Atar. Elle est caractérisée par la production dattière d'environ un million de palmiers. On y pratique également la culture sous palmiers. Les terres appartiennent aux tribus nomades; elles sont cultivées rudimentairement et les habitants les irriguent par pompage à "l'achilal" et, de plus en plus, à l'aide de motopompes. Les principales cultures sont: le blé, l'orge, le mil, un peu de menthe, de henné et de tabac. Les cultures maraîchères sont de pratique récente. Les palmeraies ont été gravement atteintes par la sécheresse depuis 1969.

4. Zone de l'élevage

Elle comprend, au nord, le territoire des grands nomades chameliers et vers le sud celui des éleveurs transhumants de bovins, d'ovins et de caprins. On estime entre 800 et 850 000 le nombre des personnes vivant des revenus de cette activité traditionnelle du pays qu'est l'élevage. Après les mines qui procurent de substantielles entrées de devises au pays, cette zone représente le deuxième secteur économique important. Des problèmes de toutes natures, relatifs à la localisation des pâturages naturels, la quantité et la qualité des productions, affectent cependant ce grand capital national; la sécheresse qui sévit entre 1969 et 1973 surtout a aggravé la situation de façon dramatique. De plus, l'état pathologique des animaux freine le rendement et le développement de l'industrie de l'élevage.

5. Zone des richesses minières:

Elle se situe au nord du pays dans la province ferrifère du Tiris. Elle englobe les gisements de minerai de fer exploités dans la région de Zouérate depuis 1961 et les gisements de cuivre d'Akjoujt.

6. Zone côtière de la pêche:

Cette zone comprend toute la partie des eaux territoriales de la Mauritanie commençant à la chaîne de Levrier et finissant au sud au fleuve Sénégal où on pratique surtout la pêche artisanale en eau douce.

1. Structures démographiques

Caractéristiques générales, évolution

1 La Mauritanie est un pays sous-peuplé. Elle ne compte en effet qu'environ 1 443 000 habitants en 1980⁽¹⁾, soit moins que 2 habitants au Km². Dans la région désertique la population est très clairsemée atteignant à peine 0,1 habitant/Km² tandis que dans la région du sud, la vallée fertile du fleuve la densité s'élève jusqu'à 5 habitants/Km².

Le chiffre total de la population était estimée à 1 124 000 en 1970, et il atteindra quelque 2,4 Millions vers la fin du siècle. Le taux d'accroissement annuel étant estimé actuellement à 2,5%.

Durant la décennie écoulée, des changements importants ont eu lieu sur le plan démographique. Les facteurs principaux suivants ont influencé les mouvements des populations:

- Le développement de la capitale, Nouakchott, qui a provoqué une attraction très forte de la population;
- La construction des grands axes routiers;
- La sécheresse, qui a contraint une grande partie de la population à se réfugier près des centres urbains ou dans les régions rurales, en quête de travail ou simplement de nourriture.

(1) Selon le Recensement national de 1977, la population compte à cette date 1.338.830 habitants.

Comme résultat de ces facteurs réunis, la population nomade diminua rapidement en valeur absolue et en valeur relative, au profit de la population rurale sédentaire et de la population urbaine.

L'évolution de l'ensemble de la population peut être présentée dans le tableau suivant:

Tab. 1 - Evolution de la Population - 1965/1980

	1965		1970		1977		1980		1990	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Population urbaine	100	10	165	14	295	22	354	25	578	31
Population rurale sédentaire	158	13	165	14	562	42	680	47	944	51
Population nomade	771	77	830	72	482	36	409	28	330	18
TOTAL	1029	100	1160	100	1338	100	1443	100	1852	100

Source: Recensement national de 1977 et étude du 4^o plan de développement.

Pour 1965 et 1970: Banque Mondiale: la situation économique actuelle: 6 Mai, 1974

La capitale, Nouakchott, compte selon le recensement de 1977, 135 milles habitants contre 5,8 en 1961/62, son taux de croissance s'élève à 23,8% par an pour la période 1962-1975 et 13,8% pour 1975-1977. Elle est estimée à 173 milles en 1980, 254 milles en 1985 et 574 milles en l'an 2000. Cinq villes: Nouadhibou, Kaedi, Zouerate, Rosso et Atar comptent chacune, entre 16 et 22 milles habitants. Dix autres villes ont chacune entre 5 et 10 milles habitants. La population de la capitale ainsi que celles de Nouadhibou, Zouerate, Rosso, Kiffa et Akjoujt se sont accrues très rapidement entre 1961 et 1975 par l'apport de populations rurales et nomades qui se sont établies dans les banlieues et vivent généralement

dans de très mauvaises conditions. D'autre part, du fait de ce mouvement rapide, les liens tribaux et les antagonismes ont commencé à s'éroder, et une nouvelle conscience sociale à se faire sentir graduellement.

Comme dans les autres pays en développement, la Mauritanie se caractérise par des taux élevés de natalité, de mortalité et de croissance. Bien qu'il ne soit pas aisé d'obtenir des chiffres exacts, vue la déficience générale des statistiques, les dernières estimations des Nations Unies nous donnent les chiffres suivants, pour la Mauritanie⁽¹⁾:

- Taux d'accroissement de la population: 2,8% par an;
- Taux brut de natalité: 50% par an;
- Taux général de mortalité: 22% par an;
- Taux de mortalité infantile: 187 pour mille naissances vivantes;
- Espérance de vie à la naissance: 42 ans;
- Population jeune (moins de 15 ans): 42% du total.

La même source de renseignements signale la propagation large de certaines maladies parmi la population, telles que la malaria, la tuberculose, le bilhardiose, la rougeole. De même que l'est la malnutrition, notamment chez les enfants.

Signalons qu'en 1971 le pays ne disposait que de 73 médecins et dentistes, 7 pharmaciens et 101 infirmières et sages femmes, dont le tiers jusqu'à la moitié sont dans la capitale⁽²⁾. Le nombre de médecins et dentistes, qui s'accrut jusqu'à 91 en 1974, tomba au dessous du chiffre de 1971, soit 76 médecins et 2 dentistes seulement⁽³⁾, soit quelque 20 000 personnes en moyenne par médecins, ce qui représente un niveau extrêmement précaire.

(1) UNDP, Gov. Council, June 1980 (Doc. DP/FPA/11/Add. 6). Notons toutefois que l'Annuaire Statistique démographique des N.U. pour 1979 nous donne l'accroissement de la population à un taux de 3,1% par an, et le chiffre total de la population serait de 1 481 000 (au 22/12/1976). Toutefois le 4^o plan de développement estime le taux à 2,5% par an.

(2) et (3) - suite page 11

D'après le même document, l'Etat Mauritanien n'a pas de politique démographique spécifique. Le gouvernement a néanmoins adopté certaines mesures stratégiques qui affecteront indirectement la croissance et la distribution de la population. Le gouvernement regarde le sous-peuplement comme le principal problème démographique et pense que le pays a besoin d'une population plus nombreuse pour réaliser le développement économique et social. Quant au problème de la migration vers les centres urbains ou celui du sous-emploi et du chômage, il croit que leur meilleure solution viendra du développement général. "La meilleure pillule, c'est le développement".

En conséquence, il s'oppose à l'adoption de tout programme visant la réduction de la natalité.

D'autre part, L'Etat s'efforce d'améliorer le niveau de vie des grandes masses - 80% de la population ont un niveau de vie des plus bas dans le monde, estime un rapport de la banque mondiale - et à améliorer les conditions de santé par un programme de coopération internationale, multilatéral (OMS, UNICEF, etc.) aussi bien que bilatéral, avec la France et E.U.A. notamment.

1.3.2. Force de Travail et Emploi:

1. La population en âge d'activité, entre 15 et 65 ans, constitue un peu plus de 50% du total. La force de travail est cependant relativement différente, vu notamment le faible niveau de scolarisation des enfants, et par conséquent leur affectation au travail.

2. La population économique active⁽¹⁾ comptait environ 400 000 personnes en 1975, soit 30% environ du total. Le taux d'activité atteint 6,7% pour les enfants et adolescents de moins de 15 ans, et il s'élève à 46% pour le groupe d'âge entre 15 et 19 ans, à 51% environ pour les groupes d'âge entre 20 et 54 ans, puis diminue à 46,7% pour les groupes entre 55 et 64 ans.

(1) ILO, Statistical Yearbook, 1981.

(2) (Page 10) UN, Recueil des statistiques sociales, 1980.

(3) (Page 10) ECWA, Ligne Arabe, Statistical Indicators of the Arab World, 1981.

Ces taux sont relativement bas à cause du faible taux d'activité économique de la population féminine qui se situe aux environs de 3% dans l'ensemble, contre 59% pour la population masculine.

82% de la population économiquement active se trouvaient dans l'agriculture en 1981, contre 88% en 1970⁽¹⁾. Deux facteurs influenceront les taux d'activité dans les années à venir. L'expansion de l'éducation qui tendra à diminuer le taux d'activité des jeunes jusqu'à 23 ans, d'une part, et le développement économique et social avec l'expansion urbaine qui absorberont des travailleurs en nombre croissant, d'autre part. Les personnes de sexe féminin trouveront notamment un nombre croissant d'emploi dans les services administratifs, éducation, etc.

3. Le secteur moderne dans son ensemble, utilisait 31 000 personnes en 1963, 40 000 en 1971. En 1973 l'emploi dans ce secteur se répartit comme suit 1/:

9000 dans l'administration
1000 industrie de la pêche
5500 industries minières
3200 dans le bâtiment et T.P.
1000 dans les banques, commerce, etc.
1200 dans les transports
20000 indépendants

40900 TOTAL

(1) L'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest, IP.CI, Bruxelles, 1978.

(2) BIRD, rapport de mai 1974 sur la Mauritanie.

4. Le secteur privé employait en 1970 quelque 10 529 personnes réparties comme suit:

- par catégorie professionnelle:

Cadres 3,6% agents de maîtrise 16,6%, employés 7,1%,
ouvriers qualifiés 20,2%, O.S. et manoeuvres 52,5%.

- par branche d'activité:

Agriculture et pêche 10,8%, mines et carrières 46%, industries
de transformation 2,6%, bâtiment et T.P. 20%, eau, électricité et gaz
2,2%, commerce et services 10%, transports 9%.

5. La Mauritanie manque rudement de cadres techniques et de gestion. D'une part, durant la période coloniale l'éducation, la formation technique et le développement économique et social n'avaient reçu aucune attention particulière et sont restés aux plus bas niveau. D'autre part le secteur moderne était resté généralement dans les mains des étrangers au delà même de l'acquisition de l'indépendance, pratiquement jusqu'au début des années soixante-dix, surtout en ce qui concerne les cadres. Enfin, malgré les efforts de l'Etat dans le domaine de l'éducation et de la formation, efforts qui ont déjà commencé à donner des résultats tangibles, les résultats sont encore loin d'être suffisants pour couvrir les besoins du pays en cadres qualifiés. Enfin il y a sans doute ce phénomène commun à tous les pays en développement, à savoir la fuite des cadres et de la matière grise. Et bien que nous n'ayons pas d'information sûres à ce sujet, la Mauritanie, vue les conditions économique, sociales et politiques qu'elle traverse, ne doit certainement pas faire exception à la règle⁽¹⁾.

Nous ne disposons pas non plus de renseignements précis et récents sur l'état de l'emploi et le pourcentage des cadres étrangers. Certaines informations à ce sujet sont significatives, bien que fragmentaires et pas tout à fait récentes:

(1) Nos discussions avec plusieurs fonctionnaires Mauritaniens, nous ont donné la conviction que ce phénomène existe en Mauritanie, mais il est relativement limité.

En 1968⁽¹⁾ le secteur moderne dans son ensemble employait 11 629 Mauritanien, soit environ les 33% de l'ensemble du secteur. L'administration publique qui occupait 5 975 personnes, soit environ 42% du total des Mauritanien. Dans le secteur non gouvernemental, 6 554 Mauritanien étaient employés et se répartissaient comme suit:

84 managers (directeurs), 358 techniciens, 2 341 ouvriers qualifiés et 3 771 manoeuvres (non qualifiés). Nous ne disposons malheureusement pas des chiffres globaux pour tout le secteur moderne pour pouvoir comparer.

En 1974, chez COMINOR⁽²⁾ (Complex Mineur du Nord) sur un ensemble de 4 402 travailleurs on trouve 78% de Mauritanien, mais seulement 5% de l'ensemble des cadres supérieurs, 42% des agents de maîtrise, et 98% des ouvriers et employés. Le reste était étranger soit 22% de l'ensemble, mais 95% des cadres supérieurs, 58% des agents de maîtrise⁽³⁾.

Au port minéralier de Nouadhibou⁽⁴⁾, en 1975, travaillaient 3 698 personnes dont:

Un seul cadre supérieur Mauritanien contre 20 Européens;
3 cadres moyens Mauritanien contre 54 Européens;
511 agents de maîtrise Mauritanien contre 606 Etrangers;
2 446 ouvriers et employés Mauritanien.

En 1982, chez SONADER, Société d'Etat pour le développement rural, sur 500 personnes employées, 40 étaient des étrangers (cadres, experts)⁽⁵⁾.

(1) Selon le rapport de la BIRD, 6 Mai 1974. Rep. N. 243 MAU, Tab. 1.4

(2)(3) ONUDI, Planification et programme de l'industrie, Mauritanie 1976, Doc. DP/ID/SER.B/55, P. 108.

(4) Idem. P. 111

(5) Marchés Tropicaux, 28 Mai 1982.

6. La situation de l'emploi selon les études du 4^o plan de développement économique et sociale:

Les études du 4^o plan basées sur les résultats du Recensement national de 1977 (publiés en 1982) nous donnent les informations suivantes:

(a) En 1980, l'offre de main d'oeuvre était de 482 000 personnes.

413000 personnes avaient un emploi: 86%

69000 personnes chômaient : 14%

Les travailleurs actifs se répartissent comme suit:

Table 2 - Répartition de l'emploi par secteurs en 1977 et 1980.

	1977	1980	
	Nombre en Milliers	Nombre en Milliers	%
<u>Secteur rural</u>	<u>281,3</u>	<u>284,3</u>	<u>69</u>
-Agriculture	125,8	134,9	33
-Elevage:	152,5	145,2	35
Sédentaire:	(36,2)	(36,2)	
Nomade:	(116,3)	(109)	
- Pêche	2,4	3,5	0,8
- Sylviculture	0,7	0,7	0,2
<u>Secteur Secondaire</u>	<u>33,6</u>	<u>33,7</u>	<u>8,1</u>
- mines	7,3	5,7	1,4
- manufacture moderne	1,5	1,5	0,4
- artisanat	15,2	16,9	4
- Bâtiment et TP	9,6	9,6	2,3
<u>Secteur Tertiaire</u>	<u>91,6</u>	<u>94,8</u>	<u>23</u>
- Transport, commerce et services	62,7	65,9	16
- Gouvernement et finances	28,9	28,9	7
<u>TOTAL</u>	<u>406,5</u>	<u>412,8</u>	<u>100</u>

Notons dans ce tableau ce qui suit:

1. Entre les années 1977 et 1980, seul le secteur tertiaire a progressé absorbant 3200 travailleurs nouveaux, tous dans le transport, le commerce et les services.

2. La part stagnante et extrêmement limitée du secteur secondaire 8,1% du total, et dans ce secteur la part fort modeste de la manufacture moderne: 0,4% seulement du total de l'emploi en 1980.

La diminution du nombre des travailleurs dans les mines qui ont perdu 1600 emplois entre 1977 et 1980.

3. Le secteur rural a légèrement augmenté(+1,5%) or l'accroissement démographique pendant les trois années nous donne environ 6,5%. En conséquence, les 5% de la force de travail rurale nouvelle sont en chômage, ou bien ont émigré vers les villes.

4. Pour l'ensemble de la population active, l'accroissement est de 6,3 milles = 1,5%. Donc le nombre de chômeurs a augmenté entre les 2 dates du fait de l'accroissement démographique. Le nombre de chômeurs - personnes cherchant du travail - est estimé à 44,5 milles en 1977 et à 69,2 milles en 1980, soit plus 24,7 milles. En conséquence, la situation de l'emploi n'est pas très brillante. Elle serait même préoccupante, selon le texte du 4^o plan. Ainsi sur le plan de l'emploi, les résultats du 3^o plan sont décevants, comme sur le plan économique en général.

Remarquons que la force de travail (population active potentielle) est estimée à 709 et 756 milles pour les deux dates, soit 53% environ de la population. Le taux d'activité réelle se situe donc à 58% en 1977 et est tombé à 54,6% en 1980. Le taux d'activité réelle par rapport à l'ensemble de la population est de 30% en 1977 et 28,6% en 1980. En d'autres termes le nombre de bouches à nourrir à la charge de chaque travailleur tend à augmenter, en moyenne.

(b) Le niveau éducatif de la population active:

Les travailleurs sédentaires qui comptent quelque 301 milles personnes se partagent en alphabètes 23% et analphabètes 77%. Sur les 69,2 milles alphabètes, 14% sont dans l'agriculture, 23% sont des travailleurs de transport, du commerce et des services, 13% dans les forces armées. Le taux d'alphabétisme est de 7% pour les travailleurs de l'agriculture, 17% pour ceux de l'artisanat, il s'élève à 58% pour les forces armées à 45% pour le commerce et les transports, à 44% pour l'industrie à 85% pour les ouvriers spécialisés - leur nombre total est de 1,7 milles - et à 88% pour les bureaux et communication. Il est bien clair que l'agriculture occupe le moindre pourcentage de gens instruits, et en revanche le plus haut taux d'instruits se trouve chez les travailleurs de bureaux et de télécommunication. Aussi, le progrès de l'agriculture moderne se trouvera le plus handicapé par manque de gens instruits pour comprendre et appliquer les connaissances et méthodes scientifiques dans le travail. Mais c'est aussi toute l'économie qui est handicapée du fait du taux très élevé des analphabètes et de la médiocrité du capital éducatif en général.

Dans la population totale agée de 6 ans et plus, le taux d'instruits s'élève à environ 18%. Les instruits se partagent selon leur niveau comme suit: 1,5% niveau formation technique, 7,4% niveau secondaire et supérieure - au total 14120 personnes - 42,4% du niveau primaire, l'ensemble fait 51,5% contre 48,5% du niveau d'éducation traditionnelle.

(c) L'emploi dans le secteur moderne:

Le secteur moderne emploie 15562 personnes réparties comme suit:
1% dans l'agriculture, 37% dans l'industrie minière;
9% dans l'industrie de transformations;
11% dans les transports, 13% dans le secteur gouvernemental et financier;
3% dans les services privés.

Et par rapport à l'ensemble de l'emploi, il représente ce qui suit:

0,05% dans l'agriculture, 0% dans l'artisanat;
78,3% dans l'industrie minière;
84,44% dans l'industrie de transformation;
26,36% dans la construction;
5,07% dans le commerce;
35,72% dans le transport;
6,94% dans l'emploi du gouvernement et de la finance;
1,91% dans les services privés

Dans l'ensemble de l'emploi le secteur moderne constitue une petite minorité de 3,82% seulement.

Selon une enquête effectuée en 1980, les entreprises du secteur moderne se répartissent, selon leur volume d'emploi, comme suit:

74 entreprises ont 1 à 14 travailleurs chacune;
72 entreprises ont 15 à 49 travailleurs chacune;
16 entreprises ont 50 à 99 travailleurs chacune;
29 entreprises ont 100 et plus travailleurs chacune.

191 TOTAL

L'information ne donne pas le nombre d'emplois dans chacune des catégories de ces entreprises, ni le nombre moyen d'emplois par entreprise. Mais, si nous considérons l'emploi total du secteur moderne, soit 15562 personnes comme c'est mentionné plus haut, nous aurons une moyenne d'environ 82 travailleurs.

- Sur les 191 entreprises dans toutes les villes du pays, 136 soit 71% sont dans la capitale.

- Selon les activités: 32% des entreprises sont dans les services; 16% dans l'artisanat.

On ne dispose pas de plus ample information.

Toutefois, il faut relever certaines contradictions dans les chiffres. On a vu précédemment que le secteur moderne utilisant 40 900 travailleurs en 1973. Il semble qu'on est donc en face d'une classification différente. La définition du secteur moderne n'était pas identique dans les deux sources.

(d) L'emploi dans la fonction publique:

La fonction publique emploie 9570 agents, à l'exclusion de l'armée, en 1980, qui se répartissent par ministère comme suit:

- 37% dans l'enseignement;
- 12% dans le commerce et les finances;
- 19% dans la santé et les affaires sociales;
- 6% dans le ministère de l'intérieur;
- 26% dans tous les autres ministères.

La répartition selon le niveau de la fonction correspondant au niveau d'éducation est la suivante:

- 619 agents = 6% catégorie A niveau universitaire
- 1772 agents = 19% catégorie B niveau de lycée plus enseignement complémentaire
- 2927 agents = 31% catégorie C certificat plus formation complémentaire
- 2998 agents = 31% catégorie D instruction primaire
- 1254 agents = 13% autres.

9570	100
------	-----

(e) La politique de mauritanisation:

Le 3^o plan avait adopté l'objectif de mauritaniser l'emploi et particulièrement les cadres. Les spécialistes mauritaniens devaient occuper 6000 postes de cadres sur 10 000 existants, soit une augmentation de 3000 cadres nouveaux.

Le nombre de spécialistes étrangers devait passer de 1300 en 1974 à 4000 en 1980. Les résultats d'une enquête effectuée en 1980 montrent que la proportion des expatriés (Européens sous contrat) est de 9% seulement. Mais leur situation au sein des catégories socio-professionnelles est beaucoup plus significative. Ils tiennent en effet dans le secteur moderne:

- 25% des cadres de direction;
- 50% des cadres de gestion du 2^o niveau;
- 17% de la catégorie maîtrise.

Les résultats du 3^o plan sont à ce sujet décevants, selon l'étude du 4^o plan.

Selon le recensement national de 1977, sur 283598 emplois sédentaires classés selon la profession et la nationalité le nombre de Mauritaniens est de 270745 soit 95% environ, les Africains (Sénégalais...) 10065 ; les Français 1321 et les autres 1467.

Cependant si on met à part les professions agricoles qui représentent 50% du total, la situation serait différente: dans la catégorie "administration et communication" la proportion de Mauritaniens descend à 90% et de même dans celle du "Commerce et transport". Et dans la catégorie "professions techniques et libérales" les Mauritaniens sont 62% seulement et les non-Mauritaniens 38%, 18% de Français, 17% autres et 3% Africains.

Dans cette dernière catégorie on trouve les pourcentage suivants:

- Architectes, ingénieurs : 200 Etrangers = 71%; 29% Mauritaniens;
- Cadres administratifs : 131 Etrangers = 29%; 71% Mauritaniens;
de l'état
- Chimistes, Physiciens : 29 Etrangers = 69%; 31% Mauritaniens;

- Biologistes, Agronomes: 24 Etrangers: 50%; 50% Mauritaniens; et vétérinaires
- Economistes, Cadres : 133 Etrangers: 50%; 50% Mauritaniens. comptables et Banques

Dans le secteur de l'industrie minière, detenu après la nationalisation de 1974 par la Société d'Etat SNIM, l'emploi en 1982 comprendrait 6000 personnes, 300 seulement sont étrangères dont 40 ingénieurs et 190 agents de maîtrise. Cette société aurait donc réussi très largement à mauritaniser ses cadres. Selon l'interview que nous avons eu avec le chef du département Gestion et Formation Professionnelle de SNIM, cette société aurait encore besoin des étrangers mais seulement de deux niveaux: niveau de très haute qualification (hauts cadres de gestion polytechnique) et niveau des agents de maîtrise qualifiés.

Toutes ces informations montrent d'une part que la politique de mauritanisation, objectif du 3^o plan, n'a pas été une grande réussite. Selon les estimations du 4^o plan, elle serait même un échec. Donc la Mauritanie utilise encore largement les cadres étrangers. Espérons que le 4^o plan réussira à résoudre ce problème de façon plus satisfaisante que son prédécesseur. Ce qui nécessitera une véritable réforme de l'enseignement et de la formation.

1.4 Structures éducatives

En 1965, 90% de la population mauritanienne était analphabète. Ce taux était même plus élevé chez les jeunes 91% environ pour le groupe de 15 à 19 ans.

Depuis l'indépendance nationale en 1960, l'Etat dépense des efforts constants pour populariser l'éducation scolaire, et consent pour cela des sacrifices importants dans son budget. Néanmoins de grandes difficultés s'élevaient devant lui et rendaient les coûts de l'éducation très élevés et difficile à réaliser, notamment du fait du mode de vie nomade d'une très large partie de la population et de son éparpillement sur une grande étendue, ainsi que du manque notoire du personnel qualifié pour l'enseignement.

Ainsi, il en coûta au budget de l'Etat en 1971 quelque 100 000 UM pour former un certifié de l'école primaire et 400 000 pour un bachelier ou un technicien, chiffres largement dépassés dans les années suivantes. Malgré ces difficultés, cependant, le taux de scolarisation s'éleva à 14% pour le 1er degré en 1970 et à 28 en 1978 portant le nombre d'élèves de l'école primaire de 32 à 83 milles. Pour l'enseignement secondaire, le taux était de 2% seulement en 1970, il tripla en 1978 atteignant 6% soit 3 400 et 12 000 élèves pour ces deux dates. Pour les deux niveaux, le taux de scolarisation atteignit 19% en 1978. Ces chiffres montrent que malgré les efforts accomplis, il reste bien du pain sur la planche pour réaliser une démocratisation large de l'enseignement.

4% du PNB en 1970 et 5,8% en 1977 sont consacrés ainsi à l'enseignement, soit successivement 21,7% et 13,7% des dépenses du budget de l'Etat.

Notons que la Mauritanie ne possède pas encore d'établissements d'enseignement supérieur. A ce niveau, les étudiants sont formés dans les universités étrangères (notamment au Sénégal, France, Egypte et ailleurs).

L'annuaire statistique de l'UNESCO dans lequel nous puisons nos informations décompte pour 1978 le nombre de 829 étudiants mauritaniens dans les universités étrangères dont 139 au Sénégal, 223 en France, 186 au Maroc, 37 en Egypte, etc.

Par ailleurs, le gouvernement projette actuellement la création d'une université nationale (1).

L'enseignement technique et professionnel a reçu aussi de son côté l'attention du gouvernement, ainsi le deuxième plan de développement définit un programme d'investissement pour la création de centres et écoles techniques. Ainsi fut créé dans les premières années de la décennie précédente un centre de formation professionnelle rapide à Nouakchott pour les techniciens - mécanique, électricité, maçonnerie, etc. soit au total 130 élèves par cours de 9 mois. Un collège technique, dans la capitale pour former les techniciens et ouvriers qualifiés: Promotion annuelle 80 élèves, durée des études 3-4 ans, niveau: Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Un lycée technique du niveau de bachelier: Promotion annuelle 25 diplômés, durée des études 3 ans. Une école nationale d'administration ENA a été créée en 1968 (179 élèves en 1973/74).

D'autres centres et écoles de formation technique ont été créés au cours des dernières années ou sont en voie de création.

Tous ces chiffres sont certes importants, bien qu'insuffisants pour subvenir entièrement aux besoins croissants du développement national. Mais il subsiste encore un autre problème de taille à ne pas négliger, à savoir celui de garder les diplômés nationaux dans le pays pour servir dans la spécialisation qu'ils ont reçue et d'accroître leur qualification

(1) Selon les dernières informations, en effet, la Lybie accord au projet de l'Université 1,4 Mns (Août 1981).

L'Université a ouvert ses portes en 1981/82 avec 3 facultés.

par un système d'éducation permanente. C'est là que tous les pays en développement éprouvent le plus de difficultés, et tout compte fait ils subissent plutôt des pertes de matières grises, les fuites étant souvent supérieures à l'assistance technique reçue de l'étranger - problème qui a déjà été baptisé du nom de transfert inverse de technologie. Les vaches grasses, ici aussi, hélas! dévorent les vaches maigres!

1.5 Caractéristique et évolution de l'économie

1. Le dualisme, phénomène bien que commun à tous les pays en développement apparaît en Mauritanie bien plus marqué encore. Le secteur moderne est, en effet, concentré dans un nombre restreint d'activités et de régions territoriales où se forment en quelque sorte des pôles de développement ayant leur dynamisme propre, tandis que le reste de l'économie demeure largement confiné dans des activités de type traditionnel et de subsistance. Ainsi l'industrie minière localisée dans les zones Nord et Nord-Ouest du pays, de même que l'industrie de la pêche constituent les deux principaux pôles productifs du secteur moderne, auquel il faut ajouter Nouakchott comme pôle d'attraction administratif et commercial surtout, mais avec des perspectives de développement industriel aussi.

Tandis que l'élevage et l'agriculture sont partagées dans les régions du centre et du Sud et Sud-Est et demeurent largement dans leurs anciennes techniques.

Les centres modernes de la production minière et de la pêche exercent des effets d'absorption et des effets de polarisation suscitant un mouvement migratoire des éléments humains les plus dynamiques et des éléments matériels - matières première et autres - aggravant ainsi les disparités régionales et économiques et donc accentuant le dualisme: disparités des salaires et des revenus, disparités des modes et des niveaux de vie, déséquilibre entre les deux sexes et entre les groupes d'âges. De plus le secteur moderne

implanté au coeur de l'économie de subsistance, appartenait presque exclusivement aux étrangers - Européens - et constituait un système enclavé, isolé du milieu ambiant et sans effet de rayonnement pour la création des industries de transformation. Certes, ce secteur connut alors une croissance rapide, mais il n'a influencé que dans des limites restreintes le développement économique intéressant la population dans son ensemble et les autres régions du pays. Bien au contraire, le processus circulaire et cumulatif d'enrichissement des centres modernes, entraîna un procès cumulatif inverse d'appauvrissement des localités du Sahel. On peut donc bien dire, que la croissance constatée était nettement défavorable au développement, d'autant plus qu'une partie substantielle de la valeur ajoutée par le secteur moderne était transférée à l'étranger privat ainsi l'économie nationale d'une de ses forces principales de développement, à savoir la formation du capital fixe dans le pays.

2. L'infrastructure économique

Avant l'indépendance, le pays ne disposait que d'une infrastructure presque quasi-traditionnelle, et en tout cas extrêmement peu développée. Il était dès lors indispensable pour le développement général du pays de créer routes, ports, etc. sans quoi tout projet de développement, et surtout tout projet industriel important était inconcevable (1). Le premier ainsi que le deuxième plan allouèrent d'importants crédits pour l'investissement dans ce domaine.

Le réseau routier évolua rapidement comme suit:

En 1966, il n'y avait encore que 96 Km de routes bitumées et 980 km de routes non bitumées - pour un pays où la distance entre ses principales villes comptait des centaines de km! -

(1) Sans parler d'ailleurs, de la nécessité de cette infrastructure pour l'intégration économique, politique, territoriale et démographique du pays sans laquelle tout progrès économique serait vain.

En 1974 on arrive déjà à 492 km de routes bitumées, dont l'axe vital reliant Nouakchott à Rosso et à Akjoujt et qui est en cours de construction complète jusqu'aux principaux centres miniers la ville de Zouerate. En 1975 commencèrent les travaux de construction de la grande route, longue de 1200 km, qui doit relier la capitale à l'Est du pays et qui revêt une importance vitale pour l'économie de la région du Sud-Est englobant une bonne partie des ressources agricoles - y compris l'élevage - et où résident les 3/4 de la population mauritanienne avec la plupart des agglomérations urbaines. Le premier tronçon de cet axe a été inauguré en 1978 (1100 Km), le second mis en chantier en 1979 sera terminé en 1982 reliant (Kiffa - Nima).

Une seule voie ferrée a été construite, longue de 650 km, pour relier la région minière principale au port minéralier d'exportation, Nouadhibou.

Les deux ports principaux de Nouakchott et de Nouadhibou ont été relativement modernisé et aménagé pour servir le commerce international et surtout pour servir l'exportation des matières premières. Minerais de fer et de cuivre surtout - et autres produits, et aussi pour servir les importations, les machines et équipements lourds, entre autre, indispensables à l'installation des projets industriels.

De même furent aménagés les aérodromes à Nouadhibou, Zouerate, Nouakchott. La société Air Mauritanie assure la majeure partie du trafic aérien en pleine expansion.

Avec ces réalisations importantes, on pourrait dire que l'économie mauritanienne dispose de l'infrastructure minimale indispensable au développement et à l'intégration économique nationale, de sorte que des efforts d'investissements futurs pourront se porter plus directement sur les projets directement productifs.

1.5.3 Produit intérieur brut et PNB

1.5.4. Le P.I.B. a été estimé à 77 Mn\$ en 1960, 111 mn\$ en 1963 et 191 Mn\$ en 1970; et par tête d'habitant, respectivement 84, 114 et 165\$. Il a donc connu au cours des années soixante un bond relativement considérable. Son taux de croissance annuelle moyenne se chiffrant entre 10-11%: 19% pour le secteur moderne, 4% pour le secteur traditionnel. Voici son évolution structurelle pour 1960-1969.

Tab 3 - Evolution du PIB à prix constants de 1963 au prix de facteurs

	<u>1960</u>		<u>1969</u>	
	Md UM	%	Md UM	%
Elevage, Agriculture et pêche	2,26	49,1	2,96	33,6
Mines	00	0	2,84	32,3
Industrie	0,06	1,3	0,20	2,3
Artisanat	0,08	1,7	0,14	1,6
Bâtiment et T.P.	0,96	20,9	0,68	7,7
Transport, Commerce et services	0,26	5,6	1,04	11,8
Administration	0,98	21,7	0,9	10,3
	4,60	100	8,76	100

Source: les comptes économiques dans:

O.S. Abdellahi, stratégie dev. Ind. ONUDI
Doc ID/WG/165/21 Nov. 1973 (V. Tab. dans annexe)

Ce qu'il faudrait retenir de ce tableau surtout est le suivant:

- Le secteur extractif (minier), inexistant en 1960, (décolla en 1963) acquit immédiatement un rôle considérable dans l'économie du pays et changea toute la structure du PIB (de 0 en 1960, il passa à 32,3% en 1969). En conséquence, tous les autres secteurs vont diminuer d'importance dans le PIB:
- Le secteur agricole qui réalisa une croissance lente passant en valeur de 2,26 à 2,96 milliards UM, vit en revanche sa part dans le PIB diminuer de 49,1% à 33,6%.
- Le secteur industriel, insignifiant en 1960 avec 60 Mn UM = 1,3% du PIB, réalisa une croissance rapide - rien d'anormal ou d'exceptionnel à cela - passant à une valeur estimée à 200 Mn UM = 2,3% du PIB. Donc il améliora même sa position structurelle d'environ 80%.
- L'artisanat réalisa aussi un progrès rapide passant de quelque 80 à 140 Mn UM bien qu'il perdit de sa position structurelle 1,7 à 1,6%.
- On remarquera aussi la diminution rapide du secteur bâtiment et travaux publics en valeur absolue et en valeur structurelle.
- En revanche, les secteurs du commerce, transport et services, montrent une croissance extrêmement rapide passant d'une valeur 260 Mn UM à 1040, soit quadruplant environ en moins de dix ans, et en valeur structurelle ils acquirent une importance double.
- Quant à l'administration publique, elle s'accrut en valeur absolue à un taux extrêmement bas (8% en 9 ans), et en valeur structurelle elle diminua de sa moitié (21,7 à 10,3%).

En gros, on peut donc affirmer que l'évolution économique du pays a été très saine et progressive au cours de la première décennie du développement, après l'indépendance.

Il faudra pourtant noter les points sombres dans cette évolution apparente. En effet, le secteur moderne qui réalisa une croissance rapide est isolé du reste de l'économie et a peu d'effets sur le secteur traditionnel qui ne réalisa qu'un taux de croissance modeste de 3% par an autant ou moins que l'accroissement démographique contre 19% en prix constants pour le secteur moderne dans son ensemble. En 1969 la contribution du secteur moderne au PIB est estimée à 66%. Cependant, il ne forme que 55% environ du PNB du fait des transferts de capitaux très importants à l'étranger (1).

Ce qui vient d'être dit, s'applique surtout à l'industrie minière où domine le capital étranger et qui constitue une activité presque entièrement isolée de l'économie nationale, car si elle est géographiquement située en Mauritanie, force est de reconnaître qu'elle est économiquement ailleurs, intégrée à l'économie accidentale et notamment française (5% du capital de la société minière MIFERMA seulement appartiennent à la Mauritanie, contre 56% aux intérêts français et 39% britannique, Allem. Ital.).

Ce que nous venons de relever, nous amène à poser le problème de la répartition et de l'utilisation finale du PIB, problème sur lequel nous avons peu d'informations et d'études statistiques exacts.

Les rares renseignements directs sur le sujet en donnent cependant une image assez nette, en voici quelques exemples:

- Le revenu par tête dans le secteur moderne est dix fois supérieur au revenu dans le secteur traditionnel, nous affirme une étude du directeur de l'industrialisation (2).

(1) Voir par exemple, Marchés Tropicaux, "L'économie Mauritanienne a besoin de stabilité" N° du 28 mai 1982 p. 1373.
c.F. West Africa, N° du 28 juin, 5 juillet et 12 juillet 1982, Articles de H. Schissel.

(2) O.S. Abdallahi op Cit. P. 6. Le PIB par tête en 1969 en moyenne a été 140\$ alors que le revenu par habitant dans le secteur traditionnel ne s'élève qu'à 60\$. Le secteur moderne a contribué à raison des 2/3 à la formation du PIB, et ne forme qu'une part infime de la population.

- Une étude de l'UNDP, United Nations Fund for Population Activities, "Proposed projects and programmes," affirme (P.3) "The gross national product in 1978 was \$270 per capita according to the World Bank, and the standard of living of 80% of the population is among the lowest in the world".

- Les observateurs signalent l'existence d'immenses bidonvilles à côté des principales villes, celui de Nouakchot, par exemple, aurait 80 000 habitants. De même qu'ils signalent de l'autre côté l'existence de somptueuses villas appartenant aux partenaires mauritaniens des entreprises mixtes (1).

- Le régime féodal de la propriété de la terre une telle répartition partrop inégalitaire, ne manque pas d'avoir des répercussions profondes et négatives sur toute la structure de l'économie, sur le volume du marché, sur les modes de consommation, sur le volume et la structure de l'épargne et de l'investissement industriel, sur le volume et la structure des importations, sur la balance des payments, notamment à travers les transferts de revenus à l'étranger du secteur moderne déjà signalés - plus de 50% de la valeur ajoutée par l'industrie extractive quitte le pays sous forme de transferts, et l'emploi de nationaux par les sociétés minières reste extrêmement limité (2). De son côté la mission de la Banque Mondiale dans son rapport de 1974 estime que seulement 25% environ de la valeur des exportations du minerai demeure dans le pays lorsqu'on tient compte des dividendes, des transferts à l'étranger, etc.(3).

A la fin de la décennie, entre 1969-1973, une sévère sécheresse a sévi dans le pays et dans tout le Sahel, une sécheresse qui frappa durement l'économie et brisa son élan. Le taux de croissance tomba à 3 % (soit 5 à 6% pour le secteur moderne, 0% pour le secteur traditionnel). La production agricole diminua de 60% en 1973.

(1) Voir par exemple, Marchés Tropicaux. "L'économie Mauritanienne a besoin de stabilité" N° du 28 mai 1982 p. 1373. cf. West Africa, N° du 28 juin, 5 juillet et 12 juillet 1982 (trois articles de H. Schissel).

(2) O.S. Abdallah, op. Cit P.6

(3) Rapport Mai 1974 P. 8 & P. 26.

Pour la décennie soixante-dix dans son ensemble le P.I.B. s'accrut à un taux annuel moyen de 3% - mais seulement 0,3% par tête d'habitant - La production agricole de 1,3%, l'industrie manufacturière de 9,4%, l'industrie minière et manufacturière ensembles de 1,8%⁽¹⁾.

Voici l'évolution du PIB et de sa structure pour les années 1973 - 1980:

TABLE 4 - Evolution et Structure du PIB à Prix Constants des Facteurs 1973 - 1980

	<u>1980</u>	<u>1979</u>	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>	<u>1975</u>	<u>1974</u>	<u>1973</u>
<u>Secteur rural</u>	<u>4037</u>	<u>4299</u>	<u>2812</u>	<u>2820</u>	<u>3298</u>	<u>3232</u>	<u>2689</u>	<u>2104</u>
Agriculture	367	377	241	255	350	388	371	273
Élevage	2962	3248	2571	2565	2948	2844	2318	1831
Pêche marine	<u>708</u>	<u>674</u>	<u>713</u>	<u>597</u>	<u>531</u>	<u>614</u>	<u>837</u>	<u>818</u>
et fluviale			664	548	482	566	790	771
Fôret, chasse			49	49	49	48	47	47
<u>Secteur Industriel</u>	<u>2921</u>	<u>2710</u>	<u>2613</u>	<u>2756</u>	<u>3159</u>	<u>2828</u>	<u>3996</u>	<u>3694</u>
Mines	1904	1810	1701	1894	2390	2109	3344	3058
Industrie de la Pêche	222	141	188	155	126	146	152	150
Autres industries	753	717	683	667	604	536	465	452
Artisanat	42	42	41	40	39	37	35	34
<u>Autres Secteurs</u>	<u>8176</u>	<u>6804</u>	<u>3851</u>	<u>4031</u>	<u>3817</u>	<u>3446</u>	<u>2260</u>	<u>2931</u>
Bâtiment et T.P.	1151	1037	683	823	807	625	543	388
Transport	1044	958	880	879	769	642	668	637
Commerce	1094	940	909	1004	990	971	897	816
Services	1529	1456	1379	1325	1251	1207	1152	1090
Administration	<u>3358</u>	<u>2413</u>	<u>2413</u>	<u>2413</u>	<u>2117</u>	<u>1591</u>	<u>1433</u>	<u>1327</u>
Total PIB	<u>15134</u>	<u>13813</u>	<u>12402</u>	<u>12617</u>	<u>12922</u>	<u>11711</u>	<u>12215</u>	<u>10874</u>

*Source: Banque Centrale de Mauritanie.

(1) Nations Unies, Conseil Economique et Social 13/1/1981 Régional Dev. Problem. (Annex Statistique).

Du tableau ci dessus on peut tirer les conclusions suivantes :

1. Sur le plan de l'évolution et des taux de croissance :

(a) Le PIB a réalisé une croissance appréciable entre 1973 et 1976, pour décliner ensuite en 1977, 1978 et remonter ensuite en 1979 et 1980. En 1981 il s'accroît de 4% sur 1980 (Prix constants).

(b) La même remarque ci-dessus s'applique pour le secteur agricole. La cause doit en être attribuée au climat. La sécheresse s'abatit de nouveau sur le pays pendant la même décennie en 1977 - 1978. En 1979 il réalise une croissance notable pour retomber légèrement en 1980 mais tout en restant relativement très élevé.

(c) Le produit de la pêche, en revanche, après avoir chuté en 1975 - 1976, commença à se rétablir au cours des deux années de sécheresse, compensant ainsi ses méfaits. Ce qui permet de penser que la pêche pourrait jouer ce rôle compensateur notamment pour la production alimentaire. Cependant en 1979 il décroît, nous verrons plus loin pourquoi. En 1980, il remonte légèrement, une nouvelle politique de la pêche est appliquée.

(d) Pour le secteur des industries extractives, il faut constater à côté de son importance vitale, sa chute continue et rapide à partir de 1975. Cela étant dû, comme on le verra plus loin, à la baisse des quantités de minerai produites et exportées ainsi qu'à la chute des prix d'exportation due à la crise de la métallurgie occidentale, cliente quasi-exclusive du minerai mauritanien. En 1979 puis en 1980 et 1981 on assiste à une légère amélioration, tout en restant bien en dessous des années précédents. Il faudrait donc souligner le rôle déstabilisateur

cyclique du secteur minier qu'on ne pourrait s'empêcher de rapprocher du rôle déstabilisateur, cyclique lui aussi, de la sécheresse sur le secteur agricole: aux colères des dieux s'ajoute l'impuissance pathologique du régime économique dominant. Faits à retenir et qu'il faudrait, qu'il est possible, de maîtriser par des actions appropriées.

(e) Le secteur moderne des industries manufacturières, quant à lui, a réalisé la croissance la plus rapide et la plus régulière, soit 67% en 7 ans. Ce qui constitue relativement une belle réussite, vu surtout la situation instable dans les secteurs agricole et minier, mais constitue aussi un indicateur important pour le développement du pays, et qu'il faudra bien souligner et mettre à profit.

(f) L'artisanat montre une croissance très lente, jusqu'en 1976 puis semble stagner progressivement. Cependant, on ne peut s'empêcher de noter sa part excessivement faible dans le PIB.

(g) Quant aux autres activités: bâtiment, transport, commerce et services, elles ont toutes connu une expansion rapide et constante jusqu'en 1977, mais qui se ralentit en 1978, mais pour reprendre de plus belle en 1979 et 1980 puis en 1981 (plus 4%).

(h) Dans le sens contraire, on ne pourrait s'empêcher de relever le contraste frappant entre les deux décennies, concernant le bâtiment et travaux publics d'une part, l'administration, d'autre part. Ces deux secteurs, en effet, qui connurent une retenue peu habituelle, exceptionnelle même pour un pays en développement, viennent maintenant de prendre

en quelque sorte leur revanche : le bâtiment ayant plus que doublé (plus 111%), et l'administration avec un saut de 82% en un espace de 4 années seulement! La même tendance se renforce considérablement dans les années 1979 - 1980 puis aussi en 1981. Situation malsaine, sans doute, qu'il faudrait redresser.

1.5.3.2. Sur le plan structurel :

Du tableau précédent, on peut calculer les proportions suivantes : (Voir page 35A, Tableau 5).

On peut y relever ce qui suit:

(a) Instabilité de la structure économique générale : diminution et oscillation de la part du secteur rural. Chute vertigineuse du produit minier qui vu sa valeur relative tomber de 55%, entre 1973 et 1980.

tab. 5 - Evolution Structurelle du PIB 1969 - 1978 et 1980

	<u>Secteur Rural</u>			Mines	Industrie Manufact. Artisanat	Bâtiments et TP			Administration Publique
	Agric.	Elevage.	Pêche et forêt				Transport	Commerce Services	
1969	33,6			32,3	3,9	7,7	11,8		10,3
1973	19,4		7,5	28.	5,9	3,6	5,8	17,5	12
1976	25,5		4,1	18,5	5,9	6,3	6	17,3	16,4
1978	22,6		5,8	13,7	7,3	5,5	7,1	18,4	19,4
1980	26,7			12,6	6,7	10	6,9	22,8	29,2

(b) Croissance constante et relativement rapide de l'importance du secteur industriel, ce qui est significatif et prometteur pour la croissance ultérieure de ce secteur.

(c) La chute continue et rapide du secteur "bâtiment et travaux publics" qui s'est poursuivie jusqu'en 1973, et qui est due, sans doute, au fait que les grands travaux nécessaires au secteur minier se ralentirent considérablement après avoir connu leur grande expansion dans les premières années soixante. Après 1973, néanmoins le secteur reprend sa remontée rapide jusqu'en 1980, exception faite de 1978.

(d) Quant à l'administration publique, elle voit sa position s'améliorer lentement jusqu'en 1973. Mais après cette date, elle acquit un rôle grandissant, passant de 12% en 1973 à 19% en 1978, puis à 29,2% en 1980! Situation inquiétante, certes! Mais y-a-t-il, sans doute, erreur dans les chiffres de la BCM. Selon d'autres sources, elle ne dépasse pas 19% en 1980 (y compris les dépenses de la défense) et 19,4% en 1981 (selon UNIDO/ECA Industry Division).

(e) Pour le secteur rural, remarquons que 10 ans après le début de la 1^o vague de sécheresse, il n'a pas encore pu retrouver sa position perdue: de 33,6% en 1969, il tombe à 26,9% en 1973 et à 28,4% en 1978 puis à 26,7% en 1980. C'est là, force est de le constater, une situation relativement commune, bien qu'avec des différences, à la majeure partie des pays en développement, où la nature, peu clémente souvent, reste toujours indomptée et souveraine. Pour la Mauritanie, pays caractérisé généralement par l'aridité avec les autres pays du Sahel, cette nature prend parfois les airs d'une véritable marâtre, comme dans la décade écoulée.

Cependant, une bonne utilisation des progrès scientifiques et technologiques avec une bonne formation professionnelle réussiront à la dompter et donc à augmenter la production de façon constante.

(f) En passant du PIB au PNB, nous trouvons ce qui suit (en millions \$)⁽¹⁾: le revenu national (au prix du marché) en prix courants : 103; 171; 375 pour les années 1963, 1970 et 1975, soit par tête d'habitant : 99; 137 et 264 \$ pour les mêmes années.

En comparaison avec les pays voisins, la Mauritanie n'occupe pas une situation particulièrement mauvaise. Voilà quelque chiffres comparés, pour les mêmes années (revenu par tête) : Mali: 68; 53; 94 - Sénégal: 196; 187; 342 - Maroc: 183; 250; 517 - Algérie : 227; 261; 803 - bien entendu ici jouent surtout les prix du pétrole. Néanmoins, la Mauritanie est classée dans la catégorie des pays les moins bien favorisés, avec moins de 400 \$ par tête (en 1976), où elle occupe une position moyenne entre une cinquantaine de pays dans cette catégorie, où figurent entre autre certains pays arabes comme l'Egypte, le Soudan, La Somalie et le Yemen.

Mais il faut rappeler qu'une part non-négligeable du PIB quitte le pays sous forme de transferts du secteur moderne entamant ainsi considérablement le surplus économique produit par ce secteur et ceci malgré la nationalisation en 1974 du secteur minier. Le revenu net des facteurs (et les remises) était positifs environ plus 5% en 1959 et plus 7% du PIB en 1964, après le développement minier ils devinrent négatifs, soit - 9,2% en 1969; - 8% en 1970; - 10% en 1971 et - 10% environ en 1972.

(1) Annuaire Statistique, N.U. 1979

Dans les années 1973 - 1978, le revenu net des facteurs, toujours négatif, était estimé à -8% du PNB en moyenne (-7% environ du PIB au prix du marché). Dans le secteur traditionnel et notamment rural, la sécheresse a largement entamé sa production et donc le surplus économique qu'il pouvait engendrer. Aussi, l'épargne intérieure était très faible, ce qui a poussé l'Etat à recourir aux emprunts et autres apports étrangers pour financer les investissements qui atteignirent des taux très élevés, entre 22 et 36%.

La consommation totale dans le PIB s'éleva de 81% en 1973 à 90, 88, 90 et 95% dans les années suivantes. La consommation publique y occupa un pourcentage croissant soit 30, 20, 23, 36 et 39% du total, successivement.

1.5.3.3. L'investissement:

Dans les années 60, la grande part des investissements alla au secteur minier (étranger) avec les infrastructures qu'il nécessitait (chemin de fer, port d'exportation etc). Dans le premier programme d'investissement 1963-66, il fut réalisé un montant de 6,8 Mds UM, dont 2,3 MD pour le secteur minier; 0,8 pour le transport et 1,1 pour la pêche et seulement 0,5 pour le secteur rural; les investissements bruts pour les années 1963 - 1972: ⁽¹⁾
Le secteur public participa pour 24,7%, soit 400 Mn UM pour 1963 - 67, à la formation du capital fixe, et le secteur privé pour 56,8%. (+18,5% accroissement du Cheptel)

Pour 1968 - 72, le secteur public réalisa 780 Mns = 33,3% et le secteur privé 1580 Mn = 67,5%. ⁽²⁾ Pour cette dernière période, l'investissement atteignit 21% du PIB. Ce pourcentage relativement élevé est dû surtout au rôle croissant de l'Etat dans l'investissement, et on a estimé

(1) moyenne annuelle selon les estimations de la BIRD dans son rapport de 1974, p. 7

(2) -0,8 changement du cheptel (-20 Mn UM par an).

que l'épargne nationale participa en 1972 à 50% du total des investissements - le chiffre correspondant pour 1968 a été de 25% (1).

Le taux d'investissement total, de 19% du PNB en 1964 s'éleva progressivement pour atteindre 27,6% en 1972. Au cours des années 1974 - 1977, les investissements publics s'accrurent considérablement pour atteindre 19350 Mns UM (5520 pour 1970-73), mais le financement national n'y participa que pour 8%, le reste étant financé par les prêts et dons étrangers (2) notamment des pays arabes. Le total des investissements fixes atteignit 28,275 Mns UM - soit 25% du PIB pour 1973 - 1978. La part de l'Etat s'éleva donc à 69% environ du total des investissements fixes. 30% du total des investissements publics allèrent à l'infrastructure (les transports, surtout), 27% à l'industrie manufacturière, 26% aux mines, 6% seulement pour le secteur rural et 4% pour les utilités publiques, et 7% autre. Il faudrait relever la part fort modeste du secteur rural et des utilités publiques dont profite théoriquement la grande majorité de la population.

Dans le plan quinquennal de développement 1976 - 1980, les investissements se répartissent comme suit: 18,5% au secteur rural; 20,5% secteur moderne des industries manufacturières; 44% à l'infrastructure et 17% aux services sociaux, éducatifs et à la santé publique. Notons l'absence des mines, l'immense part de l'infrastructure dont 70% environ aux routes, la part substantielle aux industries de transformation, et la part relativement importante du secteur rural ainsi que des services sociaux et éducatifs : la réalisation de fait des investissements au cours

(1) estimation de la BIRD (rapport de 1974)

(2) Soit 10% dons, 42% prêts publics, 11 prêts organisations internationales, 29% banques et fournisseurs privés.

de la période du plan était tout à fait différente comme nous verrons plus loin (Chap. III). Pour les années 1980 - 1985, le taux d'investissement prévu (par rapport au PIB au coût des facteurs) atteindra selon les études du 4^o plan le chiffres suivants : 26% en 1980; 48% en 1981; 38% en 1982; 35% en 1983; 30% en 1984 et 26% en 1985⁽¹⁾.

Ce programme paraît vouloir parier au déséquilibre antérieur, notamment les secteurs productifs et de services indispensables à l'amélioration des niveaux de vie des masses populaires. La part des routes et ports, relativement trop grande, peut s'expliquer sans doute par des considérations économiques fondamentales, mais aussi par des préoccupations nationales et politiques.

Notons d'autre part que certains projets ne sont pas mentionnés dans ce plan notamment. Le projet des Guelbs dont il sera question plus loin, les projets de SNIM et le projet de la vallée du fleuve Sénégal (OMVS).

Pour le secteur industriel, notons surtout les projets de raffinerie de pétrole, projet de raffinage du cuivre, complexe sidérurgique, complexe de tissage, etc. (Voir chapitre III pour les chiffres du 3^o plan, et les investissements réalisés).

Le secteur privé: Le plan 1976 - 1980 prévoyait pour l'entreprise privée des investissements se montant à 9,6 Mds UM (200 Mn \$ environ) soit 22,3% du total des investissements, la part prise par l'Etat équivalant au reste, soit 77,7%. Ceci montre bien la tendance croissante du secteur public à prendre en charge

(1) Selon les études du 4^o plan de développement; les calculs sont faits en prix constants. Nous verrons les détails dans le chapitre III.

la responsabilité de développement du pays devenant ainsi le secteur dominant et dirigeant. Notons qu'il est prévu aussi dans les investissements publics un montant de 927 Mn UM pour l'aide et la participation aux projets industriels privés⁽¹⁾. Faute d'avoir le texte du plan, nous imaginons que les investissements privés sont supposé se réaliser dans les petites et moyennes entreprises (PME), dans la construction de logements, et dans les activités parasitaires exploitant les failles et les goulets dans les investissements et le fonctionnement du secteur d'Etat.

1.5.4. Les échanges extérieurs :

En examinant le commerce extérieur de la Mauritanie, on peut constater immédiatement les caractéristiques des échanges de pays en développement : exportation d'articles primaires en nombre très limité, importation d'articles manufacturés, tendance générale au déficit.

Dans le cas de la Mauritanie, avant 1963, les principaux articles d'exportation étaient les animaux vivants, les produits de la pêche et la gomme arabique. Avec le décollage de la production minière, en 1963, un article nouveau et de taille vient s'ajouter avec force : le minerai de fer. Puis s'ajoute en 1968 le minerai de cuivre de sorte que la balance commerciale des marchandises devient positive et les exportations couvrent très largement les importations. Mais l'accroissement considérable des importations, la stagnation relative des exportations entraîneront rapidement un renversement de la tendance, et la balance accusera un solde négatif important :

(1) Information de la revue : Industries et travaux d'outre mer, (Paris) No. du 1Y/1/1981 (le texte du Plan n'était pas à notre disposition.)

Avant d'exposer les chiffres relatifs au commerce, il nous paraît absolument nécessaire d'apporter les précisions suivantes pour éviter des méprises flagrantes :

- Chiffres enregistrés et non enregistrés : une part considérable du commerce extérieur de la Mauritanie passait par le port de Dakar (Sénégal) et n'était pas enregistré en Mauritanie. Les deux pays formaient ensemble une union douanière jusqu'en 1970, date à laquelle la Mauritanie et le Sénégal signèrent un accord de commerce stipulant l'exemption des taxes sur les produits primaires.

- D'autre part, il faut tenir compte lors de l'intervention de la monnaie locale Ouguiya (UM) en US\$ des taux de change utilisés : taux officiel et taux flottant depuis 1977, la différence variant généralement autour de 10%.

- La Mauritanie est membre associé de la Communauté Européenne - on ne voit pas en quoi elle peut en profiter, vu que toutes ses exportations sont des matières premières généralement exemptes d'impôts à l'importation, tandis que pour ses importations, le contraire est vrai.

- Elle est membre de l'union douanière de l'Afrique de l'Ouest avec Dahomey, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Niger et Haute Volta, remplacée depuis avril 1973 par la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO).

1.5.4.1. Evolution quantitative des échanges, la balance

Commerciale :

(a) Les chiffres enregistrés pour les années soixante montrent que les exportations dépassent largement les importations avec un taux de couverture atteignant son maximum en 1965 - 1966 soit plus de 300%, puis diminuant progressivement, mais restant

largement au dessus de 100% jusqu'en 1975. A partir de 1976, la tendance commence à s'inverser et de façon croissante comme on le voit dans les chiffres suivants :

Tab. 6 - Exportations et Importations totales en Millions \$

	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Export (FOB)	2	89	90	107	155	181	174	178	157	119	148
Import (CIF)	24	56	57	71	128	118	161	180	208	181	259

*Source: UNCTAD, An. St. 1981

Table 7 - Export et Import en Millions UM

	1976	1977	1978	1979	1979*	1980*
Export FOB	8013	7156	5499	6512	7041	8526
Import CIF	8072	9458	8362	11870	12220	13119
Déficit	-59	-2302	-2863	-5358	-5178	-4522
	99	75	65	55	58	65

Source: Quarterly EC Rev. of Senegal, Mali, Mauritania (1981-1982) ()Pour 1979 et 1980: BCM

a.2. En revanche en incluant les transactions non-enregistrées, nous obtenons des chiffres radicalement différents: ainsi jusqu'en 1969 la balance commerciale accuserait un solde négatif important: -280Mn UM en 1964, -560 en 1968/69, plus 580 en 1970/72 moyenne annuelle⁽¹⁾, soit un taux de couverture de 92, 90 et 112,8% successivement. Pour les années suivantes le déficit va s'accroître à des pas géants et le taux de couverture diminuer en conséquence: - 450 Mn UM en 1973, - 1946, - 5244, -8987, -9489 et - 8841 Mn UM pour les années suivantes, soit un taux de couverture chutant jusqu'à 46% en 1977.

(1) Selon les estimations de la Banque Mondiale, op. cit.

a.3. Toutefois la balance du commerce en soi a peu de signification dans un pays comme la Mauritanie où existe un secteur moderne très important relativement, mais largement étranger, transférant en dehors de l'économie nationale une part substantielle de ses recettes sous différentes formes. La Banque Mondiale dans son rapport de 1974 sur la Mauritanie estime que 25% seulement des recettes d'exportation provenant du minéral de fer demeure dans le pays si l'on tient compte des paiements du service de la dette, des dividendes et autres transferts à l'étranger, et des dépenses pour les biens de consommation importées ⁽¹⁾ :

Selon les études du 4^o plan de développement, le déficit brut des ressources financières, à savoir la somme du déficit commercial et du déficit net du service extérieur, est estimé à 9209 Mn UM en 1976; 9995 Mn UM en 1977; 9283 Mn UM en 1978 et 9327 Mn UM en 1979. Pour les années 80 les prévisions sont les suivantes: déficit extérieur des biens et services-non compris les transferts des dividendes et le service de la dette extérieure - : 5,8 Milliards UM en 1980; 12,1 Md en 1981; 9,6 Md; 8,2 Md; 6,4 et 5,3 Md UM pour les années 1982 à 1985 successivement.

En retranchant de ce déficit, les droits de redevance de la pêche payés à l'Etat par les étrangers, le déficit net des ressources financières par rapport au PIB au prix du marché aurait atteint 38,94% en 1976; 40,5% en 1977; 32,12% en 1978 et 29,03 en 1979. Ce déficit grandissant a été couvert par l'aide extérieure et en puisant sur les réserves internationales et retardant les paiements de la dette extérieure.

1.5.4.2. Evolution structurelle des échanges par catégorie de produits

(a) Les Exportations:

Traditionnellement la Mauritanie exporte trois articles principaux: les animaux vivants, les produits de la pêche, la gomme

(1) BIRD: The current econ. situation and prospects of Mauritania (Rep. No. 243 - MAU May 6, 1974) P. 8

arabique. En 1964, le minerai de fer seul constituait environ 80% du total, tandis que les trois articles sus-mentionnés ensemble ne formaient plus que 10% des exportations. Voici pour 1970 et 1975 la structure des exportations :

Table 8 - Structure des exportations par produits

	Valeur Totale	Prod.	Mat.l.	Combustibles	Minerai	Prod.	Autre
	Mn \$	Alim.	Agric.	%	%	Manuf.	%
		%	%			%	%
1970	88,8	8,28	2,48	0,07	88,32	0,84	0
1975	174,3	8,20	0,53	0,70	90,08	0,41	0,08

*Source: UNCTAD An. St 1981

Comme le montre ce tableau, le minerai est devenu l'article dominant des exportations et donc la source principale des devises indispensables pour le développement du pays, mais qui pourrait en devenir aussi le cas échéant, la source principale d'ennui et de crises, cas actuel, avec la baisse des prix du minerai sur le marché international. A coté du minerai, il faudrait constater la part minime des produits alimentaires, et la part insignifiante de tous les autres articles et notamment des produits manufacturés. La fameuse gomme arabique a complètement perdu de son importance en 1975.

(b) Les importations:

Ici, il faudrait remarquer avant tout la croissance rapide de la valeur totale des importations. Le taux moyen annuel d'accroissement: 1,6% pour les années 1950 - 1960; 5,9% pour 1960-1970; 25,9% pour 1970 - 74 mais 18,9% pour 1970 - 1979 et pour toute la période 1950 - 1979 le taux annuel était de 8,3%.

En 1964, les importations absorbent 50% du PNB et de même en 1970. Cette part est allée croissant depuis lors: 64% en 1979, 97% environ en 1976, 94% en 1977, c'est là, il faut bien le reconnaître, une situation exceptionnelle et qui ne saurait durer sans entraîner la faillite économique du pays.

Quant à la structure par catégorie de produits des importations, il faudrait remarquer trois points importants: les produits alimentaires qui prennent autour de 25% du total et qui montrent une tendance à la hausse; les combustibles (produits pétroliers) qui marquent la même tendance, les produits manufacturés qui absorbent plus de 50% et dont les machines et équipements constituent la grosse part (voici la structure pour 1970 et 1975 - en %):

TABLE 9 - STRUCTURE DES IMPORTATIONS PAR CATEGORIE DE PRODUITS:

	PROD. ALIMENT.	MATIERES AGRICOLEES	PRODUITS PETROL.	METAUX ET MINERAIS	PRODUITS MANUFACT. DONT:				
					TOTAL	PROD. CHIMIQUES	MACHINES	MATERIEL TRANSPORT	AUTRE
1970	23,41	0,81	6,77	4,7	63,32	6,46	22,38	15,54	18,95
1975	30,63	1,76	7,9	4,91	53,78	3,5	20,72	14,18	15,27

* Source: UNCTAD, An. st. 1981

Remarquons ici:

La part importante et croissante des importations alimentaires, ce qui pourrait constituer à la longue une pression insupportable sur les besoins en devises et un danger de dépendance alimentaire, si des projets du développement agricole importants n'étaient pas réalisés.

- Le poste "métaux" qui prend 5% environ dans un pays qui produit justement la matière première, le minerai. Ce poste devrait diminuer par la transformation industrielle du fer mauritanien.

- Les produits pétroliers doivent presque disparaître bientôt. La raffinerie de pétrole construite à Nouadhibo vient d'être mise en marche avec l'aide algérienne selon les dernières informations. Cependant, un autre poste en prendra le relèvement, le pétrole brut, à moins que des gisements soient découverts et mis en exploitation entretemps. Les prospections sont en cours.

- Quant à la colonne des produits manufacturés, la plus importante, il faut constater que sa part a décliné de dix points - décroissance progressive pour les six années du tableau - bien qu'elle reste dominante (54% environ). Cela est inévitable dans un pays où l'industrie de transformation, quasi-absente il y a une dizaine d'années, vient juste de recevoir des investissements relativement importants, ce qui d'ailleurs apparaît clairement de la part prise par les machines dans le tableau - plus de 20% du total - indispensable pour l'industrie. Pour le matériel de transport = 15% du total, son importance relative vient aussi du fait de son indispensable expansion au développement du pays. A moins qu'une bonne partie soit destinée aux voitures d'agrément, ce que laisserait entrevoir le parc automobile relativement important, soit 10412 voitures en 1978, dont seulement 3574 (35%) des voitures utilitaires⁽¹⁾. Notons cependant la décroissance des produits chimiques - de 6,46% à 3,5% du total, inexplicable à ce stade de l'analyse. Le Poste

(1) Revue Marché Tropicaux et Méditerranéens (Paris) No. 4 mars 1981

"autre" comprend surtout les articles pour la consommation finale, inévitable dans une certaine mesure tout au moins, vu l'absence d'industries locales, mais réductibles sans doute dans un pays où plus de 80% de la population restent des ruraux dont le pouvoir d'achat, extrêmement bas, ne permet guère d'aborder la plupart des articles importés.

Notons enfin deux choses : l'absence de produits intermédiaires semi-finis qui vont sans doute prendre de l'importance dans l'étape prochaine avec l'expansion des industries des "touches finales". Et, seconde remarque, la très petite part des produits médicaux et pharmaceutiques, 1,02% en 1970, et 0,90% en 1975 - ce poste n'est pas figuré à part dans le tableau précédent - dans un pays où le niveau sanitaire en a particulièrement besoin.

La structure des importations évoluera à n'en pas douter dans le sens des remarques ci-dessus, et tel que l'exigent les besoins du développement économique et social.

Les dernières informations ⁽¹⁾ sur la structure des importations qui nous viennent de parvenir ne modifient guère l'analyse précédente. Pour 1978 et 1979, nous trouvons les chiffres suivants, successivement (en %) :

- Matières alimentaires: 50,2 et 45,3%
- Matières premières agricoles: 4,7 et 4,7%
- Machines et équipement: 24,8 et 30,1%
de transport
- biens manufacturés: 20,3 et 20%

(1) ECWA, Statistical Indicators of the Arab World, 1981

Pour 1980 ⁽¹⁾, les aliments et bien de consommation représentent 48,6%, les matières premières et produits intermédiaires 23,4%, et les équipements 25%.

La valeur totale des importations étant 190,1 et 234,6 Mn \$ successivement ^(*) et pour 1980: 13,2 Md UM soit environ 260 Mn \$. On ne trouve pas d'indication dans ces informations à propos des produits pétroliers, ni des produits chimiques. Ce qu'il convient de souligner pourtant dans ces chiffres c'est la part énorme que prennent les matières agricoles - matières alimentaires surtout - ce qui montre les difficultés du secteur agricole et, en conséquence, une dépendance accrue du pays sur l'extérieur pour son alimentation.

1.5.4.3. Structure géographique des échanges extérieurs:

La structure des exportations par pays de destination reflète en bonne partie les relations économiques et financières de la Mauritanie avec ces pays et notamment leur participation aux investissements dans les secteurs d'exportation. C'est ainsi que l'EX-MIFERMA ancienne Société des mines de fer de Mauritanie, société privée, avait obtenu du gouvernement mauritanien le privilège de donner la priorité de l'exportation du minerai aux partenaires de la société avec en plus une réduction de 5% sur les prix mondiaux. La structure des exportations reflète cet état de choses, non seulement avant mais aussi après les nationalisations en 1974 - 1975. Quant aux importations, leur structure reflète aussi cet état des choses, de même qu'elle reflète les relations de coopération économique et technique que certains pays ont établi avec la Mauritanie.

(1) Selon les études du 4^o plan de développement.

(*) Pour 1978 et 1979.

(a) Voici d'abord pour les années 1966 à 1971 :

- La part de la France dans les exportations totales: 21 à 24%; dans les importations 53 à 41%.
- L'Allemagne Fédérale 11 à 17% des exportations; 4 à 6% des importations.
- L'Italie: 11,5 à 18% des exportations; 1 à 4% des importations.
- La Belgique: 11 à 15% des exportations; 1,5 à 6,4% des importations.
- Le total des pays de la CEE: 58 à 70% et 50 à 62%.
- Le Royaume Uni: 16 à 25% et 1,3 à 7,2%.
- L'Espagne: 1,6 à 8% et 2 à 3,5%.
- Les Etats Unis: 0,1 à 0,8% et 10,6 à 17,4%.
- Le Japon: 2,6 à 9,5% des exportations.
- Le Moyen Orient: zéro des exportations - 3 à 4% des importations (produits pétroliers).

(b) Pour 1975 - 1976: La France occupe toujours la 1^o place avec une part autour de 25% des exports et autour de 50.56% des importations, suivie, mais de loin, par la Grande Bretagne. L'ensemble des pays de la CEE accaparent environ les deux tiers à trois quarts du commerce mauritanien dans son ensemble.

Voici pour 1979: pour les importations: CEE: 52,5%, pays socialistes 12,5%, ECWA et pays arabes 4,3%; USA: 5,4%; Japon: 2,3%; autres pays 23%. Pour les exportations CEE: 69,2%; Socialistes 0,8%; Japon 13,1%; autres pays 16,9%. En 1980: Exportation : France: 27%; CEE: 63%; importation: France: 31%; CEE: 50% (Source BCM 1980).

Les pays Arabes font exception à la règle, et bien qu'ils participent à raison de 50% environ dans le financement des projets de développement mauritanien, et que la Mauritanie fasse partie de la Ligue Arabe et du Marché Commun Arabe, ils n'ont en fait qu'une part infime sinon négligeable dans le commerce mauritanien.

(c) Pour l'exportation du minerai: entre 1975 et 1979:

La France 23 à 34%; la Bretagne: 11 à 19%; Italie: 13 à 22%; Japon, Espagne, Belgique, RFA, Pays Bas. Ces 8 pays absorbent ensemble environ 99% en 1975 et 98% en 1979 du minerai de fer mauritanien.

1.5.5. La Balance des paiements pose pour la Mauritanie de grands soucis, vu l'importance considérable qu'y jouent les transferts de capitaux, de services de la dette, de revenus et de dividendes.

En 1964, la balance accusait déjà un déficit courant de 900 Mn UM, dont 620 Mn dûs aux services payés à l'étranger. L'équilibre est rétabli à 820 Mn grâce aux influx de capitaux étrangers, et à 80 Mn puisés aux réserves. Cette situation continua au cours des années soixante malgré le produit apparent grandissant des exportations minières. Pour les années 1970 - 72, bien que la balance commerciale totale montre un surplus de

580 Mn UM, les services payés à l'étranger rétablissent de nouveau le déséquilibre et le déficit se montait à 1060 Mns. De nouveau, l'affluence des capitaux étrangers rétablissent l'équilibre laissent même un solde positif de 120 Mn pour les réserves qui atteignirent 440 Mn UM en moyenne par an, soit 8% des importations environ.

La tendance s'accroît dans le même sens durant la suite des années soixante-dix: déficit croissant, dépendance accrue des ressources étrangères menant dans les dernières années de la décennie à une situation financière extrêmement grave, qui obligea le gouvernement à appliquer un plan de redressement inspiré par le FMI et la Banque Mondiale. En 1977, le déficit atteignit en effet une proportion colossale, soit 47% du PNB, supérieure au total des exportations de biens et services. Cette aggravation était dû notamment aux termes de l'échange défavorables (baisse de prix du minerai de fer, arrêt des mines de cuivre, baisse des prix des produits importés), et à la seconde vague de sécheresse qui entama la production agricole, diminuant les exportations et accroissant les importations alimentaires. Et, 3^o facteur, aux investissements dans les grands projets, déjà en cours d'exécution, de l'infrastructure et de l'industrie. Le taux d'investissement atteignit, en 1977, le chiffre colossal de 45,4% du PIB. A quoi il faudrait ajouter les dépenses de guerre dans l'affaire du Sahara occidental. Evidemment, une telle situation n'était rendue possible que grâce à une politique d'ouverture dans les relations extérieures et surtout avec les pays arabes producteurs de pétrole qui accordèrent au gouvernement mauritanien une aide massive pour réaliser son plan d'investissement et pour soutenir sa balance de paiements. Pendant les années 1973 - 77 le pays reçut des ressources étrangères se montant à 785 Mn \$ dont 400 des pays arabes (51%), le reste venant d'autres pays (9%), des organisations internationales (10%), des banques privées (18%), et une aide alimentaire (12%).

La dette extérieure de la Mauritanie s'accumule atteignant un montant extrêmement élevé par rapport aux possibilités. Elle est estimée à 712 Mn \$ fin Avril 1978, dont 485 déjà reçus, et se répartit comme suit: 42% pays arabes, 26% autres pays, 8% organisations internationales, 4% nationalisation des mines, et 20% banques et fournisseurs privés.

Les obligations pour le paiement du service de la dette sont estimées à 62,3 Mn \$ en moyenne par an pour la période allant jusqu'en 1983. L'honoration de ces obligations dépendra surtout des efforts du gouvernement pour introduire et appliquer les mesures indispensables sur le plan de la consommation, des importations et des exportations, des investissements, de l'assainissement de l'administration et de la direction des entreprises, qui exigeraient, à notre avis, un sérieux plan de rationalisation car un pays ne pourrait pas dépendre indéfiniment de l'apport extérieur. Mais cela dépendra aussi de facteurs indépendants de la volonté mauritanienne - au moins dans une bonne mesure - à savoir les prix internationaux du minerai et des produits de la pêche, et de l'évolution des prix des produits importés.

CHAPITRE II

LE SECTEUR INDUSTRIEL

Le secteur industriel moderne en Mauritanie ne remonte qu'à une date relativement récente aussi bien en ce qui concerne l'industrie extractive minière que l'industrie de transformation. Encore dans la 1^o décennie après la seconde guerre mondiale et pratiquement jusqu'à la fin de la cinquième décennie de notre siècle, il n'existait guère dans le pays qu'un secteur artisanal traditionnel aux techniques surannées.

C'est en 1958 que la MIFERMA, Société des Mines de Fer de Mauritanie, déjà constituée depuis quelques années (1952), obtint pour la première fois dans l'histoire du pays une concession générale pour l'exploitation des mines de fer dans la région de Zouérate. Les réserves étaient alors estimées à quelque 200 millions de tonnes. L'extraction du métal démarra en 1962. L'industrie minière prit depuis lors un rôle de premier plan dans l'économie du pays.

C'est aussi dans la même période, i.e. au lendemain de l'indépendance nationale, que l'industrie de transformation moderne commença à faire ses premiers pas.

2.1. Le Secteur Primaire et ses Ressources :

2.1.1. L'Industrie minière et ses ressources:

Elle comprend d'abord l'extraction du minerai de fer qui continue aujourd'hui à être le pilier principal de l'économie moderne du pays.

Elle comprend, d'autre part, l'extraction et la concentration du minerai de cuivre qui démarra en 1971, et continua jusqu'en 1978, date à laquelle il fut décidé de l'arrêter, on verra pourquoi.

L'industrie minière dans son ensemble forme 21,3% du PIB au coût du marché en 1964; sa part monte ensuite à 30% environ en 1970, atteint

son sommet en 1972 avec 33%, puis redescend à 11% en 1978. Quant à sa part dans les exportations du pays, elle est de 76% environ en 1964; 77,5% en 1970; 78% en 1972; elle atteint son sommet en 1974 avec 88% puis commence à décroître ensuite.

2.1.1.1. L'Extraction du fer :

La Société MIFERMA qui commença à extraire et exporter le minerai de fer était une entreprise étrangère. Son capital, au montant nominal de 13,3 Milliards de francs CFA, était réparti à l'origine comme suit:

- 50,6% à des actionnaires français
- 19 % à des actionnaires britanniques
- 15 % à des actionnaires italiens
- 5 % Allemands (RFA)
- 5 % à la République Islamique de Mauritanie (RIM)

Dans les premières années de l'exploitation, MIFERMA obtint des prêts de la BIRD (66 Mn \$) et du gouvernement français (équivalent à 1590 Mn UM). Du gouvernement mauritanien, elle obtint des privilèges spéciaux dont notamment : la liberté de transférer les profits à l'étranger, des privilèges fiscaux pour une période de 15 à 30 ans, la priorité d'exportation du minerai aux actionnaires et avec une réduction de 5% sur le prix mondial pour leurs achats de minerai.

Rapidement, cette société franco-européenne, devint un Etat étranger dans l'Etat mauritanien. Entre 1961 et 1972, elle investit des sommes considérables pour les équipements et constructions, pour la ligne de chemin de fer longue de 650 Km pour le transport du minerai jusqu'au port d'exportation ainsi que pour l'aménagement particulier de ce port (Nouadhibou).

L'exportation du minerai commença avec 1,3 millions de tonne, s'accrut progressivement pour atteindre son sommet de 11,7 Mnt en 1974, et décroître

par la suite jusqu'à 6,4 Mnt en 1978. Sa valeur totale s'éleva de 540 Mn UM en 1963 à 7000 Mn UM en 1976 pour rechuter ensuite à 4202 en 1978. Sa part dans l'ensemble des exportations: 41% en 1963, entre 71 et 85% pour les années suivantes. Le prix unitaire de la tonne (en prix courants) oscilla faiblement d'abord entre 397 et 436 UM, puis oscilla fortement après : 558 en 1971, 389, 561, 492, 770 et 724 pour les années 1971 à 1976. En pouvoir d'achat réel, ces prix représentent en fait des valeurs décroissantes, qui, ajoutées à l'oscillation des prix nominaux et à la diminution des quantités exportées depuis 1975 jettent le trouble dans l'économie de la Mauritanie et causent à son gouvernement les plus grands soucis.

Cependant, malgré son importance en soi considérable, la société MIFERMA et toute l'industrie minière - demeure une sorte de domaine réservé aux étrangers, une enclave à l'intérieur du pays, ou plutôt à côté de l'économie traditionnelle avec laquelle elle a fort peu de relations - liaison en amont ou en aval. Comme nous l'avons déjà relevé si le minerai existe géographiquement en Mauritanie, économiquement il est ailleurs ... intégré à l'économie occidentale.

Les documents officiels publiés par MIFERMA montrent que du total des dépenses effectuées en 1970 - 71 par la société elle-même, 21,4% seulement l'étaient en Mauritanie sous forme de salaires des travailleurs, d'impôts indirects et de dividendes. Le reste, soit 78,6% du total, ou 3212 Mn UM, partait vers l'étranger, dont notamment les transferts de salaires (450 Mn UM), de service de la dette 570 Mn, de matériel 946 Mn, les dividendes 328 Mn, les réserves d'amortissement 928 Mn. Quant aux impôts et taxes que devait payer la société au budget de gouvernement, ils ne pouvaient dépasser en aucun cas 50% du profit avant l'impôt, selon le système de taxation convenu. En réalité les impôts payés par la société ne dépassèrent pas le taux de 7%.⁽¹⁾

(1) Rapport de la BIRD - May 1974 - P. 28 n 2.

D'autre part, la méthode d'extraction utilisée par la société visait le profit rapide indépendamment de l'intérêt à long terme de l'économie mauritanienne, méthode abusive consistant à extraire la couche la plus généreuse en métal, contenant autour de 65% de métal pur et dont la préparation à l'exportation était peu coûteuse, ce qui épuisa rapidement cette couche, de sorte que lors de la nationalisation des mines, les couches restant à exploiter étaient de qualité moindre et dont le coût d'extraction était plus élevé.

Enfin le personnel de MIFERMA était constitué de cadres et de techniciens étrangers, dit "expatrié", et de travailleurs (manoeuvres, surtout) mauritaniens. En 1968, aucun Mauritanien n'était désigné dans les fonctions de cadre de direction, 176 agents de maîtrises et travailleurs qualifiés seulement soit quelque 15% du total de cette catégorie. Des mesures de "mauritanisation" du personnel prévoyaient pour la fin de 1973 d'élever le nombre de Mauritaniens dans les fonctions de cadres à 10 et leur nombre dans la catégorie d'agents de maîtrise et travailleurs qualifiés à 600 soit 50% de la catégorie⁽¹⁾.

Toutes ces raisons constituèrent, en partie tout au moins, la justification de nationalisation de la MIFERMA appliquée le 28 Novembre 1974 et mettant fin ainsi à l'existence de cet ancien bastion du colonialisme dans le pays. Une société nationale, le COMINOR - complexe des mines du nord - remplaça la société nationalisée, et son capital fut transféré à un établissement public créé en 1972 pour gérer les participations de l'Etat mauritanien dans les sociétés industrielles et minières et y représenter ses intérêts, la SNIM - Société Nationale Industrielle et Minière. Par la suite, en avril 1978, SNIM a été reconstituée en société économique mixte, dont 29% du capital a été cédé aux créanciers de la Mauritanie notamment le Fond Koweitien,

(1) Ces mesures furent prises à la suite d'une grève d'un mois menée par les travailleurs mauritaniens dans le but de la mauritanisation de la MIFERMA et de l'amélioration de leurs conditions de travail et notamment de leur logement.

l'Arab Mining, La Banque Islamique, l'Irak, le Maroc. Un accord entre le gouvernement et les ex-actionnaires de l'ex-MIFERMA, vint par la suite déterminer les compensations que devait verser la Mauritanie et qui furent fixés à 90 millions de \$.

Les gisements de fer exploités jusqu'à présent sont ceux de F'Derik, Tazadit et Rouessat, situés dans la Kedia d'Idjil dans la province du Tiris et dont les réserves étaient estimées en 1975 à 141 Mn de tonnes. A F'Derik le gisement a une teneur moyenne en métal de 66%, et de moins de 2,5% de silice. Les réserves étaient estimés à 23 Mn t, ils sont peut-être déjà épuisés ou au point de l'être. Les gisements de Tazadit estimés à 87,5 MnT en 1975, ont une teneur en fer supérieure à 64%, la teneur en silice est inférieure à 4%.

L'exploitation de ces gisements jusqu'au moment de la nationalisation était faite à ciel ouvert n'exigeant que de simples et relativement peu onéreuses opérations de concassage et de criblage, la teneur moyenne était de 64,5% de fer. Les critères d'estimation des réserves et d'exploitation par MIFERMA étaient basés uniquement sur son intérêt privé, le profit maximum pour la société. Ces critères ne peuvent coïncider avec ceux de la communauté mauritanienne qui ne pourrait adopter qu'un critère macroéconomique, national, fondé sur le principe que toute réserve naturelle est un bien de la collectivité et, dont l'exploitation a pour but non le profit immédiat de l'entreprise, mais celui du développement national. Aussi l'Etat mauritanien représenté par SNIM devait passer à l'exploration des gisements en profondeurs, qui, chacun soit, est bien plus difficile et plus onéreuse qu'une

exploitation à ciel ouvert, et qui peut être risquée ou même impossible.

Au rythme d'exploitation projeté par COMINOR, les gisements sus-mentionnés seront épuisés vers la fin des années 1980.

Des travaux de prospection entrepris ont abouti à des résultats importants : l'existence de plusieurs dizaines de massifs de quartzites ferrugineux qui émergent de la plaine sous formes de collines dites "Guelbs", au nord de la région de Kédia d'Idjil, où sont situés les gisements en exploitation actuellement.

SNIM a donc décidé de continuer l'extraction du minerai de fer et pour cela de mettre le projet des Guelbs en exploitation en utilisant les installations déjà en place, chemin de fer, port minéralier de Nouadhibou, notamment, pour prendre le relai des gisements exploités actuellement, une fois épuisés.

Actuellement (1982), selon les informations⁽¹⁾, le projet des Guelbs est entré déjà dans la phase d'exécution : la voie ferrée est déjà prolongée jusqu'au pied du Guelb El Rhein, les travaux préliminaires ont commencé au sommet de la montagne, la centrale électrique (100 MW) est en construction ainsi que l'usine de concentration. L'exploitation est prévue pour le second semestre 1984 et pourra durer 40 ans à la cadence de 12 Mn t/an. Les études sont en cours pour un autre gisement des Guelbs, celui d'Oum Arwagan (2^o phase du projet Guelbs prévue pour l'exécution 1986 - 1989).

Le coût total du "Projet Guelbs" (1^o plan) est estimé à

(1) Marché Tropicaux.. (12 IX 1982).

515 Mn \$ - 480 Mn \$ selon d'autres sources - et sera financé par la Mauritanie (SNIM), la Banque Mondiale, la Caisse centrale de coopération économique, la Banque européenne d'investissement, la Banque africaine de développement, le Japon, le Fond Arabe de développement économique et social, le Koweït, Abu Dhabi, l'Arabie Séoudite, la RFA, l'Italie, le Canada, la Suisse, la Grande Bretagne, le Maroc, la Corée du sud..

Les réserves de minerai sont estimées à 500 Mn t et peut-être plus, soit: 285 à El Rhein, 101 à Oum Arwagan, 85 restant à Kedia, une extension de ces gisements pourrait ajouter encore 180 Millions de tonnes. Une douzaine d'autre Guelbs contiennent aussi du fer. La teneur en fer, variant entre 30 et 40% enrichissable à 65% par un procédé sec, donc qui ne pose pas un problème d'eau (séparation magnétique).

Les derniers chiffres d'exportation du minerai de fer sont:

1979: 9,3 Mnt	1980: 8,7 Mnt	1981: 8,9 Mnt (1)
: 6 Md UM	: 7,1 MdUM	: 7,8 MdUM (2)

Les principaux acheteurs du minerai: la France 2,7 Mnt; l'Italie 2,1 Mnt, la Belgique 1 Mnt, le Japon 1 Mn, la RFA (0,60), l'Espagne (0,5), la Grande-Bretagne (0,4), la Roumanie (0,2).

(1) Marchés Tropicaux 28 Mai 1982. De même Afrique - Industrie (22/6/1982)

(2) Afrique Industrie 22 Juin 1982.

2.1.1.2. Le Minerai de Cuivre

Le minerai de cuivre a été découvert en Mauritanie avant la seconde guerre mondiale, mais son extraction ne débuta que dans les années cinquante. La France ayant sur son sol le minerai de fer, les français s'occupèrent donc d'avantage du cuivre. Une société MICUNA a été créée en 1953 et obtint une concession d'extraction du cuivre, son capital était réparti comme suit: 50% actionnaires privés, 25% au bureau fédéral d'outre mer, 12,5% au gouvernement d'Afrique de l'Ouest français, 12,5% au gouvernement de Mauritanie. Mais la société ne réussit pas à extraire industriellement le métal, faute de technologie appropriée, monopolisée alors par la société Charter Consolidated.

En 1967, une autre société (SOMIMA) a été fondée pour prendre la relève. Son capital, estimé à 2820 Mn UM dont 1031 capital propre et le reste sous forme de crédits bancaires. La capital propre était réparti comme suit : 18,4% actionnaires français, 44,6% Charter Consolidated (anglo-américains), 22% Rep. Islamique Mauritanie, 15% Société Financière Internationale (IFC).

L'extraction du minerai démarra en 1971 dans le Guelb El Moghreïn (à 4 Km d'Akjoujt) sous forme d'oxydes de cuivre et leur enrichissement par le procédé dit TORCO (Treatment of Refractory Copper Ores).

C'est le premier exemple de participation directe de la Mauritanie à la création d'un projet d'industrie lourde de longue haleine. A côté de l'exploitation du fer c'est la seconde grande

occasion de décollage industriel.

Les réserves connues de minerai ont été estimées en 1975 à 3 Mnt oxydes et 20 Mnt de sulfures de cuivre. Le complexe mineur d'Akjoujt comprend l'exploitation à ciel ouvert et l'usine d'enrichissement. Les concentrés sont envoyés par camion au Wharf de Nouakchott pour l'exploitation.

Le volume de la production a varié selon la demande sur le marché international: 4,5; 14,8; 21,8; 20; 6,6; 9,4 et 7,6 milles tonnes pour les années successives 1971 - 1977. Les quantités exportées pour les mêmes années: 3,5; 16,1; 19,9; 23,7; 6,3; 6,5; 9,1 et en plus 4,9 milles tonnes en 1978.⁽¹⁾

La production du cuivre ne fut pourtant pas bénéficiaire commercialement - 50% seulement de la capacité de production était utilisée et la société subit des pertes dues à l'accroissement du prix de pétrole, aux difficultés du marché mondial dominé surtout par les USA. Aussi, les actionnaires décidèrent de fermer la mine (fin 1974). Afin de maintenir l'emploi⁽²⁾, le gouvernement mauritanien décida d'acheter la compagnie (920 Mn UM) et l'intégra à SNIM. Mais les pertes s'accumulant (680 Mn UM en 1974; 896, 747 et 707 pour les années suivantes), le gouvernement prit la difficile décision d'arrêter la production le 30 mai, 1978.

Les facteurs qui ont abouti à l'échec sont dûs à des causes

(1) Selon les chiffres de SOMIMA et les estimations de la Banque Mondiale rapport déjà cité. An. st. NU, 1980 donne pour 1975: 16,2 au lieu de 6,6 Milles tonnes.

(2) 400 travailleurs dont 88 européens.

extérieures : désordre du système monétaire occidental, spéculation internationale sur la matière première, hausse de prix du pétrole, le raffinage du cuivre étant particulièrement consommateur d'énergie.

Ces difficultés extérieures ne diminuent pourtant pas la valeur intrinsèque de l'entreprise qui représente pour la Mauritanie un centre national de progrès technique et économique. Aussi, le gouvernement n'a pas définitivement perdu l'espoir de reprendre la production. Il est actuellement question en fait de la reprendre en exploitant les sulfures de cuivre de la mine par d'autres procédés qui sont à l'étude. Il faut mentionner aussi que le minerai contient 4 à 5 gramme d'or par tonne et l'étude devra déterminer un procédé économique pour son extraction.

Une société SAMIN (Société Arabe des Mines de l'Inchiri) a été créée à cet effet le 18/2/1981, elle groupe: 34% du capital mauritanien, ARMICO (Arab Mining Co.) 20%, Iran, Lybie et autres pays arabes. Le plan prévoit l'extraction annuelle de 105300 tonnes de concentré à 25% de CU.

Les études pour la récupération de l'or contenu dans le minerai paraissent prometteuses et l'on s'attend à une amélioration sensible des prix du cuivre sur le marché international en 1983. Autant de facteurs encourageants.

2.1.1.3. La Gypse

Le SNIM a commencé en 1975 l'exploitation de la gypse d'une carrière à 50 Km de Nouakchott où existe un gisement de

gypse dunaire. On estime à 15 Mnt les réserves à 95% de teneur, 100 Mnt les réserves à 85% de teneur et un milliard de tonne à plus faible teneur. L'extraction a atteint 12 à 16 000 tonnes annuellement, exportés entièrement au Sénégal pour la cimenterie par un accord spécial avec ce pays.

2.1.1.4. Autres Ressources Minérales Susceptibles d'Exportation:

Le sol mauritanien qui se révèle très riche en minéraux est encore loin d'avoir livré tous ses secrets. Il est actuellement en pleine période d'exploration et l'on peut s'attendre à d'intéressantes découvertes : voici l'état actuel des perspectives, selon les renseignements à notre disposition :

(1) Dans le domaine du fer, le tableau suivant résume la situation en 1975 :

Tableau 10 . Sommaire des réserves de minerai de fer (1975)

Gisements	Réserves (en millions de tonnes)	Teneur en fer (en %)	Type de Minerai	Remarques
Chapeau de fer d'Akjoujt	24 - 25 certaines	50 à 53	moyen	Le procédé d'enrichissement est à étudier. Essayer la voie électrostatistique
Minerai d'Akjoujt riche en hématite	30 possibles	61	riche	Probablement il n'y a pas besoin d'enrichissement. En tout cas, procédé très facile, par voie magnétique.
"Cancas" d'Akjoujt	12 certaines	51	moyen	Le procédé d'enrichissement est à l'étude.
Sous-Produit d'Akjoujt	14 certaines	50	moyen	L'étude du procédé d'enrichissement doit être précédée d'une étude minéralogique.
Quartzites ferrugineux d'Akjoujt	500 possibles	36 à 40	pauvre	Le procédé d'enrichissement est à étudier. Essayer la voie électrostatistique.
Kedia d'Idjil	170 certaines	64,5	riche	Il n'y a pas besoin d'enrichissement.
Guelbs	500 certaines	38 à 42	pauvre	Le procédé d'enrichissement a été étudié, étude de faisabilité.
Quartzites ferrugineux du Tasiast	2000 possibles	35	pauvre	A étudier; probablement enrichissable par voie électrostatistique.

*Source: Reproduction de ONUDI: Planification
et Programmation de l'Industrie.
Mauritanie (1976)

(2) Le Cuivre :

Un projet d'exploration est en cours - à Moudjiria - et il semble prometteur. Le programme d'exploration est supervisé par l'Office Mauritanien de Recherche Géologique, nouvellement créé (1981). Le Fonds Européen de développement avance à ce projet un prêt d'environ 2,1 Mn \$.

(3) Pétrole :

Un programme de prospection est signé avec le Mobil Oil (34 000 Km²) près de Nouakchott. D'autres compagnies pétrolières sont intéressées aussi : La Mauritanie semble offrir de bonnes perspectives dans ce domaine aussi.

(4) L'Uranium :

Les résultats des recherches paraissent bons. Un projet de prospection est entrepris par la Japan's Uranium Development et France-Minatome dans le Nord du pays. L'Irak participe à l'exploration de ce métal.

(5) Les Phosphates :

Plusieurs travaux ont décélé l'existence des phosphates notamment dans la région du Sud près de la vallée du fleuve Sénégal, et dans la région du Centre. Les réserves, certaines dans la région du sud s'établissent à 150 000 tonnes avec des teneurs en P₂O₅ variant entre 26,2 et 28,1% (renseignements 1975). Dans la région du Centre, il faudrait continuer les recherches pour pouvoir estimer les réserves et leurs qualités.

(6) Le Calcaire :

Les réserves certaines sont estimées à 5 Mn t; les réserves probables à 1,5 Mn t et les réserves possibles à 1,5 Mn t.

Un projet est conçu par SNIM (1975) pour une cimenterie qui sera alimentée par ce calcaire.

(7) Pierres Ornementales :

Une carrière de marbre est déjà exploitée par une société du groupe de SNIM, près d'Akjoujt. Mais nous ne disposons pas d'information à propos des réserves, ni de leur qualités.

(8) Le Quartz pour Verrerie :

- Les sables du désert sont à analyser.
- Gisements de quartzites dans la région d'Akjoujt, déjà reconnus 93% de SiO_2 . Réserves probables 100 Mn t.

(9) D'autres minerais sont suspectés, mais l'état des recherches n'est pas encore assez avancé pour donner des certitudes.

2.1.2. La Pêche

2.1.2.1. Les Ressources :

La côte mauritanienne sur l'Atlantique, longue de 563 Km est la région la plus riche en poissons de la côte de l'Afrique du Nord-Ouest et l'une des plus riches au monde.

La quantité potentielle entre le détroit de Gibraltar et Dakar est estimée à 3 millions de tonnes, et la quantité annuelle exploitable à plus de 1 350 milles tonnes, dont environ 700 à 800 milles tonnes des côtes mauritaniennes.

Le gouvernement mauritanien, pourtant, accorda depuis l'indépendance, une attention particulière à ce secteur - d'une part en aménageant le port de Nouadhibou afin qu'il puisse recevoir les bateaux de pêche. Pour cela il obtint des prêts de la Banque Mondiale ainsi que du Koweit, de l'IDA et du Fonds de Coopération Français. D'autre part, un ministère de la pêche a été créé (1970) pour superviser l'activité de ce secteur. Enfin, en créant

2.1.2.2. La Pêche Traditionnelle :

La pêche fluviale est pratiquée sur le fleuve Sénégal par 30 à 40 milles secteurs par les méthodes artisanales traditionnelles. Les prises s'élèvent annuellement à quelque 15 000 tonnes en moyenne.

Sur mer aussi est pratiquée la pêche artisanale par quelques 400 pêcheurs et les prises annuelles se situent autour de 5000 tonnes (7500 en 1972) en moyenne.

Ces prises de poissons sont consommées sur place en partie, l'autre partie est livrée aux usines de poissons salés - séchés à Nouadhibou.

2.1.2.3. La Pêche Moderne:

Cette activité est pratiquée exclusivement par les flottilles étrangères qui opèrent pratiquement sans contrôle. Remarquons ici que la raffinerie de cuivre actuellement en construction produire en sous produit d'importantes quantités d'acide sulfurique dont une partie pourrait trouver un débouché naturel dans une usine d'engrais phosphatés.

une société nationale (SOMAP) d'économie mixte, avec une flotille moderne de 14 unités et une usine de transformation (SOMIP). Cependant, cette société dut cesser son activité en 1969 et vendre ses bateaux, n'ayant pu réussir à mener à bien son activité.

Aussi l'Etat fut contraint à prendre une autre direction : établir des accords de pêche avec les pays dont les flotilles opèrent dans ses eaux territoriales, contre la livraison d'une quantité de leurs prises du poisson aux usines de Nouadhibou et le paiement de royalties.

Cependant, à côté de ces flotilles qui opèrent sous licence mauritanienne, il existe un grand nombre d'autres qui opèrent sans l'autorisation requise. Selon les estimations, leur nombre dépasse de loin le nombre de ceux qui se conforment aux prescriptions légales. En d'autres termes, les ressources du pays en poisson sont carrément pillées par les étrangers.

Il semble que même les flotilles autorisées ne livrent qu'une infime quantité de poisson aux usines de Nouadhibou, quantité qui ne dépasse pas les 70 000 tonnes. Néanmoins, malgré les difficultés rencontrées, le gouvernement mauritanien ne lâche pas prise. Sa nouvelle politique dans ce domaine a été - comme dans les autres secteurs, de créer des sociétés mixtes avec des partenaires étrangers. Mais en même temps, il déploya son effort pour former les cadres mauritaniens et pour l'amélioration de l'infrastructure et des services afin de mieux desservir cette activité, de même qu'il créa de nouvelles capacités de conservation et de transformation du poisson à Nouadhibou. En 1980 le CMSN⁽¹⁾ décida même de supprimer toutes les licences déjà accordées et d'appliquer sa politique de constitution de sociétés mixtes.

(1) Conseil Militaire de Salut Nationale gouvernant le pays.

Seuls les bateaux battant pavillon mauritanien pourront désormais pêcher dans les eaux territoriales et doivent débarquer leurs prises à Nouadhibou.

En application de cette nouvelle politique de la pêche, plusieurs accords de coopération technique et de création de sociétés mixtes ont été signés au cours des années 1981 et 1982: avec la France, la Lybie, l'Irak, la Corée du sud, la RFA, le Japon, l'URSS, la Roumanie, l'Espagne, etc.

En 1981, la flotte sous pavillon mauritanien était composée de 57 bateaux congélateurs et de 5 chalutiers à glace. Des usines et un centre de formation sont en création à Nouadhibou. De plus, la Mauritanie a obtenu un crédit de 2,6 Md UM du F.E.D. (1) pour développer la pêche artisanale, notamment achat de moteurs hors bord, équipements, etc. - et vulgariser la consommation du poisson par la création d'une chaîne de froid notamment dans les agglomérations de la population.

La quantité de la pêche débarquée à Nouadhibou a évolué d'année en année, soit: 74, 70, 34, 31, 63 et 61 milles tonnes pour les années 1973 - 1978 successivement. Pour les exportations: 27; 28; 27; 22; 29 et 35 milles tonnes successivement. La valeur de ces exportations : 503; 706; 692; 750; 921; et 1179 millions UM.

En 1979 les exportations ont enregistré une forte baisse, 14600 tonnes seulement, mais en 1980, elles atteignirent 77100 tonnes et sont constitués à 80% de poissons frais et congelés.

(1) Fonds Européen de Développement.

En valeur, les exportations sont chiffrés à 600 million UM en 1979 et à 2 milliards en 1980.

La participation des activités de la pêche à la formation du PIB atteignit 2% en 1964 - 68 en moyenne, 3% en 1971 - 72 et 1,5% en 1976 - 77. C'est fort peu eu égard aux immenses ressources déjà mentionnées.

2.1.3. L'Agriculture :

Les ressources agricoles de la Mauritanie sont relativement peu importants, mis à part les possibilités pour l'élevage pratiqué encore par des méthodes quasi-naturelles. La pauvreté en ressources agricoles vient des conditions climatiques - manque de pluie, manque de sources d'eau douce pour l'irrigation, aridité du climat en général, la majeure partie du pays est constituée par le désert.

Bien sûr, avec le progrès scientifique - technique bien appliqué, il est possible de surmonter ces obstacles dans une large mesure et de dompter les aléas de la nature, donc de faire jaillir l'abondance peut-être même du désert. La Mauritanie, encore au premier stade de son développement scientifique technique et industriel, n'en est sûrement pas là encore. Mais avec l'accroissement progressif de sa capacité technologique productive, elle sera capable sans doute de mettre à profit ses potentialités et donc d'extraire de ses ressources une production sans cesse accrue.

Aussi est-il de la plus haute importance pour le pays d'accroître aussi rapidement que possible les éléments d'une telle capacité, à savoir l'élévation rapide des niveaux d'éducation et de formation

scientifique et technique de la population, de créer des établissements de la recherche-développement et d'implanter les industries technologiques, les industries industrialisantes créatrices des éléments et du savoir technologique.

Les principales ressources agricoles actuelles sont les immenses étendues de pâturage naturel qui permettent l'élevage des troupeaux, ainsi la vallée du Sénégal qui a commencé à recevoir l'attention méritée par la création de l'organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) groupant les trois états voisins concernés par ce projet : La Mauritanie, le Sénégal et le Mali, et dont il sera question plus loin dans cet exposé.

2.1.3.1. L'Elevage :

L'élevage des troupeaux constitue l'activité traditionnelle principale du pays. Il est pratiqué par l'immense majorité de la population mauritanienne : 80% et plus jadis, 70% en 1970 et par l'effet de la sécheresse, ce pourcentage est tombé encore à 60% actuellement. Il dispose de quelque 39,2 Mn d'hectare de terrains de pâturage soit 39% de la superficie totale de la Mauritanie, mais sa capacité productive dépend largement de la pluie qui se fait rare et varie beaucoup selon les années, 100 mm en moyenne par année. Les eaux souterraines sont fort peu exploitées, et les eaux de surface inexistantes, mis à part dans les oasis. Jadis, l'élevage produisait la moitié du produit économique total, mais cette part ne cesse de décroître : 50% du PIB en 1959, 28% en 1968 - après l'entrée en exploitation des mines de fer, 22% en 1972 et 22% aussi en 1976 - 77.

Par rapport à l'ensemble des exportations du pays, sa part a diminué aussi considérablement. Il représentait 24% du total des exportations en 1962; 5% seulement en 1968 et 4% en 1972. Encore faut-il rappeler que ces chiffres sont en dessous de la réalité vu les exportations non enregistrés, les troupeaux passant facilement à travers les frontières incontrôlées dans les pays limitrophes, Mali et Sénégal.

Mais l'élevage continue à être malgré tout la base principale de l'alimentation de la population du pays.

Dans les années soixante, ce secteur connut une expansion notoire et il reçut une certaine attention notamment sur le plan de la santé vétérinaire, campagne de vaccination contre les endémies notamment. Aussi contribua-t-il dans la proportion de 90% à l'augmentation de la valeur ajoutée de tout le secteur traditionnel qui connut un taux d'accroissement annuel estimé à 4% en moyenne. Mais la sécheresse sévissant vers la fin de la décennie frappa durement les troupeaux causant des pertes considérables. Le volume du cheptel dans son ensemble diminua d'environ 30 à 40%. Le genre bovin surtout en souffrit et son volume tomba de 2,6 Mn de têtes en 1968 à 1,1 en 1973 soit une diminution de plus de 58% environ. Les autres troupeaux résistèrent mieux et donc leur perte était moindre. Voici les chiffres pour les quatre années 1968, 1973, 1978 et 1981, successivement (en milliers de tête):

Bovins : 2600; 1115; 1186; 1200
Ovins et Caprins: 9000; 5850; 7512; 7800
Chamelins : 800; 670; 726; 742

Comme le montrent bien ces chiffres, mis à part le troupeau

chamelin qui résista fort bien à la sécheresse, éprouvant une perte supportable relativement, les troupeaux bovin, ovin et caprin sont en 1981 encore loin d'avoir compensé les pertes considérables causées par la sécheresse de 1969 - 73. Tout ceci incita certes, le gouvernement à prendre certaines mesures pour protéger le cheptel sur le plan sanitaire et nutritionnel; vaccination, construction d'abattoirs modernes frigorifiques, centre de production fourragère, ferme d'em-bouche . Mais ces mesures restent bien en deça des besoins.

En fait ce secteur est loin d'avoir reçu l'attention qu'il mérite afin de passer d'une activité traditionnelle, artisanale et largement nomadique, à une activité organisée à technique moderne efficiente et donc à une productivité élevée.

En général, la nutrition animale reste déficiente et il en est de même de la société animale: croisement pour l'amélioration des espèces presque inconnu, certaines maladies sont très répandues bien que certaines autres aient été plus ou moins enrayerées par des campagnes générales de vaccination. La faiblesse des services vétérinaires et notaires - en 1972 il n'existait dans tout le pays que 6 médecins vétérinaires, résidant surtout dans la capitale. Il en résulte une mortalité élevée et une productivité très faible.

D'ailleurs, il faudrait peut-être noter que la population pastorale elle-même a un niveau de revenu et un niveau de vie des plus faibles - 60 à 70 \$ par tête en 1972 dans le secteur rural.

Dans les années soixante-dix, l'effort du gouvernement se concentra surtout sur les infrastructures et sur l'industrie comme il a été mentionné déjà, le secteur rural ne reçut que fort peu du programme d'investissement. Dans le plan 1976 - 80, 18,5% des investissements publics sont alloués au secteur rural dans son ensemble, ce qui représente un effort notable. Cependant dans ce secteur et plus particulièrement dans celui de l'élevage, le problème n'est pas uniquement les dépenses d'investissement qui pourraient facilement être gaspillées et de faibles productivité. Le problème du secteur rural était généralement le talon d'Achille des plans de développement dans les pays en développement, ce qu'il faudra c'est l'application de tout un ensemble de mesures techniques et économiques pour l'amélioration sensible du niveau de vie et d'éducation des masses rurales et leur intégration dans la communauté nationale. Tout cela exige un effort réel et de longue haleine.

Les informations sont rares - presque nulles - sur l'état de la production animale du petit bétail, qui mérite cependant une attention particulière, vu les nouvelles méthodes industrielles appliquées avec succès dans ce domaine, notamment la production de poulet et d'œufs.

Voici quelques chiffres de 1982 sur l'ensemble de la production animale:

- Disponibilité en viande 50 000 tonnes/an; la demande 60 800 tonnes (38 kg par tête).
- Importation de fourrage concentré 10 000 tonnes. Exportation: bovin 50, ovin/caprin 300; chamelin 10 (en milliers).

- Industrie d'amont inexistante.
- Industrie d'aval: deux ou trois abattoirs frigorifiques.
- Investissement prévu pour l'élevage dans le plan 1981 - 1985: 8% des investissements du secteur rural.
- Production totale de lait de vaches: 95 000 t/an, et par vache 350 litres par an seulement, ce qui représente une productivité extrêmement faible. Lait de brebis et de chèvres 47 000 t/an; nombre de poules 2,5 millions 1969 - 71 et 3 seulement en 1981. Production d'œufs: 2750 t/an. On constate le peu de progrès accompli dans ce secteur relativement à ce qui été réalisé dans bien d'autres pays.

2.1.3.2. L'Agriculture proprement dite est notablement sous-développée et faible. Elle ne participe qu'à raison de 4% dans la formation du PIB, et n'occupe que 15% de la population.

Les principales cultures sont le mil et le Sorgho(100 000 tonnes), le niébé (haricot vert), les arachides, les patates, etc., et, récemment, le riz (coopération avec la Chine). L'indice général de la production agricole a évolué comme suit (base 1969 - 1971: 100): 102; 93; 89;... ; 98; 106 pour les années 1970, 1971, 1972, ... , 1980 et 1981 successivement (selon FAO).

Le rendement des cultures est très bas à cause du climat dur d'abord, sans doute, mais aussi et surtout à cause des techniques primitives inefficaces, encore utilisées actuellement, méthodes anciennes, non-utilisation d'engrais et d'insecticide, manque de débroussaage des mauvaises herbes, mauvaise utilisation

de l'eau, manque d'agro-ingénieurs et de techniciens et travailleurs qualifiés, faiblesse des techniques d'irrigation.

Aussi, l'Etat mauritanien conscient de ces déficiences va adopter une politique de développement agricole par un programme de construction de barrages et systèmes d'irrigation, la création d'un organisme spécialisé (SONADER) pour la promotion du secteur rural, par la formation de techniciens dans le cadre de la coopération technique et par l'extension de l'éducation, etc.

- L'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal (voir plus loin: les ressources d'eau douce), et la mise en valeur de la région sud-est;

- L'implantation d'un service de vulgarisation, l'aménagement des routes d'accès, et de points d'eau, l'expansion des périmètres irrigués, l'intégration des régions agricoles à l'économie, etc.

Un tel programme, bien exécuté permettra l'accroissement substantiel des cultures, un coefficient plus élevé de stabilisation de la production et la culture de nouveaux produits; fruits, légumes et autres. De même que le fourrage pour le bétail sera plus abondant, ce qui aidera aussi le secteur de l'élevage. En conséquence, les importations agricoles et alimentaires diminueront d'autant, et il sera possible de créer des industries agricoles modernes. Notons toutefois, qu'une forme moderne d'exploitation a commencé dans la décennie précédente mais il est encore limité:

création de fermes modernes s'étendant sur de larges superficies, relativement : fermes d'Etat pour la production du riz en coopération avec la Chine avec formation de cadres techniques, coopératives avec coopération technique du FED pour la production de légumes et du riz - dans la vallée du fleuve Sénégal.

Actuellement la Mauritanie importe beaucoup de produits agricoles, et d'origines agricoles (textile..), tandis qu'elle n'en exporte aucun - mis à part la gomme arabique qui d'ailleurs est en voie de complète disparition, comme on l'a déjà dit. Les statistiques du commerce extérieur (An. St. CNUCED, 1981) montrent pour 1975 ce qui suit :

La Mauritanie importe pour 30% du total de ses exportations des produits alimentaires, 1,76% des matières premières d'origine agricole (2,88% en 1974), entre autre 3,02% de fibres textiles, filés, tissus et vêtements (4,68% en 1974). Dans ces chiffres, relativement énormes - 33% environ du total - on trouve des légumes, plantes, racines alimentaires (10 millions UM), des céréales et produits de la minoterie (32 millions), sucre (89 millions), préparation de légumes, de céréales et autres (12 millions), tabacs (1 million) - ceci pour 1972. Il faut noter que les produits animaux sont quasi-absents des importations. En d'autres termes, il y a déjà auto-suffisance de ces produits. Par contre il y a une grande dépendance vers l'étranger pour les céréales, légumes et autres produits agricoles.

En revanche on ne trouve dans les importations que 0,36% d'engrais fertilisants soit quelque 0,5 million \$ seulement.

Les exportations de produits alimentaires et des matières premières d'origine agricole constituent 8,73%, soit pour la balance commerciale en 1975 :

- Importations enregistrées : 53,5 Mn \$
- Exportations enregistrées : 15,2 Mn \$

soit un solde négatif de 38,3 Mn \$ auquel il faudrait ajouter les importations non enregistrées.

Les derniers chiffres publiés pour 1978 et 1979 viennent confirmer, malheureusement, la tendance précédente, soit pour les importations de matières alimentaires - 50,2% et 45,3% - et pour les matières premières 4,7% et 4,7% soit en valeur absolue pour 1978: 104 Mn \$ et pour 1979: 117 Mn \$, et ceci bien que l'indice de la production agricole s'est élevé de 100 en 1975 à 122 en 1979 (114 en 1978).

2.1.3.3. Autres Ressources Agricoles:

- Les ressources forestières : la forêt occupe une superficie totale de 15 millions d'hectares soit 15% environ de la superficie totale du pays.

Ce secteur est pourtant entièrement négligé dans les études. Il n'est pourtant pas dénué d'importance.

L'activité forestière est limitée à la collection de la gomme arabique des arbres sauvages. La gomme arabique, jadis très importante, a reculé beaucoup dans la dernière décennie au point qu'elle a perdu presque tout son poids dans l'économie du pays

et dans son commerce extérieure à partir de 1973 où l'exportation de cette matière est tombée à 201 tonnes contre 5730 tonnes en 1972; 170 en 1974, 1421 en 1976 et 421 en 1977. Le gommier est en voie de disparition complète sous l'effet conjugué de la sécheresse et des dégradations causées par les animaux et les pasteurs.

- le bois : les statistiques de la FAO, la seule source d'information que nous ayons pu avoir à ce sujet, mentionnent les chiffres suivants pour la production du bois (1975 - 1978): bois industriel (non conifère) : 39 à 41 000 m³/an; bois combustible 526 - 560 000 m³/ an.

- les dattiers-palmiers : représentent une source importante d'alimentation pour les nomades. La production des dattes demeure une activité entièrement traditionnelle des régions désertiques, aux techniques très anciennes et son importance dans l'économie du pays fort limitée.

2.1.4 Les Ressources en Eau Douce :

Nous avons très peu d'information et d'études sur cette ressource naturelle, bien que pour un pays comme la Mauritanie, elle doit avoir son importance et ses repercussions aussi bien sur la vie des agglomérations de population que pour l'agriculture et l'industrie.

Le seul réservoir naturel d'eau douce dans le pays est le fleuve Sénégal à la frontière sud du pays. Les nappes souterraines sont, semble-t-il, très importantes bien qu'encore mal connues,

mais avec les puits forés, elles assurent l'approvisionnement en eau de la population.

Les principales villes du pays, y compris la capitale, sont alimentées en eau par des forages et des conduites qui couvrent leurs besoins domestiques, industriels et pour les cultures maraîchères. De plus, Nouakchott dispose d'une usine de dessalement d'eau de mer qui se tient en réserve pour parer à toute éventualité.

Le gouvernement a adopté depuis quelques années une véritable politique de l'eau comprenant un vaste programme de construction de barrages avec ses voisins, le Sénégal et Mali, dans le cadre de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Le barrage de Diama est déjà en construction et coûtera 474 Mn FF soit environ 68 Mn \$. Un autre barrage, celui de Manantali, en territoire malien, vient de recevoir à son tour sa première pierre, posée par les chefs d'Etat des trois pays (18 mai, 1982). La maîtrise du fleuve devrait fournir l'eau suffisante pour irriguer quelque 140 000 ha sur la rive mauritanienne. Un 3^o barrage entièrement mauritanien est aussi entré en phase d'exécution, celui de Foun Gleita pour la mise en valeur de la vallée du Gorgol noir, à l'est de Kaédi. Il créera une réserve de 500 millions de m³ d'eau avec une disponibilité annuelle de 170 millions de m³ pour irriguer 3600 ha avec 15 villages pour 5000 familles. On y prévoit la culture de riz et du maïs, 26 000 tonnes, et des cultures maraîchères 8000 t. Le coût prévu s'élève à 100 Mn \$ financés par le FED (16 Mn); RFA (8 Mn); IDA 15; FAO 10; Abou Dhabi 10; Lybie 10; etc. D'autres ouvrages sont aussi en exécution dont celui d'Aftout Essaheli financé par l'Irak, 45 Mn \$.

A côté des barrages, un programme de forage profonds de nuits est entrepris pour multiplier les petits périmètres irrigués villageois moins coûteux mais non point moins productifs. On espère ainsi atteindre 60 000 ha irrigués en l'an 2000 (3000 par an), mais à supposer que ce chiffre fut réalisé, il n'assurera pas encore l'autosuffisance alimentaire du pays qui doit importer actuellement quelque 160 000 t. de céréales par an, coûtant plus d'un milliard UM.

Les objectifs de l'OMVS vont cependant plus loin et notamment la maîtrise du fleuve pour la navigation et surtout la production d'énergie électrique bon marché.

2.2. L'Industrie Manufacturière :

Les industries de transformation sont dans leur majeure partie nouvellement créés ou même encore en voie de création.

2.2.1. Production de l'énergie :

La production de l'énergie électrique est monopolisée par une société nationale (SONELEC), qui en est chargée aussi de la distribution dans tout le pays.

Sa production est assurée par une centrale diesel. Le coût en est très élevée et constitue donc un coût en plus pour l'expansion industrielle. Les deux grandes sociétés minières de fer et de cuivre en ont consommé 80% (1974).

L'ensemble de la production dans les principales villes a évolué comme suit pour les années 1970 - 1973 successivement,

(en million kwh) : 40; 42; 47; 53; et en 1979 - 80: 100, 102 Mh kwh.

La capacité installée 53 et 55 milles KW 1979-1980 et une centrale de 25 KW est en construction par SNIM pour le projet de fer Guelb El-Phein (production prévue pour 1983). Le prix à la consommation s'établissait en 1970 comme suit:

- haut et moyen voltage à Nouakchott : 29 FCFA pour le commerce et l'industrie; 34 pour le reste.
- bas voltage : 31 FCFA et 34 successivement.

1.2. La Mauritanie satisfait encore actuellement tous ses besoins de carburants - produits pétroliers, par l'importation en bateaux-citernes - le transport intérieur se fait par voitures citernes. La consommation totale de produits (en milliers de tonnes): 153, 131, 178 pour les années 1973, 1975 et 1977, dont (en 1977): 36 de Fuel et Diesel oil, 112 de Gasoil et 25 de Gasoline pour voitures.

2.2.2. Le Secteur Manufacturier, vue d'Ensemble:

2.2.2.1. Vue d'Ensemble :

L'industrie manufacturière moderne est encore en voie de formation. Les grandes entreprises, relativement, viennent juste de démarrer, et les informations sur leur fonctionnement sont encore rares et guère sûres. Les petites et moyennes industries modernes, elles mêmes, ne remontent pas très loin

dans le temps, la plupart d'entre elles ne datent pas plus de 15 à 20 ans. Les informations les concernant non plus ne sont pas très abondantes. Quant à l'artisanat traditionnel, bien qu'il remonte loin dans le temps, les informations sur ses capacités et ses perspectives sont loin d'être complètes.

Pour l'ensemble du secteur manufacturier, une enquête - inventaire globale - a été menée par une mission du PMUD selon un accord avec le gouvernement mauritanien du 15 novembre 1974⁽¹⁾. La mission était composée de 5 experts, dont 2 économistes industriels, et 3 ingénieurs, et a travaillé en étroite collaboration avec le ministère de la planification et du développement industriel. Ce sont les résultats de cette enquête qui vont nous servir de base principale d'information pour l'analyse, que nous compléterons à l'aide d'autres informations plus récentes mais forcément très partielles.

Les activités industrielles, classées comme telles, contribuent à la formation du PIB à prix constants de 1973 comme suit: 636 Mn UM en 1973 soit 5,9% du PIB; 769 Mn UM en 1976 soit 5,9%; 912 Mn UM en 1978 soit 7,4%, calculées en \$ aux prix courants⁽²⁾, elle forment 5% du PIB au prix de l'acheteur en 1970, 6% pour 1977, 1978 et 1979, sans changement, soit quelque 9,6; 29,9; 29,8 et 33,6 Mn \$ courants, successivement. En comparaison avec 1960, il faut constater un progrès constant indéniable. Pour cette

(1) Publié en 1976 sous le titre: Planification et Programme de l'Industrie, UNIDO, doc. DP/ID/SER. B/55.

(2) ECWA, Statistical Indicators of the Arab World, 1981.

dernière date, en effet, nous trouvons 140 Mn UM équivalant à 3% du PIB au coût des facteurs, prix constants de 1963; et en 1963: 160 Mn UM = 3,3%; en 1969 : 340 Mn UM = 3,9% toujours du PIB en prix constants de 1963 et aux prix des facteurs.

Une autre constatation : l'artisanat⁽¹⁾ représente: 1,7% en 1960 contre 1,3% pour l'industrie (y compris l'énergie); en 1963 il diminue à 1,5% contre 1,5%; en 1969 il tombe à 1,6% contre 2,3% pour l'industrie moderne. Ce qui équivaut successivement à: 80; 80; 140 Mn UM en prix de 1963. Pour 1973, 1976 et 1979, la production artisanale devient négligeable avec 34, 39 et 41 Mn UM, soit quelque 0,03% seulement du PIB. Ces chiffres montrent que l'artisanat traditionnel est en voie de disparition, non pas en valeur relative seulement, ce qu'on pourrait fort bien comprendre, mais aussi en valeur absolue, ce qui nous paraît moins compréhensible, sinon sujet à critique.

Des chiffres précédents, il apparaît que le secteur manufacturier dans son ensemble ne produisait en 1979 qu'une valeur totale se montant à quelque 30 Mn \$. Par ailleurs il était formé exclusivement de petites et moyennes entreprises (PMI) dont le nombre total était 77 employant quelque 5000 personnes.⁽²⁾

Avec un volume de production de cet envergure, peut-on vraiment parler de véritable industrie? Aussi, celle-ci va commencer à se former à partir de la décade en cours, avec

(1) Notons que l'enquête globale effectuée par la mission du PNUD sus-mentionnée, n'a pas parlé sur l'artisanat.

(2) Selon le rapport de la Banque Mondiale 4.6.1979, P.S.

le démarrage des premières grandes - relativement - industries.

Quoi qu'il en soit cependant, il nous incombe de donner un aperçu général des résultats de l'enquête - inventaire mentionnée plus haut, concernant les PMI manufacturières existant en 1975, et selon la classification adoptée par la dite enquête.

2.2.2.2. Les Petites et Moyennes Entreprises Manufacturières
en 1975 :

(a) Bâtiments, travaux publics et routiers :

Vingt-sept entreprises - 4560 emplois - investissements globaux - 1 145 Mn UM. Par entreprise le nombre d'emplois varie entre 25 et 1000. Moyenne par entreprise : 168 emplois.

Le personnel étranger atteint parfois 80% dans les fonctions de cadres supérieurs et moyens et grande proportion d'ouvriers qualifiés.

Certaines entreprises sont suréquipées et l'équipement est sous-utilisé; d'autres, par contre, souffrent du manque d'équipement.

Le chiffre d'affaire par emploi en moyenne est de l'ordre de 278 000 UM (= 5560 \$ environ) indique une faible productivité générale.

L'enquête souligne le manque d'organisation technique, l'absence de comptabilité analytique et de "tableau de bord", l'entretien est défaillant, le matériel et l'équipement sont en fort mauvais état. L'artisanat dans cette branche: une vingtaine d'artisans - maçons très mal équipés et formés.

Signalons que la partie essentielle des activités de cette classe d'entreprises est constituée par des travaux de construction et n'appartient point au secteur des industries de transformation. Une faible partie des activités par contre peut être classée à la rigueur dans ces dernières; tel que les ateliers de construction métallique, de bloc de ciment, etc., devrait plutôt être classée dans le secteur artisanal moderne.

(b) Mécanique et Réparation Automobile :

Cette classe est dominée par les ateliers de réparation automobile mais, par contre, on y trouve aussi un établissement (la combe) et les ateliers appartenant à la société minière SNIM qui pratiquent la construction mécanique et la mécanique de précision, sont bien équipés et disposent d'un personnel compétent et qualifié.

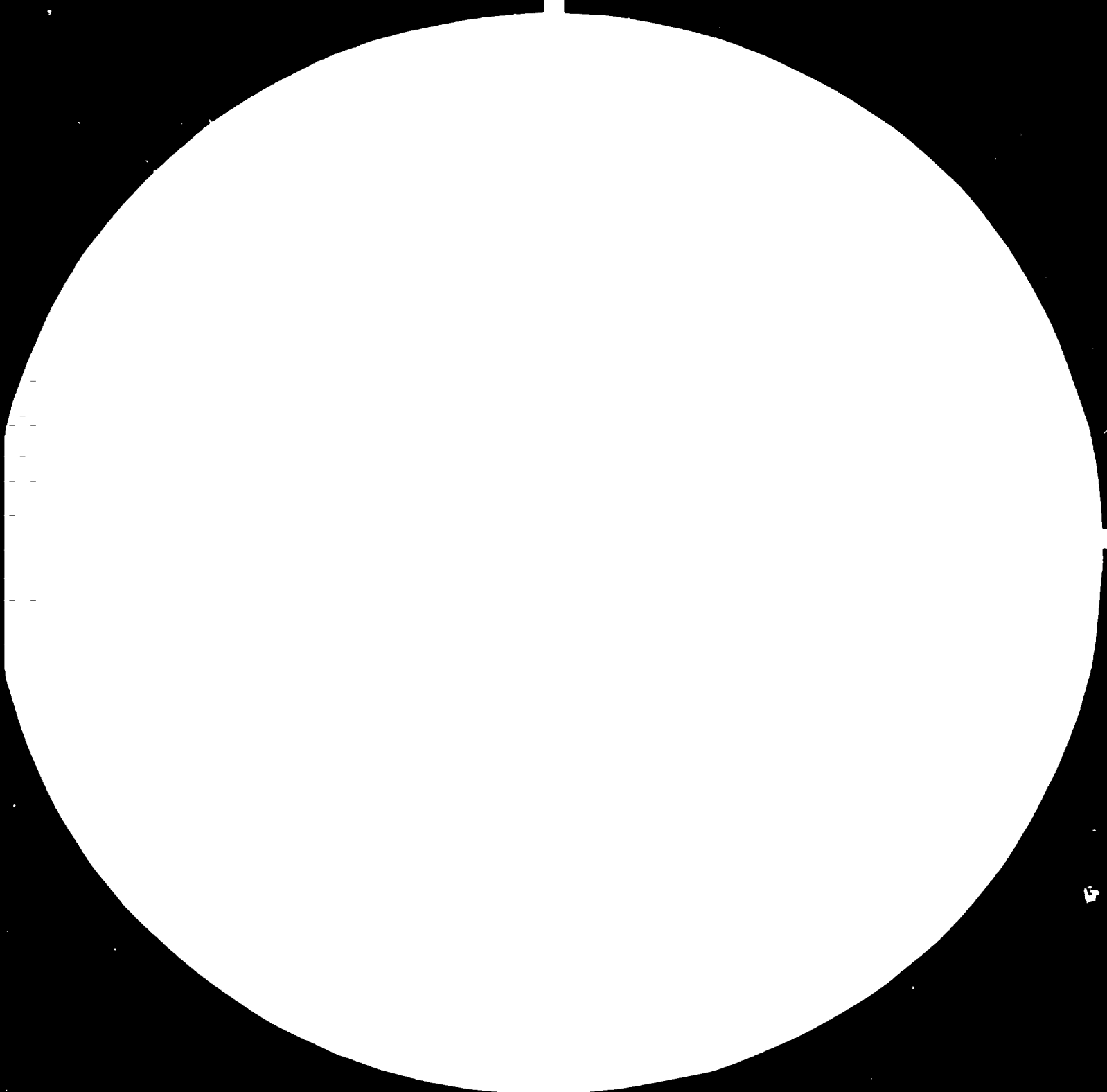
Pour le reste, les ateliers sont maléquipés, malorganisés, malgréés, le personnel, à de rares exceptions n'est pas compétent.

Nombre total d'entreprises	:	6
Nombre total d'emploi	:	121
autres donnés	:	inexistants

(c) Menuiserie et charpenterie en fer et en bois:

L'étroitesse du marché a amené les industriels à grouper ces deux sortes d'activités (fer et bois) dans les mêmes ateliers - bien qu'elles soient totalement différentes. Par ailleurs, à part une ou deux entreprises qui fabriquent des citernes et réservoirs en tôles d'acier, il n'existe pas, à proprement parler, d'ateliers de construction métallique.

CO
CO
CO
CO





Resolution Test Chart
1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8

Resolution Test Chart



Nombre total d'entreprises : 9
Nombre total d'emplois : 248
Autre information : inexistant

Exception faite d'une ou deux entreprises, les autres sont maléquipés et en général mal organisées et leur prix de revient est excessif.

(d) Industries Chimiques :

- Une usine de fabrication d'allumettes, travaillant à 40% de sa capacité. Nombre d'emplois : 51; Investissement: 18 Mn UM; capital social: 7 Mn UM ; autres informations : inexistantes.

- Deux autres entreprises sont plutôt des entreprises commerciales, pratiquent le conditionnement et la vente de produits chimiques et de gaz industriels.

(e) Industries électriques, eau, gaz, froid et climatisation:

Ici il faut classer à part la société nationale d'électricité ayant le monopole de production de l'énergie et possédant plusieurs établissements dans les principales villes du pays, qui est une entreprise aux structures solides.

Les autres entreprises dans cette classe sont des ateliers qui "bricolent" et manquent de travailleurs qualifiés et compétents. Les installations sont en état de délabrement, etc. - quelque 300 emplois.

(f) Industries textiles et de confection :

C'est plutôt l'artisanat qui domine ici. Une seule usine de confection existe à Nouakchott employant 130 personnes, seule information rapportée par l'enquête.

Un centre de formation de l'artisanat du tapis existe aussi qui compte une centaine d'élèves. Un office de l'artisanat (OMA) est chargé de promouvoir l'industrie du tapis, dont la production est faible et la qualité plutôt médiocre et le prix de revient élevé.

(g) Industries Alimentaires :

Trois entreprises : une de boissons gazeuses et de glace alimentaire (capital 16 Mn UM, nombre d'emplois 34) et deux boulangeries modernes.

(h) Industries des Cuirs et Peaux :

A part l'artisanat, peu important, il n'existe pratiquement aucune production industrielle, pas même une véritable tannerie bien que la quantité de peaux disponible est relativement importante.

(i) Imprimerie et Reliure :

- Une imprimerie nationale bien installée et bien équipée;
- Une entreprise moyenne bien gérée;
- Une entreprise artisanale.

Nombre total d'emploi: 131

Capital Social : 75 Mn UM

(j) Industries des Transports, du Tourisme et Autres :

Ces activités dénommées industries ne pourraient en fait être classées comme industries manufacturières, mais comme "services".

2.2.2.3. Les Petites et Moyennes Entreprises Industrielles Nouvelles:

Sur les nouvelles PME, mises en services au cours des dernières années, nous avons peu d'information précise. Une exposition nationale industrielle s'est tenue à Nouakchott entre le 2 et le 5 avril 1982, la première du genre, rapporte la presse spécialisée⁽¹⁾. Elle était organisée par le ministère de l'industrie et du commerce sous le thème "Produire et Consommer Mauritanien". Le ministre, dans son allocution, souligna la réussite du gouvernement dans la réalisation d'un bon nombre d'unités industrielles visant à substituer les produits importés. Ainsi, au cours de l'année 1981, cinq de ces unités sont entrées en production, et les investissements effectués sont de l'ordre de 500 Mn UM, auxquels il faut ajouter 300 Mn UM pour l'extension des unités existantes - soit au total quelque 16 Mn \$.

Parmi les sociétés exposantes, la revue signale une société pour la production du savon (SOMIGEN) au capital de 44 Mn UM (0,9 Mn \$), une pour la production des bougies (SOMACOGIR) au capital de 6,2 Mn UM, réalise un investissement de 135 Mn UM commence sa production en janvier 1982, capacité: 12 Mn de bougies par an.

- Une fabrique de farine (9000 t/an) et de pâtes alimentaires (3000 t/an). Société anonyme mixte 50% mauritaniens et 50% étrangers (FAMO). Main d'oeuvre 50 emplois; investissement global 50 Mn.

(1) Marchés Tropicaux.. 29.5.81.

- Une fabrique de savons (inaugurée 5.6.81) à Nouakchott, la première du genre. Coût total 120 Mn UM; capacité de production 4500 t/an de savon pour couvrir les besoins du pays estimés 1500 t/an et exporter dans les pays voisins.

Par ailleurs, nous avons trouvé dans la presse spécialisée des appels d'offres aux étrangers pour la participation à la création d'entreprises industrielles mixtes, précisant les formes et le rapport de la participation.

Par exemple : projet de fabrication de matériel agricole (pelles, rateaux..). Capital 60% mauritanien, 40% étranger; recherche partenaire étranger pour prêts, gestion, formation, technologie.. investissement prévu 48 Mn UM.

De même, par exemple, projet de fabrication de carreaux céramiques.. projets d'ustensile de maison, de bonnetterie, etc.

Dans l'ensemble, selon l'analyse du 4^o plan de développement, le secteur privé a réalisé au cours des années 1976 - 1980 des investissements se montant à 643 Mn UM répartis sur les 9 projets industriels suivants :

- "Usine" de réception du ciment en vrac, et de stockage et ensachage : 130 Mn UM (emploi 41);
- Usine d'emballage 35 Mn UM (11 emplois);
- Savonnerie (déjà mentionnée) 130 Mn UM (41 emplois);
- Une usine de pointe et de grillage;
- Une usine de couverture et mousse 152 Mn UM;
- Une usine de peinture 34 Mn UM (29 emplois);

- Un atelier de papeterie 45 Mn UM (45 emplois)
- Un atelier de détergents 61 Mn UM (28 emplois)

D'autres projets avaient été agréés au bénéfice du code d'investissement et entrèrent en exécution. Certaines d'entre eux entrèrent déjà en fonctionnement comme :

- L'usine de farines et pâtes alimentaires (déjà mentionnée);
- Un atelier mécanique;
- Un atelier de rechapage de pneus;
- Une fabrique de bougies (déjà mentionnée)
- Une laiterie;
- Une usine de fourrage avec silo pour céréales;
- Une usine d'eau minérale.

Actuellement, selon le 4^o plan toujours, les PMI privées emploient en total quelque 3000 ouvriers répartis ainsi : mécanique générale (1000); habillement (700); artisanat du tapis (320); imprimerie (270) et autres PMI (700).

Par ailleurs, un ensemble de mesures d'encouragement a été appliqué à cet égard, entre autre la création d'un organisme spécialisé : le Centre d'étude et de promotion industrielle, pour aider à l'installation des PMI nationales et étrangères :

Tous les investissements privés nationaux et étrangers bénéficient des avantages fiscaux (exonération des impôts et stabilisation des charges fiscales pour une période allant jusqu'à 20 ans).

En outre, les investisseurs étrangers bénéficient de la

garantie de l'Etat pour le transfert des biens d'equipements et des dividendes.

Mais malgré tous ces avantages, peu d'industries s'implantent à cause surtout de :

- Exiguité du marché et faiblesse des circuits de distribution;
- marges bénéficiaires importantes dans le commerce;
- manque d'infrastructure et coût élevé des constructions;
- pénurie de main d'oeuvre qualifié;
- manque de capitaux.

Les entrepreneurs préfèrent investir dans l'immobilier et dans le commerce (bénéfices spéculatifs) au lieu de l'industrie où les profits sont relativement faibles et la période de gestation longue. La plupart des industries créées sont plutôt des extensions d'activités commerciales, réalisent très peu de valeur ajoutée et utilisent peu de travail local. Les profits réalisés résultent de marges commerciales plutôt (souvent de position monopolistique).

2.2.2.4. Les industries modernes de la pêche et du traitement du poisson :

Ces activités groupent 8 entreprises (en 1975), toutes sont emplantées à Nouadhibou :

- Industries mauritaniennes de la pêche (IMAPEC), la plus importante des 8 entreprises. Cette usine a été créé en 1970 par un organisme public espagnol. Un accord avec le gouvernement d'Espagne est intervenu en 1982 par lequel ce pays cède la propriété de l'usine au gouvernement mauritanien . (1)

(1) Afrique Industrie No. du 8.6.1982.

La production : poisson congelé, salé et séché: capacité:
conserves en boîtes métalliques 33 000 t/an. Farine et
huiles de poissons : Capacité : 45 000 t/an. Production de
glace: Capacité : 20 000 t/an.
Capital 200 Mn UM; investissements 421 Mn UM.

En 1975, le taux d'utilisation de la capacité des équipements était : 50% pour la congélation et la salaison, 88% pour les conserves et 26% seulement pour la farine. Pour l'ensemble le taux se situe autour 35% seulement de la capacité maximale. L'usine importe matières pour emballage, des ingrédients, etc., en plus des pièces de rechange et l'équipement.

Emplois (en 1975) : 55 Espagnols (direction et techniciens); 800 Mauritanien (ouvriers et maîtrise). Résultats pour 1973 et 1974 déficit 40 et 23,6 Mn UM. Obstacles au bon fonctionnement : approvisionnement insuffisant et manque d'adaptation du personnel.

- Les 7 autres entreprises sont de moindre envergure que la précédente, mais pratiquent les mêmes activités sauf la conservation en boîte. Voici un tableau résumant leurs caractéristiques :

Table 11 - Résumé des entreprises de l'industries du poisson

Nom	Date de fonctionnement	Capital Mu Um	Investissement	Capacité a prod. t/an poisson frais	Genre d'activité	Utilisation capacité	Emplois Etranges	Mauritaniens	Résultat en 1974 Mu Um	Difficultés
INAPEC	1970	200	421	(98000)	divers.	35%	55	800	déficit 23,6	approvision. personnel
MAFCO	1972	32 japonais	108	10000	congélation	60%	17	105	déficit 12	approvisionnement
SOBRAMA	1968	16 Mauri.	3	10000 12500	congélation glace	100%	2	130	bénéfice 10	Pièces de rechange approvis..
SONEPA	1970	..	100	150000	farine	..	5	53	..	approv. bas prix mondial des farine approv.
SAFAR	1919	53	28	15000	Salé-seché	25%	5	90	bénéfice 1	
SEA	1947	..	45	3000 15000 5000	congélation salaison glace	6% 2% ..	9	45		a cessé son activité, provisionnement
SAHARA-	..	15000	farine	56%	
OSYAR	9000	farine	11%	
Total	-	(300)	(700)	340000		..	93	1223	déficit 25	

Le tableau précédent montre clairement que toutes les entreprises sont de taille moyenne - à l'exception peut-être de l'IMAPEC - et leurs capacités sont sous-utilisées sauf pour une seule entreprise - à cause surtout des difficultés dans l'approvisionnement en poisson frais, difficulté qui est restée et qui même s'est aggravée dans les années suivantes.

Récemment, comme on l'a vu, le gouvernement a adopté une nouvelle politique dans ce secteur. Mais nous n'avons pas de renseignement encore sur les résultats obtenus ou attendus pour l'année en cours.

- Quoi qu'il en soit, il convient de préciser que l'industrie du traitement du poisson dans son ensemble a participé à la formation du PIB en prix courants pour un total de 97 Mn UM en 1973, 189 Mn en 1976 et 200 Mn en 1977 ce qui représente une valeur ajoutée guère importante, surtout si on la compare aux ressources énormes de la pêche. Cette situation (de 1975) va se prolonger et même empirer dans les années suivantes et l'industrie du traitement du poisson, faute d'approvisionnement en poisson frais, embarqué à Nouadhibou, vont se dégrader. Une telle évolution va amener l'Etat à mettre un terme à la politique des licences accordées aux flottes de pêche étrangères, suivie jusqu'à maintenant avec un échec patent, et concevoir une nouvelle politique de la pêche à partir de 1979 que nous exposerons par la suite.

2.2.2.5. Les grandes industries intermédiaires créées par l'Etat :

Elles sont toutes de création récente et peuvent être classées comme industries de production de bien intermédiaires. Elles comprennent les entreprises suivants :

(a) Une raffinerie de pétrole ayant la forme juridique d'une entreprise publique, située à Nouadhibou, conçue sur du brut importé d'Algérie. Les installations achevées par la Société Autrichienne Voest-Alpine devaient être réceptionnées début 1978. En 1982, après la reprise des relations avec l'Algérie, un accord prévoit la coopération avec ce pays pour le démarrage de l'entreprise - prévu pour juillet 1982⁽¹⁾ - et la fourniture du brut. Il a fallu 20 Mn \$ pour la remise en état et le démarrage. Les investissements totaux se sont élevés à 6,2 Md UM après réduction de 800 Mn UM par Voest Alpine, soit en augmentation de 2,4 Md UM = 63% sur les investissements prévus initialement (3,8 Md UM).

La capacité de production : 1 Mn t de produits/an;
débouchés prévus : marché intérieur 25 à 40%; exportation: 60 à 75% vers l'Europe; main d'oeuvre: 250 personnes.

La Société Mauritanienne des Industries du Raffinage (SOMIR) a été chargée de gérer cette entreprise, avec l'aide des experts algériens qui assisteront les cadres nationaux pendant 2 ans.⁽²⁾

(b) Une mini-aciérie électrique pour la fabrication du fer rond à béton utilisant la ferraille provenant surtout des chemins de fer usés. La capacité de production est 36 000 t/an pour le laminoir, mais la capacité du four ne dépasse pas actuellement 12 000 t/an. Les produits, de très bonne qualité, semble-t-il, sont destinés au marché local et aux pays voisins, notamment pour

(1) La raffinerie est entrée effectivement en fonctionnement déjà.

(2) Selon: Documentation Française, Fichier Industriel, Avril 19 1982.

les travaux de l'OMVS.

L'usine a démarré en 1981 et a été intégrée à SNIM, devenant (SNIM-Acier).

Au cours de notre entrevue avec M. Moctar Salem (30 IX 1982), Chef du Département Gestion Prévisionnelle et Formation Professionnelle à SNIM, ce dernier nous a informé que certains problèmes techniques concernant le four avaient gêné au début le fonctionnement de l'usine. Mais ces problèmes ont été résolus, et l'usine fonctionne normalement. Néanmoins la production actuelle ne dépasse pas 9000 tonnes/an, ce qui élève le coût de production et fait en conséquence subir à la société une perte annuelle d'environ un million de dollars supporté par la SNIM elle-même. On espère cependant pouvoir élever la production annuelle à 12 000 tonnes environ, mais il manque des travailleurs qualifiés notamment des agents de maîtrise. Selon M. Salem, toutefois, il sera possible d'élever la production à 15 000 tonnes ce qui abaissera les coûts de production de sorte à éliminer les pertes. Une telle performance nécessitera toutefois une extension de la capacité du four ou bien une importation de pellets de fer pour utiliser à plein la capacité du laminoir.

(c) Une raffinerie-agglomération de sucre, achevée en 1977 - avec deux années de retard - reste inutilisée jusqu'à 1981 date à laquelle elle a été mise en marche avec l'aide et la coopération technique algérienne aussi. L'usine a été construite par une firme des Etats Unis (USA) "Lang Engineering Co.", mais elle était si malconçue et exécutée que le coût final atteignit 24,7 Mn \$ au lieu de 7,4 Mn \$ coût prévu, soit avec un montant équivalent 330% le coût prévu initialement.⁽¹⁾

(1) Avec une telle augmentation des coûts du capital fixe, il est évident que le coût du raffinage sera très élevé. D'après ce que nous avons pu comprendre de notre entrevue avec un responsable mauritanien, la "Lang Engineering Co." qui a conçu et exécuté cette raffinerie n'avait même pas d'existence réelle, elle s'était constituée uniquement pour entreprendre la construction de la raffinerie mauritanienne!!

La capacité de raffinage est théoriquement de 160 t/jour à partir du sucre brut importé. La gestion de l'entreprise a été confiée à la (SOSUMA) Société Sucrière de Mauritanie.

Comme on le voit, les investissements de l'Etat dans l'industrie de transformation ont été bien en deça des ambitions, et en somme fort modestes. Cette retraite, acceptée à contre coeur, sans doute, sera, à n'en pas douter, un des principaux obstacles au développement et particulièrement au développement intégré du secteur industriel en Mauritanie. On verra plus loin pourquoi.

(d) Les grandes projets industriels:

(1) Un projet d'usine de plâtre est actuellement proche de la phase d'exécution, le projet de contrat étant prêt à la signature avec une firme allemande (RFA), la durée d'exécution estimée à 2 ans, clef en main, le coût est de l'ordre de 22 Mⁿ DM. En décembre, 1981, un accord de prêt a été signé avec l'Irak pour financer l'exécution de ce projet, dont le maître d'oeuvre est la SAMIA (Société Mixte Mauritano-Koweïtienne 50% plus 50%).

(2) La même société prépare un avant projet de fonderie de cuivre pour l'obtention du cuivre à 100% du minerai concentré à 25% d'Akjoujt produit du minerai de cuivre par la Société EAMIN, et dont il a été question précédemment (cf. 2.1.1.2.).

(3) Le projet de loin le plus important pour le développement industriel de la Mauritanie, est sans nul doute le complexe sidérurgique de pelletisation du fer, projet qui a été inscrit au 3^o plan avec des investissements se montant à 26 Md UM et qui devait entrer en fonctionnement en 1980. Avec l'exécution

de ce projet, ça aurait été une première et importante phase d'intégration de l'industrie minière à l'économie nationale qui se serait réalisée. Elle aurait donné accès immédiatement à la croissance de la fabrication des aciers laminés et par là à une intégration verticale de cette branche industrielle. La mini-aciérie actuellement en fonctionnement et qui essuie une perte annuelle de 1 Mn \$ par an, faute de pellets pour utiliser à plein la capacité du laminoir, serait devenue par le fait même valorisée réalisant même une marge de profit.

Ce projet, étudié et préparé par la SAMIA et dont le contrat d'exécution était sur le point d'être signé avec une firme japonaise en 1979, pour un montant de 210 Mn \$ avec une capacité de production de 2 Mn t/an de pellets, a été arrêté au dernier moment. Il le fut sous la pression de la Banque Mondiale.

Le projet devait s'approvisionner en minerai de fer à forte concentration magnétique de la production du projet des Guelbs, or de puissants intérêts sidérurgiques occidentaux étaient liés à l'obtention du minerai des Guelbs pour lequel des prêts de 150 Mn \$ étaient accordés par la Banque Mondiale et un groupe occidental.

Le projet de pelletisation a donc été étouffé dans l'oeuf par les intérêts dominants dans l'économie mondiale. On ne le retrouve même pas inscrit au 4^o plan dans lequel aucun montant d'investissement n'est prévu pour l'industrie sidérurgique. L'idée de l'usine sidérurgique n'est pourtant pas morte et entermée, car un tel projet représente un intérêt vital et peut-être la meilleure sinon l'unique chance de développement industriel réel du pays. Certes, l'industrie de la pêche peut constituer

un pôle de développement intéressant et vital. L'industrie de l'acier et les industries en son aval constituent, pourtant, des industries stratégiques sans lesquels aucun développement industriel réel ne peut se concevoir. En plus de la valeur ajoutée considérable qu'elles créent dans l'économie nationale, valeur ajoutée actuellement extravertie par l'exportation du minerai de fer, et donc transférée aux économies riches et dominantes, en plus donc de la valeur ajoutée, c'est toute l'économie nationale dans son ensemble, l'emploi, les grands équilibres économiques, l'accumulation des connaissances technologiques et la formation de la capacité technologique qui bénéficient largement de ces industries réellement industrialisantes et développantes.

Aussi, l'idée du complexe sidérurgique se trouve diffuse et forte dans le pays. Elle est au coeur de tous les responsables que nous avons pu consulter, sans exception, et qui l'ont défendue avec enthousiasme.

Elle est actuellement à l'état de recherche et d'études dont les résultats décisifs apparaîtront très prochainement. Un gisement très important de minerai de fer a été découvert en effet à Taziazet pas loin de la ligne du chemin de fer (une trentaine de Km) et à quelque 110 - 150 Km de la mer seulement. Le gisement contiendrait des réserves immenses - quelque 2,5 milliards de tonne du minerai de très bonne qualité, teneur 46% enrichissable à 70%.

Si ces informations venaient à être confirmées par les résultats des analyses attendus au cours de l'année en cours (dernier mois de 1982), le projet de pelletisation démarrerait

réalisant l'espoir des frères mauritaniens.

D'après les études à l'étape actuelle, le projet Taziazet pourrait produire 10 Mn t/an de minerai au moins, dont 5 Mn t enrichies à 70%, seraient destinées à l'usine de Bahrein à réduction directe et destinée à couvrir les besoins en pellets des usines du Golfe et des pays arabes du Machrek. Les 5 autres millions de tonnes seraient transformées en Mauritanie pour approvisionner en pellets les besoins des pays du Maghreb et de l'Egypte. Les besoins de la partie arabe en pellets pour la fin des années 80 seraient, selon une étude de l'Union Arabe du Fer et de l'Acier, d'environ 12 Mn t/an.

Les coûts de ce projet se monteraient approximativement à quelque 1000 millions de \$ pour les opérations d'extraction du minerai de Taziazet qui ressortent du domaine de SNIM, et à 300 - 400 Mn \$ pour le projet de pelletation qui est du ressort de la SAMIA.

Donc, le projet est conçu dans le cadre de la coopération et de l'intégration arabe, ce qui lui assurerait un financement facile, une souplesse et un marché potentiel très important, donc une forte chance de réalisation. De telles perspectives ne peuvent, ne doivent pas être perdues de vue. Elles ne peuvent que mériter toute l'attention de la Mauritanie et de ses pays frères.

CHAPITRE III

Les Obstacles au Developpement

et

La Politique Industrielle

3.1. Les obstacles et contraintes :

Les obstacles au développement économique et particulièrement au développement industriel, dans les pays faiblement développés, sont bien connus. On les trouve énumérés et analysés dans beaucoup d'ouvrage sur la question. La Mauritanie n'échappe pas à cet égard au sort commun qu'elle partage avec les autres pays aux premiers stades de leur développement. Elle se trouve même dans une situation relativement plus accusée, vu les conditions climatiques particulières au Sahel africain, ses maigres ressources agricoles, son faible volume démographique, son revenu national très limité, et l'absence quasi-totale de structures modernes au jour de son accès à l'indépendance politique.

Ces obstacles, qu'on appelle déficiences, insuffisances, handicaps, contraintes, raretés ou autre termes, sont liés à l'essence même du phénomène de sous-développement, qui est le côté négatif du développement, l'envers de la médaille :

- faiblesse du revenu donc du marché de l'épargne et de l'investissement;
- inadéquation de la force de travail, manque de cadres, etc.;
- manque de ressources, matières premières, etc.;
- déficiences de l'efficacité et de la productivité;
- problème financier;
- manque d'infrastructure.

Tous ces obstacles, contraintes, problèmes, etc., sont certes réels, et on pourrait en rajouter. Concernant la Mauritanie, nous les avons tous rencontrés chemin faisant au cours des pages de cette étude. Mais le problème essentiel, l'essence du problème du sous-développement est-il vraiment là? Existe-t-il une économie, fût-elle hautement avancée, qui n'ait des obstacles, des raretés, des problèmes? On pourrait même regarder les choses de manière inverse et voir dans les obstacles, les contraintes, etc., des défis, des incitants, donc des sources de forces poussant à l'effort créateur ... Après tout, le développement serait-il autre chose que la réponse adéquate à ces défis? Aussi, voit-on couramment la rareté et l'abondance se côtoyer et les deux faisant problème! Lorsqu'un pays manque de matières premières et qu'il dispose de technologie, de volonté .. rien ne l'empêcherait de combler son manque des chez les autres. Autrement, pourquoi y-a-t-il, y-a-t-il en toujours l'échange, le commerce? Lorsqu'on manque de main d'oeuvre qualifiée, de cadres, etc., rien n'empêcherait de les former, de changer le système d'éducation de manière adéquate, d'instituer l'éducation permanente et au besoin d'importer provisoirement les cadres qui manquent pour répondre au défi. Avec le progrès technique, il y a besoin de changer constamment le système d'éducation et de formation pour former la main d'oeuvre qualifiée et les cadres qu'il impose et ceci est un problème général à tous les pays, etc.

Quoi qu'il en soit, avoir tout à la fois chez soi et donné d'avance sans manquer de rien, cela est-il dans l'ordre des choses de ce monde? Et c'est fort bien ainsi! Autrement tout serait résolu, pas de problème, pas de contradiction, donc pas d'effort et pas de progrès!

Le problème n'est donc pas dans l'existence de difficultés, de contraintes et de problèmes.. il est ailleurs.

Toute la question réside dans l'attitude adoptée à leur égard : les accepter et s'y soumettre, ou bien les affronter, et, dans la mesure du possible, les dompter, les dominer.

Or ici, nous rencontrons généralement deux courants, deux tendances principales. La première, aux accents occidentalocentriste, rationalisatrice, voudrait y voir un ou des cercles vicieux, aux forces endogènes, implacablement négatives, et donc pratiquement, sinon absolument invincibles, déterminantes. Ce qui implique l'adoption d'une certaine stratégie aux couleurs pessimistes, pire fatalistes. Puisque tel est le réel, telle est l'ampleur et la ténacité des obstacles et résistances au développement, ne serait-il pas plus réaliste, plus sage donc, de ne pas s'user ses forces dans une entreprise impossible, et par contre, de s'armer de patience et de modestie en acceptant une forme de croissance déterminée par l'état de choses existant ?

La seconde tendance principale, au contraire, est de nature dynamique et combative. Elle voit dans les difficultés et les obstacles autant de défis qui appellent à l'action, à la lutte créatrice, au changement volontariste des équilibres établis. L'état de choses existant ne serait donc pas un donné immuable, mais le résultat d'un processus historique donné et qui mieux, pourrait être renversé par une action stratégique consciente, résolue et efficace.

La première vision à quoi conduirait-elle? Sinon à la continuation des situations acquises et donc des contradictions déchirantes, et à leur transformation éventuelle en conflits porteurs de risques graves pour le développement et le progrès? La seconde, par contre, appelle à un ordre économique et social basé sur la coopération et l'entraide entre les hommes et les nations, créatrices d'un monde ordonné, harmonisé où chacun saurait trouver sa place et son rôle indispensable pour l'enrichissement et le progrès de tous. Cette conception de l'histoire présente serait à réaliser selon une stratégie - action rationnelle, intégrale et concertée visant à faire démarrer un processus de causation circulaire et cumulatif, selon les termes de Gunnar Myrdal, menant au développement.

Les recommandations de la Banque Mondiale, au gouvernement mauritanien contenues dans son rapport que nous avons cité dans ce papier, de même d'ailleurs que ses recommandations dans d'autres rapports concernant les pays africains, par exemple le rapport rédigé par le groupe d'études de stratégies pour l'Afrique, baptisé "Rapport Berg"⁽¹⁾, qui ne sont pas sans influencer beaucoup de politiques africaines, versent généralement dans la première des deux lignes ci-dessus exposées. Après avoir analysé les contraintes au développement en Afrique sub-saharienne et constaté, avec un ton désabusé, le très faible taux de croissance du PNB, qui a été en moyenne de 0,8% par tête et par an seulement, pour la période 1970 - 1979, le rapport Berg accuse le rôle grandissant des Etats africains et des secteurs publics - mal-administrés et inefficaces généralement, selon le rapport - la surévaluation monétaire, l'industrialisation intensive, etc.. Il n'entre pas dans notre propos d'analyser

(1) Publié en 1981 sous le titre "Le Développement Accéléré en Afrique au sud du Sahara. Programme Indicatif d'Action", rédigé par le Groupe d'études de stratégies (MM. Berg, Amoako, Güsten Meerman, Tidrick, etc.)

ce rapport qui a suscité paraît-il beaucoup d'irritation et d'agacement en Afrique⁽¹⁾. Un auteur, bon connaisseur de ce continent⁽²⁾, y relève "surtout son hymne sans nuances au libéralisme intégral made in USA"..., qui d'après l'auteur, ne constitue pas "la réponse à l'attente de ces pays", et l'hypothèse que la stagnation est due en grande partie à des monnaies surévaluées qui freinent les exportations, et encouragent les importations inutiles, protègent exagérément l'industrie nationale, etc. Un autre auteur⁽³⁾ taxe le rapport Berg d'impérialisme intellectuel et de technocolonialisme: "Rêvant de pays sous développés gérés comme IBM.. nos experts imaginent une sorte de suradministration d'élite qui représenterait "l'intérêt général dans la lutte bureaucratique pour les ressources (texte du rapport)", et "Des institutions de décision plus fortes seraient aidées dans leurs formations par les "donateurs"⁽⁴⁾ qui devraient "prendre conscience spéciale de fixation des priorités dans le contexte africain" (texte cité du rapport), etc.

(1) Nous avons utilisé ici un résumé du rapport Berg publié dans la revue *Marchés Tropicaux*.. du 13 Nov. 1981. "Les contraintes du développement accéléré en Afrique sub-saharienne" - (PP 2863-65).

(2) J. Ferrandi, Président du Comité International pour l'Afrique Noire, ancien directeur du FED, Fond Européen de développement. Son article dans le même No. de la revue, sous le titre "Reflexions sur un Rapport".

(3) J. Petit-Laurent, "un certain impérialisme intellectuel" - *Marchés Tropicaux* (13 nov. 1981) P. 2866.

(4) Ce qui voudrait dire en clair que les représentants de la Banque et des Etats et sociétés capitalistes développés auront en quelque sorte à se substituer aux organismes nationaux pour déterminer les priorités et gérer l'économie.. au profit de qui?

Le rapport de la Banque Mondiale sur la Mauritanie relève de la même conception. Après avoir souligné les principales contraintes et les problèmes du développement du pays pendant les années soixante-dix, le rapport en arrive au principal, aux mesures stratégiques appliqués par le nouveau gouvernement selon un plan de redressement préparé avec l'aide de la Banque Mondiale elle-même, soit :

- Consolidation de la dette extérieure;
- importance de l'aide au budget courant;
- contrôle étroit sur les dépenses publiques;
- changements drastiques dans les priorités d'investissement du secteur public;
- réduction rude du rôle de l'Etat dans l'organisation et la direction des investissements miniers et industriels de base;
- politique libérale et ouverte au secteur privé mauritanien et étranger;
- Révision claire de la politique précédente qui concentrait l'action de l'Etat surtout sur le développement de l'industrie et des transports. La plus haute priorité au secteur qui doit rester le principal support de l'économie - "le projet du minerai de fer sera le principal et peut-être l'unique projet industriel du gouvernement, tandis que les secteurs traditionnels (agriculture, élevage, pêche) doivent recevoir une priorité croissante..

Et encore ceci : l'obstacle formidable est la rareté des projets bien préparés du fait de l'incapacité de l'administration mauritanienne pour la préparation et l'analyse des projets, et leur exécution. D'ou la nécessité de l'assistance technique..

Incapacité de l'épargne nationale à financer les projets, donc "la plus grande part du capital nécessaire pour réaliser le plan de développement doit venir de l'étranger", et donc : "indeed the government has been very prudent to include in the Rehabilitation Plan only projects that have already attracted the interest of external donors (...) However, considering the country's general poverty (...) Mauritania can only afford the necessary borrowing if most of the foreign capital is on concessionary terms (...) Foreign donors should be prepared, therefore, to finance a substantial proportion of the local costs of the few high priority development projects".

Voilà la vision globale de la Banque Mondiale. On ne peut être plus clair!

Cependant, la Banque n'a pas démontré que l'initiative privée et plus apte à gérer économiquement l'industrie que le secteur public et l'administration de l'Etat; et si le capitaliste se révélait par hasard plus apte à générer des profits, son activité répondrait adéquatement à l'intérêt national, au développement économique et social du pays. Elle n'a pas démontré non plus que les profits des capitalistes locaux ou des "donors" étrangers restent dans l'économie nationale et accroissent son potentiel, sa capacité d'épargne, d'investissement et de développement, qu'ils ne sont pas gaspillés dans des importations de luxe ou transférés à l'étranger. Elle n'a pas non

non plus démontré que le développement pourrait prendre son élan en limitant l'intervention de l'Etat et son rôle dans l'investissement, son rôle d'organisateur et de dirigeant compétent de l'économie et de son développement. Or, il est bien démontré que plus un pays et une économie sont retardés, plus le rôle de l'Etat doit être important et décisif dans l'organisation et le développement national. La Banque n'a pas démontré non plus que, si les cadres sont insuffisants pour concevoir et exécuter les projets de développement, l'Etat est incapable de les former, qu'il est incapable de créer une capacité technologique-administrative nationale. La Banque au lieu de recommander la formation rapide d'une telle capacité, voudrait que l'Etat limite son rôle, abdique de son rôle principal d'agent du développement national.

Comment peut-on alléguer la pauvreté du pays et l'insuffisance de l'épargne intérieure pour financer les projets de développement alors que les transferts à l'extérieur (dividendes, service de la dette, revenus, importations futil ..) pompent presque tout le surplus économique produit et notamment dans le secteur minier et moderne... comment la production industrielle pourrait se développer si les 80% de la population ont un revenu des plus bas dans le monde, alors qu'une infime minorité s'approprie la majeure partie du revenu national pour en dépenser une bonne part à l'extérieur du pays..?

La Banque Mondiale, au lieu d'analyser les problèmes en profondeur, s'arrête à la surface des choses et propose des solutions qui retiennent l'économie mauritanienne inéluctablement dans le cercle vicieux. Aucune des propositions de la Banque ne concerne les transferts de capitaux à l'étranger sous quelque

forme que ce soit. D'ailleurs, comment oser toucher à ce tabou, et donc effrayer les investisseurs éventuels.. quand on voit tout le salut dans l'investissement privé et d'abord étranger, dans la générosité des donateurs et dans la forme concessionnaire? N'y aurait-il pas alors le risque que tout le surplus économique généré par le secteur moderne sorte du pays et que le total des prêts et des dons reçus suffise à peine à couvrir les transferts à l'étranger? Aussi, la force principale du développement, la solution essentielle aux obstacles et problèmes de l'économie mauritanienne ne résident pas à l'étranger, elles doivent venir de l'intérieur même de cette économie, mais dominée, et dirigée vers la réalisation des hauts intérêts du développement national dans tous les aspects: économique, social, éducatif, etc., et qui pourrait, mieux que l'Etat, qu'une volonté nationale, concevoir, planifier, coordonner, diriger, contrôler, réformer pour réaliser le développement national? Certes, le développement accéléré pourrait exiger un supplément de force qui vienne de l'extérieur dans les conditions historiques actuelles, mais à condition qu'il s'agisse d'un supplément et non de forces principales, et que cet apport s'inscrive dans le cadre d'une véritable coopération internationale et non d'une aide inversée!

Il s'agit, à notre avis, d'opérer l'intégration complète du secteur moderne, et notamment de l'industrie minière, à l'économie réelle de la Mauritanie. Ce qui exige des changements structurels, entre autre et surtout, une redistribution des revenus en faveur de la grande majorité de la population afin que l'industrie de transformation mauritanienne trouve une demande locale solvable et que le développement général et équilibré

du pays puisse démarrer sur une base solide? Toute forme juridique de la propriété qui permette la pérennisation des transferts d'envergure ne pourront aboutir en fin de compte qu'à l'approfondissement des dualismes intérieurs, quelque puisse être le rythme de croissance du secteur moderne intégré à l'économie des centres industriels dominants.

Ce qu'il faudrait pour éliminer les obstacles au développement industriel, et économique en général, et pour dominer les goulets d'étranglement qui le guettent sur son chemin, c'est, non pas de les accepter, de les caresser gentille-ment ce qui les rendra plus vicieux et plus tenaces, mais c'est de les affronter avec énergie et courage, et avant tout de s'atteler à la tâche de la formation d'une capacité technologique et scientifique nationale sans cesse grandissante et efficiente. A savoir une capacité technique, scientifique, et administrative de conception, d'exécution et de production, soutenue par l'adhésion massive de la population, une population qui soit l'instrument de la stratégie du développement en même temps que son but premier, autrement dit une population aux niveaux de vie, d'éducation et de formation sans cesse croissants. Sinon, comment pourrait-on songer à développer une industrie dynamique et nationale c-à-d intégrée à l'économie du pays et ayant pour but la satisfaction de ses propres besoins? Comment pourrait-on créer des industries modernes, fussent-elles de taille modeste, et à plus forte raison des entreprises de grande échelle, tout en maintenant les structures actuelles niveaux de la force de travail: santé, nutrition, éducation et formation, etc.?

Il est bien clair que tous les indicateurs du développement

marchent ensemble. Aussi, est-il vain de songer à la création industrielle, base de tout développement véritable, sans en même temps songer aussi à l'instrument essentiel de cette création: les hommes avec tous leurs besoins matériels et moraux, leurs capacités techniques et scientifiques, leurs espoirs légitimes...

Aussi, pour mettre en oeuvre une telle stratégie, faudrait-il encore que son instrument matériel, le surplus économique indispensable pour la production élargie, soit récupéré et réorienté pour l'investissement dans les projets de cette stratégie. Un pays dont le revenu global est maigre et dont le besoin d'investissement et de développement est impérieux, comment pourrait-il se permettre de gaspiller ne serait-ce qu'une petite partie de ce surplus?

Les causes extérieures sont, certes! responsables en partie des difficultés que connaît l'économie mauritanienne, mais d'une partie seulement. Une des causes principales, peut-être la cause principale des difficultés de la persistance des obstacles et contraintes, de leur aggravation à certains égards, réside dans les déficiences de la stratégie et de la politique du développement économique et social, appliquées jusqu'à maintenant et qui font que toutes les ressources réelles du pays continuent d'échapper à sa domination et à son contrôle. La richesse halieutique, la richesse minière, l'élevage animal produisent peu de valeur ajoutée, ne constituent pas des pôles de développement créant par leurs effets induits des grappes d'industries et d'activités diverses complémentaires et intégrées, élargissant le marché, abaissant les coûts de production, etc...

Examinons donc la stratégie et la politique du développement économique et social et particulièrement du développement industriel, pour nous en convaincre.

3.2. La Politique du Développement Industriel :

Remarques préliminaires :

Il nous faut distinguer de prime abord entre la politique définie dans les textes, et notamment dans les plans de développement économique et social, adoptés par le gouvernement, d'une part, et d'autre part, la politique réelle suivie en fait sous les contraintes et les changements de conception, d'humeur et de style des gouvernants et gérants de l'économie nationale.

Ces deux politiques diffèrent sensiblement l'une de l'autre. La seconde étant la résultante d'un ensemble de faits et d'interventions qui échappent à la volonté du législateur et du pouvoir exécutif, d'autant plus que les textes eux-mêmes des plans de développement sont de nature indicative et non contraignantes pour les gouvernants et les différents centres de décision administrative, et de plus sont pratiquement inapplicables aux initiatives privées. D'autre part, il faut souligner que le discours politique, dans les pays en développement notamment, tend à proclamer les buts et objectifs sans toujours se soucier entièrement des moyens et instruments nécessaires pour les atteindre, ou même sans attacher toute l'importance nécessaire à la consistance et à l'harmonie entre les objectifs et entre eux et les moyens et instruments prévus, et ceci aussi bien sur le plan de l'adéquation pure et simple que sur celui de la séquence temporelle.

En d'autres termes, le texte politique a toujours tendance

à exprimer des vœux ou des buts généraux parfois difficiles à atteindre, plutôt que de définir des objectifs précis conformes à une analyse lucide et scientifique des situations et des conditions de fait.

Au cours de l'analyse, nous avons eu souvent l'occasion d'exposer la politique économique et industrielle dans certaines domaines et de la comparer avec les réalisations effectives, tout en montrant les principales causes qui ont été derrière les écarts constatés entre les deux.

Ici nous allons essayer d'esquisser les grande lignes politiques et l'image synchrone de l'évolution réelle de l'économie et particulièrement de l'industrie.

3.2.1. On peut distinguer trois phases principales d'évolution de la politique générale du développement.

La première commence avec l'indépendance politique du pays en 1960 et s'étend jusqu'en 1972. Elle se caractérise par l'hégémonie française sur l'économie mauritanienne grâce au prolongement des anciennes structures coloniales et notamment des capitaux français dominants dans le secteur minier, financier et bancaire. Dans ce cadre général, la politique du gouvernement mauritanien, consistant surtout à asseoir la souveraineté nationale sur les deux plans intérieur et international et en conséquence sa politique économique s'inspira t de deux principes: la prudence et une certaine austerité dans les dépenses.

La deuxième phase commença en 1972 et consistait à renforcer

la structure de l'Etat, à éliminer les séquelles de la période coloniale et à encourager la formation d'une structure capitaliste locale : entrepreneurs, hommes d'affaires et autres. Dans ce cadre, l'Etat appliqua les principales mesures de réforme économique : révision des accords avec la France, sortie de la zone franc, création de la monnaie nationale (Ouguya) et de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), prise en main des capitaux bancaires, nationalisation des compagnies d'assurances de la principale entreprise minière qui était "un état dans l'état" la MIFERMA, mauritanisation des petites et moyennes entreprises ces réformes aidèrent à la formation et à l'extension du secteur privé, mauritanien et mixte, dans l'industrie, le commerce et les services et, bien sûr, portèrent un rude coup à l'hégémonie française.

La troisième phase commença avec le changement politique en 1978 et la déposition du président de la république Moctar Ould Dada : la ligne économique est centrée alors sur le redressement : arrêt du conflit avec le Polisario pour alléger le poids des dépenses publiques, révision administrative, encouragement de l'initiative privée, renforcement des relations économiques avec les pays d'Europe et avec les pays arabes, priorité donnée à l'industrie de la pêche, au secteur minier et aux projets communs avec Mali et le Sénégal concernant le fleuve Sénégal.

3.2.2. Les plans du développement économique et social :

Quatre plans furent adoptés : 1963 - 1966, 1970 - 1973, 1976 - 1980 et le 4^o plan 1981 - 1985 que nous exposerons à part avec plus de détail.

Un certain nombre d'objectifs sous formes de principes généraux se trouvent repétés sous une forme ou une autre dans tous les quatre plans :

- indépendance économique;
- développement économique et social;
- priorité absolue aux industries minières;
- encouragement et soutien de l'initiative privée, mauritanienne ou mixte, notamment dans le cadre de la petite et moyenne entreprise;
- mauritanisation de l'économie et des cadres;
- valorisation des ressources naturelles;
- substitution aux importations dans les 3 premiers plans.

Quant aux mesures et moyens à utiliser pour atteindre les objectifs sus-mentionnés, il serait bien difficile de dire que les 4 plans se distinguent vraiment par le souci de réaliser une parfaite correspondance entre eux, sauf exception, notamment en ce qui concerne la priorité donnée à l'extraction minière.

Concernant l'objectif de l'indépendance économique par exemple, il serait bien ardu de démontrer que le recours intensif aux sources extérieures du financement, la forme concessionnaire offerte au capital étranger dans le cadre de l'entreprise mixte, la non-diversification de la structure économique, la mono-exportation, le déficit croissant des échanges extérieurs de la balance de payments et de la balance alimentaire, l'appel et l'encouragement du capital privé étranger avec la garantie qui lui est donnée du transfert des capitaux et des profits.. il serait bien ardu de démontrer que toutes ces pratiques tendent à réaliser l'indépendance économique et il en est de même de l'objectif du développement économique et social. De plus, ce dernier ne se trouve nulle-

ment traduit dans une stratégie globale définissant avec un degré suffisant de rigueur sinon de précision, les principaux paramètres, mesures, relations et changements structurels qui lui correspondent.

Quant à l'objectif de mauritanisation des cadres, certaines mesures partielles sont certes édictées pour l'atteindre. On ne trouve pourtant pas une véritable stratégie de l'éducation de la formation et de la culture permanente - pourtant pièces maîtresses dans ce domaine - correspondant au développement accéléré des cadres nationaux et tendant à remplacer rapidement les cadres étrangers; et l'on pourrait poursuivre le même raisonnement à propos des autres points. Certes, il serait bien gratuit d'affirmer que la contradiction ou du moins l'inadéquation sont introduites de façon consciente - ce qui ressortirait à la pure démagogie, quoiqu'aucun pouvoir, même bien établi, ne dédaignerait entièrement à cette pratique vieille comme le monde - ou qu'elles sont inventions purement mauritaniennes. Le fait doit pourtant être souligné. Le défaut des moyens, les contraintes innombrables qui pèsent sur l'économie mauritanienne et l'économie en voie du développement en général, expliquent ici au moins les défaillances. Mais, revenons à la politique économique générale des plans de développement en vue de déceler les changements, les caractéristiques propres, et notamment en ce qui concerne le développement industriel.

Dans le 1^o plan aucun investissement industriel n'est prévu, mis à part les industries extractives. L'industrie de la pêche seule bénéficie du programme d'investissement (1150 Mn UM 6,9%, réalisation 301%). Le secteur privé lui-même, n'y a guère joué un rôle, il s'est concentré sur les transports.

Dans le second plan, l'industrie de la pêche reçut 2,7% et les industries de transformation 6,9% du total des investissements publics, soit 2000 Mn UM = 40 Mn \$ (réalisation à 223%) dont une usine de boissons gazeuses et une usine de confection d'habits.

Concernant la pêche, les activités des nationaux reculent au profit des activités des navires étrangers avec application de la politique des licences accordées à ces navires.

Concernant les deux derniers plans 1976 - 1985, nous examinerons les faits plus loin.

3.2.3. La Coopération Economique Internationale

La politique de coopération économique suivie par l'Etat mauritanien avec les autres pays a suivi des près ses relations politiques générales, et se concentre surtout dans le domaine du financement indispensable à la réalisation des projets et particulièrement de l'industrie minière.

(a) La France, occupait une place prépondérante dans les relations de coopération avec la Mauritanie jusqu'au début des années 70, et continue depuis à occuper une place importante. La réalisation des principaux projets du fer, l'encadrement administratif, l'éducation et la formation des cadres mauritaniens sont les domaines où la coopération française joue un rôle particulièrement vital. Par le biais de cette coopération et du traité de Yaoundé puis du traité de Lomé (1975), la Mauritanie est membre associé de la CEE, et à ce titre elle reçoit un aide financière

du Fonds européen de développement (FED) et du Fonds d'aide à la coopération (FAC). La place de la France dans la coopération devait, à partir de 1972 - 73, subir les conséquences de la politique des réformes économiques dont il a été déjà question, mais sans jamais se reléguer à l'arrière plan cependant. La France continue toujours, en effet, de jouer un rôle vital dans la coopération et dans l'exécution des principaux projets mauritaniens.

(b) Dans le cadre africain :

La coopération avec les pays africains et notamment avec les pays de l'ouest africain se situe dans le cadre régional particulier et panafricain en général. La Mauritanie fait actuellement partie de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C^{FAO}) instituée par le Traité d'Abidjan signé en 1973 visant à l'intégration économique progressive à l'instar de la CEE et créant dans ce but : - une taxe de coopération régionale (T.C.R.) touchant les produits industriels échangés sous un régime de préférences tarifaires - un fonds communautaire de développement (FCD), financé par la TCR; - un fonds de solidarité et d'intervention pour le développement communautaire (FOSIDEC institué en 1977). Dans ce cadre, un certain nombre de résultats pratiques ont déjà été obtenus notamment sur le plan des échanges. Mais la Mauritanie, vu la structure de ses produits industriels exportables, n'a point profité des préférences tarifaires instituées.

(c) Dans le cadre des pays limitrophes :

Une organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a été créée en 1972, entre les 3 pays limitrophes (Mauritanie,

Mali, Sénégal). Visant à la réalisation de projets communs concernant l'aménagement du fleuve et son utilisation pour l'irrigation, pour le transport et pour la production de l'énergie électrique. La phase exécutive de l'aménagement a déjà démarré, comme nous l'avons précédemment mentionné, avec la construction, en bonne voie, des deux principaux barrages prévus (Manantali et Diama). Les investissements nécessaires au projet dans son ensemble sont estimés à quelque 900 Mn \$ financés à 50% par les pays arabes, à 39% par les pays européens, et à 10% par le fonds d'aide au développement (français).

(d) La coopération avec la Banque Mondiale se concentre surtout dans le domaine de l'extraction minière depuis le début de l'opération (1963) et jusqu'au dernier projet, celui des Guelbs. La coopération financière de la Banque aussi à l'infrastructure.

La coopération avec les EUA a été négativement influencée par l'attitude de ce pays à l'égard de la guerre du Sahara, mais elle prend actuellement une certaine envergure..

Avec la Chine, la coopération prend des formes originales notamment dans le cadre du développement agricole, de la formation des cadres sanitaires et agronomiques.

(e) La coopération arabe :

Cette coopération est la pièce maîtresse, depuis le début des années 70 notamment, dans les relations internationales de la Mauritanie qui, entretient en effet de larges relations d'aide

et de coopération économique et financière avec la majorité des pays arabes. Malheureusement, cette coopération subit parfois l'impact négatif des aléas des relations politiques et idéologiques inter-arabes.. notamment l'impact de la guerre du Sahara et des positions contradictoires adoptée à son égard par les différents pays arabes.

Néanmoins, la Mauritanie depuis son retrait de cette guerre en 1978, tente d'établir des relations équilibrées avec tous ses pays frères, et la coopération économique et financière avec eux prend une allure croissante et de première importance, notamment avec l'Algérie, le Maroc, la Lybie, le Koweït, l'Arabie Saoudite, l'Irak et Abu Dhabi qui participent au financement des principaux projets mauritaniens dans une proportion substantielle allant jusqu'à 50% parfois. La coopération avec d'autres pays arabes, notamment avec la Syrie, se limite au cadre culturel et éducatif.

Rappelons encore que la Mauritanie fait partie de la ligue Arabe (1974) et elle est membre du Marché Commun Arabe (1977).

Toutefois, la coopération avec les pays arabes est promue à un renforcement progressif, et devrait aller dans le sens de l'intégration dans le cadre de la division arabe du travail, l'économie mauritanienne étant largement complémentaire avec les économies des autres pays arabes frères, surtout dans les secteurs de la sidérurgie, de la métallurgie, de l'industrie de la pêche et des industries agro-alimentaires, et de l'industrie textile.

3.2.4. Bilan global de l'évolution économique, et ses problèmes:

Examinons maintenant la politique réelle du développement telle qu'elle apparaît à travers l'évolution de la situation économique et sociale, pour voir dans quelle mesure la politique inscrite dans les textes a porté ses fruits et qu'elles sont les vrais problèmes qui se posent.

(1) L'évolution économique; vue globale :

Pour fixer nos idées, résumons les principales transformations de la structure économique au cours des 20 dernières années dans le tableau suivant (page 125).

Table 12 - Evolution structurelle de l'économie mauritanienne
(1959 - 1980) en % du PIB aux prix du marché

	<u>1959</u>	<u>1969</u>	<u>1973</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1980</u>
Agriculture	13,8	5,9	2,2	1,2	1,2	1,5
Elevage	48,5	26,6	14,9	22,0	21,2	22,6
Forêt et pêche fluviale	3,0	2,7	6,7	3,2	3,8	3,1
Total secteur rural:	<u>65,3</u>	<u>35,2</u>	<u>23,8</u>	<u>26,4</u>	<u>26,2</u>	<u>27,2</u>
Mines	-	28,7	24,9	12,7	11,2	12,3
Pêche industrielle	1,2	1,3	1,2	1,2	1,4	0,9
Industrie	0,6	0,6	3,7	4,1	4,6	4,6
Artisanat	1,8	1,5	0,3	0,2	0,2	0,2
Total secteur industrielle :	<u>3,6</u>	<u>32,1</u>	<u>30,1</u>	<u>18,2</u>	<u>17,4</u>	<u>18,0</u>
Construction	2,9	7,1	3,2	5,5	4,6	7,3
Transport, commerce et services	6,0	11,0	20,7	23,5	25,2	24,2
Administration	18,0	9,3	10,8	16,9	18,6	15,0
Total secteur tertiaire:	<u>26,9</u>	<u>27,4</u>	<u>34,7</u>	<u>45,9</u>	<u>48,4</u>	<u>46,5</u>
Impôts indirects	4,2	5,3	11,4	9,5	8,0	8,3
Total PIB prix du marché:	100	100	100	100	100	100

1) source: 4^o plan de développement 1981-1985, chap. I

Ce tableau fait apparaître clairement les grands déséquilibres qui se sont produits au cours des deux décades.

(a) Le secteur rural qui englobe 75% de la population en 1980, ne participe au PIB que pour 27,2%. Au début de la période et jusqu'à l'entrée de la production minière dans l'économie, le secteur rural produisait 65% et englobait 90% de la population. La situation de ce secteur s'est dégradé progressivement mais on doit remarquer les effets profonds de la sécheresse qui porta un dur coup à la production rurale, la faisant tomber entre 1969 et 1973 de 35 à 23,8%, niveau qui ne changera que très peu par la suite. Le secteur rural dans son ensemble réalisa une croissance de 2% en moyenne par an entre 1959 et 1979. En tenant compte de l'accroissement démographique, le taux de croissance par habitant était plutôt négatif.

Dans cette agregat, il convient de remarquer particulièrement la part de l'agriculture proprement dite qui chuta de 13,8% à 1,5% ce qui traduit l'évolution désastreuse de la production alimentaire végétale et la dépendance croissante de l'étranger concernant la base alimentaire de la population. Le taux de croissance de la production agricole était négatif (-4%) par an, sur toute la période 1959 - 1979, et -6,5 à 7% en tenant compte de l'accroissement démographique. C'est là, il faut bien le reconnaître, un problème fondamental de l'évolution de la structure économique dont les conséquences économiques et sociales sont des plus dangereuses.

(b) la part du secteur industriel est montée de 3,6% en 1959 à 32,1% en 1969 pour retomber progressivement après cette date, mais tout en restant relativement élevée en 1980, soit 18%.

Il faut noter cependant dans cet agrégat plusieurs points importants:

- Les activités productives de la population urbaine, à savoir les industries de transformation, de la pêche et de l'artisanat, ne constituent ensemble que 5,7% du PIB en 1980, (3,6% en 1959), tandis que la population urbaine est passée de quelque 10% en 1959 à quelque 25% en 1980 et en nombre absolu de 76 à quelque 400 milles habitants. En d'autres termes, la part relative de ces activités dans le PIB comparée à l'accroissement de la population urbaine s'est dégradée considérablement, malgré la croissance importante de la production industrielle. Plus, en prenant les sous-secteurs, nous constatons la dégradation rapide de l'artisanat qui tend à disparaître presque (1,8% en 1959, 0,2% en 1980). Quant à la pêche, il faut bien souligner sa très faible participation au PIB en égard, notamment, à l'immense richesse halientique de la côte mauritanienne et aux importants investissements dépensés dans les industries, équipement et infrastructure de la pêche industrielle.

Même, pour l'industrie de transformation on ne peut que constater la stagnation de sa part dans le PIB dans les années 70 malgré les investissements relativement élevés qui y ont été effectués.

Ce sont là autant de problèmes qui suscitent la réflexion notamment en ce qui concerne la distribution de revenus et son évolution sur le plan social.

- Néanmoins, là où il faut s'arrêter beaucoup plus longtemps encore, c'est au sous-secteur de l'industrie minière, dont la part tombe à moitié entre 1973 et 1980 (de 24,9 à 12,3%).

Bien que cela soit dû à des facteurs externes, on ne peut s'empêcher de s'y arrêter, car la dépendance de la valeur ajoutée par cette activité de l'extérieur pose de graves problèmes pour l'économie nationale dans son ensemble notamment pour le budget de l'Etat, la balance de payments, la capacité financière de payer le service de la dette publique.

Mais d'un autre côté, et malgré la dégradation de la part de l'industrie minière, il n'en reste pas moins que cette part constitue encore en 1980 le double du total des parts des 3 autres sous-secteurs - industrie de transformation, pêche, artisanat. Bien que toute l'industrie minière n'occupe pas plus de 5000 à 5500 personnes au total, soit une très faible proportion de la force de travail urbaine. D'autre part, ce sous-secteur qui bénéficie de la priorité absolue dans l'exécution de ses projets, absorbe la majeure partie des investissements et il est la source principale de l'endettement extérieur.

Or la théorie économique dominante, enseigne que le secteur d'exportation, donc ici l'industrie minière, constitue une force majeure de la croissance industrielle et du développement par les effets induits qu'il crée. La Banque Mondiale insiste tellement sur l'importance fondamentale de l'extraction minière pour la Mauritanie qu'en croirait qu'elle est la force décisive de son développement, la planche de salut.. or, force est de constater que cette théorie est radicalement fautive, et constitue en réalité une pure rationalisation des intérêts capitalistes dominants qui voudraient "faire de nous, uniquement, son réservoir de matières premières et les consommateurs de leurs produits finis et des biens d'équipement".⁽¹⁾

(1) Les propres termes de l'étude du projet du 4^o plan de développement, présentées sous le titre "Situation Socio-Economique de la Mauritanie", Ministère de l'économie et des finances. Direction des études et de la programmation, Nouakchott, avril 1981. P. 6.

Certes, on ne peut pas nier le fait que cette industrie procure à l'Etat mauritanien la majeure partie de ses recettes en devises étrangères et qu'elle fait vivre une petite fraction de la population. Cependant, on ne peut aussi que souligner le fait que le principal de cette "manne" pour ne pas dire sa quasi-totalité est entièrement gaspillée puisqu'elle part en transferts vers l'extérieur sous diverses formes : salaires des cadres étrangers, profits des partenaires étrangers, paiement du service de la dette, amortissement des équipements, services et importations de biens de consommation. Toutes ces ponctions sur la valeur ajoutée par l'industrie minière représenteraient pour 1973 - 1979 la somme de 18991 Mn Um sans compter les transferts non contrôlés.⁽¹⁾ Ainsi, on s'endette pour produire le fer, la matière première nécessaire pour alimenter les usines des pays capitalistes puis avec les revenus de cette production on est obligé de payer les services de la dette, de la technologie importée, etc...

Le profit que tire l'économie mauritanienne de toute cette opération reste donc bien modeste surtout en comparaison de ce que tirent les économies dominantes de la transformation de la matière première.

Mais plus encore, le fait que l'industrie minière accapare le principal de l'investissement, des cadres et de l'effort national, aboutit à négliger les autres secteurs de l'activité nationale notamment tout le secteur rural, l'industrie de la pêche, l'artisanat et même l'industrie de transformation de sorte que toutes ces activités s'appauvrissent relativement pour que l'industrie minière prospère.. ce qui fait que les activités

(1) Idem P. 7.

des biens de consommation de première nécessité s'amoin-
drissent et ne réalisent donc pas la croissance nécessaire pour
couvrir les besoins de la grande majorité de la population
qui tend à vivre sur les biens importés - matières alimentaires
notamment .. de sorte que la dépendance du pays des importations
s'accroît rapidement, et l'on aboutit à cette situation para-
doxale, parfaitement bien exprimée par l'auteur de l'étude
citée plus haut : "produire ce que nous ne consommons pas, avec
une technologie que nous ne maîtrisons pas, pour satisfaire
essentiellement une demande extérieure et importer les besoins
essentiels à la survie de notre population"⁽¹⁾.

N'est-ce pas donc, cette politique industrielle suivie
et inspirée par la Banque Mondiale pour "assainir" la
situation financière qui est la cause principale de la crise
économique que traverse la Mauritanie depuis bientôt une
dizaine d'années?

La situation aurait été bien différente, si l'industrie
minière était intégrée à l'économie mauritanienne, formant
la base solide d'une industrialisation verticale du fer et de
l'acier - en coopération étroite avec les pays arabes et les
pays africains voisins - et une création horizontale des autres
branches industrielles .. Alors, mais alors seulement, un
puissant pôle de développement entraînant toute l'économie
nationale serait créé et qui mériterait qu'on lui consacre le prin-
cipal de l'effort de la population.

(1) Idem Page 33.

(c) Venons, enfin, au secteur tertiaire qui voit sa part globale passer de 26,9 à 46,5% et le sous-agregat "commerce, transport et services" progresse beaucoup plus rapidement encore multipliant sa part par quatre - de 6 sa part passe à 24,2%. Ce sont là des chiffres qui doivent faire bien réfléchir :

Encore, si on prenait le PIB au coûts des facteurs et en prix constants (base 1973 = 100), la part du tertiaire s'élèverait à 60,18% au lieu de 46,5% en 1980, tandis que la part du secteur rural tomberait à 21,12% au lieu de 27,2%. Le secteur industriel resterait au même niveau 18,71%.⁽¹⁾ Donc, on a les deux secteurs productifs dans leur totalité (rural et industriel), qui produisent 40%, ou 45% dans le meilleur des cas en face du secteur tertiaire qui consomme 60,18%, ou au moins 46,5%, et en mettant l'industrie minière à part, l'ensemble de la production matérielle - secteur rural plus industrie plus pêche plus artisanat = 32,9%, ou 27% - ne suffirait pas à couvrir la moitié de la part du secteur tertiaire!! Un tel déséquilibre fondamental ne mériterait-il donc pas qu'on s'y arrête? D'où est venue cette inflation des services? Comment se fait la distribution et la redistribution des revenus?? Ce qui nous conduit au fond des problèmes.

3.2.4.2. Le développement social :

L'évolution de la structure économique, décrite sommairement ci dessus, a en ses répercussions profondes sur le plan géo-social où les disparités se sont accentuées renforçant le dualisme qui caractérise l'évolution des économies en voie de développement et se traduit par la coexistence d'ilôts modernes au

(1) selon les calculs du 4^o plan, chap. III, P. 35, les 60,18% du secteur tertiaire se répartissent dans ce calcul comme suit transport, commerce et services 28,13%, administration 24,1%, construction 8%.

sein d'immenses étendus traditionnels sous-proletariés et marginalisés. Non seulement la majorité de la population rurale, mais aussi et surtout la majorité de la population urbaine elle-même, se trouve éloignée des modes de vie modernes. Dans les villes, le dualisme est patent : on y trouve d'un côté les quartiers riches avec des villas, jardins, installations et équipements modernes, etc., et de l'autre côté des quartiers pauvres et un peu plus loin d'immenses bidonvilles formés de huttes, tentes, cases, etc... Toutes ces habitations populaires sont généralement dénuées des services les plus élémentaires et leurs modes de vie semblent se rattacher aux époques les plus lointaines de l'histoire. C'est comme si l'expansion du secteur moderne s'est faite loin de la majorité populaire, pis, contre elle et à ses dépens. Même les services publics, dispensés par les entreprises de l'Etat, et qui par définition devraient profiter à tous et alléger les différences par une distribution appropriée, sont loin de toucher cet objectif. C'est bien ce que les études sociales du Plan montrent avec une pertinence frappante.

Ainsi, sur une population de 450.000 habitants résidant dans les villes, il n'y a que 13765 abonnés au réseau électrique, soit 20% seulement des familles. Dans Nouakchott même la situation est encore pire. 1/8 des familles seulement bénéficie du courant électrique, mais la consommation moyenne de cette minorité dépasse 2000 KWH par abonné et par an, chiffre qui dépasse largement les moyennes dans la région, selon les estimations du 4^o Plan.

La spéculation sur le terrain à bâtir va bon train. Les parcelles distribuées par l'Etat aux ayants droits des quartiers

pauvres pour bâtir des maisons privées passent rapidement dans le marché de la spéculation et se vendent à des prix 20 fois supérieurs aux prix officiels de distribution - des commerçants et autres profiteurs se font attribuer par des moyens détournés des parcelles qu'ils revendent à d'autres et ainsi de suite. 50% des parcelles distribués changent de main en quelque jour; 53,5% des gens habitent dans des baraques, des cases, des huttes et des tentes (à Nouakchott en 1975) et pour l'ensemble des villes, ce chiffre est de 43%.

Selon les études du 4^o plan toujours, dans la zone infraurbaine de la capitale, la mortalité infantile atteignait en 1977 le taux de 257 pour mille naissances vivantes, soit 1,5 fois plus que la moyenne générale; 39% des familles ne prennent qu'un seul repas par jour; 68% des enfants ont un poids inférieur à 80% des normes de l'OMS. Dans la ville de Rosso, 75% des enfants sont parasité par le ténia du chien.

Mais ce qui paraît encore plus inadmissible, c'est la spéculation sur l'eau domestique dans les quartiers pauvres. En effet, 80% de la population urbaine n'a pas accès direct à l'eau courante. Dans la capitale il n'y a que 5000 branchements privés au réseau de distribution sur 50.000 familles, soit 10% seulement de la population, selon le recensement administratif effectué en 1980. Les quartiers les plus démunis, où habitent 70% de la population de Nouakchott sont alimentés par 41 bornes fontaines. Cette rareté a créé, dit le texte, une spéculation très lucrative sur l'eau distribuée par des revendeurs, rudimentairement équipés, qui font passer le tarif de

l'eau de 20 UM/M³ à la borne fontaine à 150 UM, le prix du m³ livré aux maisons des particuliers. Parfois le prix que ceux-ci payent atteint jusqu'à 1000 UM/M³, sans compter les dangers de pollution de l'eau transportée sans aucun contrôle. Les pauvres bidonvillois payent jusqu'à 40 fois plus cher l'eau que ceux des quartiers aisés.. et le texte de- conclure amèrement: "Il faut donc être riche pour être pauvre".⁽¹⁾

Sur le plan de la santé la situation n'est pas moins alarmante. Environ les 2/3 de la population urbaine vivent dans des conditions d'insalubrité intolérables. Il n'y a que 97 médecins dans le pays (moins de 20% Mauritanien). On en aurait besoin de 1800 pour parer aux problèmes les plus urgents. On a 317 infirmiers, 27 sages-femmes, 200 infirmières d'Etat. On en aurait besoin successivement de 2500, de 700 et de 5000, etc.

La population des bidonvilles se distribue selon le revenu mensuel familial comme suit :⁽²⁾

34,4%	0 à 3000 UM
30,4%	3000 à 6000 UM
19,7%	6000 à 10000 UM
11,2%	10000 à 15000 UM
4,3%	15000 UM et plus

Une telle distribution des revenus, des services.. exerce des effets les plus néfastes sur le plan économique général et industriel en particulier.

(1) Le 1^o Plan, chap. sur l'urbanisme - P.7 et chap. Eau, P. 11

(2) Selon une enquête du ministère de l'hydraulique et de l'habitat, citée dans le texte du 4^o plan. Rappelons que 3000 UM valent quelque 60 US\$ (1 kg. de pain à Nouakchott = 27 UM, 1 kg. de millet = 30 UM; 1 kg. de sucre = 78 UM; 1 kg. de viande = 100 à 120 UM, etc.

- Si les 80% de la population au moins sont empêchés, du fait de leur médiocre pouvoir d'achat, d'avoir accès aux produits industriels, tandis que les quelques 20% restants préfèrent sans nul doute les produits importés de grande marque internationale - les boutiques de la capital exposent les produits et appareils ménagers les plus perfectionnés, etc. - pourquoi donc créer des industries mauritaniennes? A qui vendraient-elles leurs produits?

- Sur le plan de la force de travail, de l'emploi, de la productivité du travail, que pourrait créer une main d'oeuvre largement démunie de nutrition appropriée exposée à toute sorte de maladie et de faiblesse, privée d'éducation et de formation, vivant dans l'isolement de toute technique industrielle dans sa vie quotidienne..?

Un tel dualisme pourrait-il servir et favoriser l'industrialisation? Ou bien au contraire, il la sape à la base, et accroît l'extraversion du secteur moderne, son intégration de fait aux économies dominantes avec lesquelles il entretient les plus étroites relations?

N'est-il pas permis, dans ces conditions, de conclure que le dualisme croissant, c'est l'anti-développement quelle que puisse être la croissance du secteur moderne? Et que l'intégration et le développement économique intérieur, et particulièrement industriels, passent par l'intégration et le développement sociaux? La situation aurait été sans nul doute, radicalement différente, si le secteur moderne dans son ensemble, et particulièrement l'industrie minière qui en constitue la force principale, étaient intravertis, intégrés à l'ensemble de l'économie nationale, et si celle-ci liait étroitement le traditionnel et le moderne

sans favoriser celui-ci aux dépens de celui-là, notamment en distribuant judicieusement les investissements entre eux pour un développement harmonisé.

Alors, par les effets induits des énormes investissements consentis, un processus de causation circulaire et cumulatif accéléré aurait eu toute la chance de se produire et de briser par conséquent les cercles vicieux du sous-développement mettant toute la société de façon équilibrée sur la voie du progrès. C'est ce que vise sans doute le texte du 4^o plan quinquennal dans ses orientations stratégiques, quand il formule au niveau des objectifs et des principes:

La mobilisation du peuple mauritanien dans l'effort du développement...

Néanmoins, un tel objectif ne trouve malheureusement pas sa traduction effective sur le plan des moyens d'action, des mesures et particulièrement de l'allocation des investissements et de la politique fiscale et commerciale...

Certes, la réalisation d'un tel objectif n'est pas chose facile. Elle exige un immense effort d'esprit créateur, de rigueur et d'intégrité morale. C'est cependant la seule voie de développement et de progrès. Les différents indicateurs économiques, sociaux, culturels, doivent aller harmonieusement et dans la même direction, sinon les déséquilibres ne pourraient qu'engendrer des contradictions et des tensions qui pourraient dans certaines conditions, devenir explosives et destructrices.

3.3. Stratégie et politique du développement industriel dans le 4^o Plan:

3.3.1. Le 4^o plan constitue une première tranche d'une stratégie globale de développement économique et social de longue haleine, s'étendant sur les deux dernières décennies de notre siècle. Cette stratégie part des idées et objectifs suivants:

- la mobilisation du peuple mauritanien dans l'effort de développement, sans laquelle il est impossible d'assurer la survie du pays et d'améliorer le sort des populations démunies;
- assurer l'indépendance économique pour la satisfaction des besoins de base de la population grâce à une utilisation rationnelle des ressources;
- intégration inter-sectorielle et inter-régionale du pays;
- au cours du 4^o Plan, le but est de préparer la mutation des mentalités, des structures et des institutions nécessaires au changement véritable permettant le passage d'une économie extravertie qui ne conduit qu'à la pauvreté des populations, à une économie auto-centrée, d'où les principes suivants :

(1) Une politique d'investissement qui favorise les projets à faible intensité de capital générateurs d'emplois;

(2) Allocation des investissements privilégiant les secteurs productifs : secteur traditionnel : agriculture et élevage, secteurs de la pêche, des mines et des P.M.E. industrielles.

L'objectif à long terme est l'autosuffisance alimentaire s'appuyant sur le développement de la culture irriguée et la promotion de l'élevage et de la pêche.

- (3) Limitation de l'endettement extérieur à un niveau compatible avec les recettes d'exploitation;
- (4) Réduction de la part du secteur tertiaire dans le PIB;
- (5) Créer l'environnement institutionnel pour encourager le secteur privé et pour la participation populaire - par la décentralisation;
- (6) Assainir pour accroître l'efficacité du secteur para-public.

Dans ce cadre général, le 4^o Plan part de 3 thèmes de base qui sont ses trois orientations principales :

(a) La première, c'est le redressement qui consiste dans la poursuite de la politique de bonne gestion des finances publiques mise en oeuvre par le plan de redressement économique et financier de septembre, 1978. Trois mesures furent prises à cet égard : Limitation des dépenses publiques, mise en place d'une nouvelle politique à l'égard des entreprises publiques et semi-publiques, réaménagement de la dette publique extérieure.

Mais aussi, il s'agit de dépasser le plan de 1978, en axant l'action sur l'accroissement des recettes du budget et non pas seulement sur la réduction des dépenses pour réduire le déficit budgétaire. Le mieux pour accroître les recettes est d'élargir l'assiette

fiscale surtout par l'accroissement de l'activité économique.

(b) La deuxième orientation principale du 4^o plan, c'est la consolidation, par la simple continuation des projets déjà en exécution, la reprise d'opérations ou de projets mis en veilleuse par le plan de redressement de 1978, la prise en charge des investissements de remplacement - le projet des Guelbs, notamment, et le projet de cuivre d'Akjoujt. Le réhabilitation de projets visant à concrétiser un objectif fondamental de la stratégie de développement à savoir la transformation des ressources naturelles du pays - projet du complexe sidérurgique des pellets, le projet de gypse, etc.

(b) Le 3^o thème fondamental du 4^o Plan c'est la restructuration de la base économique. Il s'agit ici surtout de définir le rôle que doit jouer l'Etat dans l'organisation économique et sociale, de définir les instruments de politique économique pour créer un environnement favorable au secteur privé, d'examiner dans quelle mesure pouvoir s'ajuster à une situation de rareté des facteurs de production. Grandes questions, auxquelles il est très délicat de répondre dans l'immédiat.

(c) L'objectif du plan est d'obtenir une croissance annuelle du PIB en termes réels de 4,8% en moyenne pour les années 1981 - 1985, soit: 2,5% pour l'agriculture; 2% pour l'élevage; 12,5% pour la pêche; 10% pour les mines, et 4,2: pour le service traditionnel, et en conséquence d'améliorer légèrement le niveau de vie moyen : la consommation doit augmenter en moyenne de

2,9% par an, soit une augmentation réelle de 0,4% par an tenant compte de l'accroissement de la population estimé à 2,5% par an. En revanche, la consommation publique augmentera de 6% par an en moyenne, le taux d'investissement par rapport au PIB aux prix du marché en prix constants est estimé à 38,6%.

Il est estimé que cet effort d'investissement indispensable pour les 5 années à venir, se ralentira à partir de 1985, mais la croissance globale continuera, ce qui permettra un accroissement plus sensible du niveau de vie de la population.

- Volume et structure des investissements au cours des 5 années du plan :

Le volume total des investissements est fixé à 76682 Mn Um; il se répartit comme suit :

Secteur rural	19,5 MD	=	25,5% du total
Industrie, pêche et mine	38,7 MD	=	50,5%
Infrastructures économiques	11,9 MD	=	15,6%
Infrastructures sociales	6,5 MD	=	8,5%

Il faut noter cependant que sur le montant total de 76,7 Md, il y a 46,5 Md déjà engagés, dont surtout le projet des Guelbs 22,7 Md, de sorte que la répartition de ces investissements devient la suivante :

Investissement inscrit au budget	4	Md
Investissement privé	8,9	
Investissement sur fonds extérieurs	41,1	
Projet Guelbs	22,7	
	<u>76,7</u>	<u>Md UM</u>

En d'autres termes, l'effort laissé au budget de l'Etat est limité à 5,2% du total des dépenses publiques d'investissement. Le développement de l'agriculture reçoit 15,5 Md UM qui sont répartis sur 26 projets, dont les plus importants sont des projets d'irrigation et d'aménagement (vallée du Gorgol Noir, Aftout Essahel) qui reçoivent les 2/3 des investissements. Le reste est réparti sur de tout petits projets. 14,3 des 15,5 Md sont financés par des ressources extérieures et il n'est prévu pour le financement intérieur que le montant de 1,2 Md environ pour les 5 années du plan.

L'élevage reçoit 1375 Mn UM dont 18 Mn seulement au financement interne, le reste soit 98,5% est laissé au financement extérieur.

Le programme de recherche et de formation reçoit 247 Mn financés entièrement par des ressources extérieures.

(2) La pêche reçoit 4,4 Md UM, dont 80% doivent provenir de ressources extérieures.

(3) Les mines reçoivent 28 Md, dont 6 environ au financement intérieur. Deux importants projets absorbent la quasi-totalité des investissements et dont nous avons déjà parlé: Le projet des Guelbs avec 22,7 Md UM dont 4,7 à l'Etat mauritanien (par SNIM) et le projet d'exploitation du cuivre sulfuré d'Akjoujt 4,9 Md environ dont 1,2 à la charge du gouvernement mauritanien - ce dernier montant est la contre-valeur des installations déjà en place appartenant à l'ex-SOMIMA. Le reste, soit 447 Mn, va à la prospection.

(4) L'industrie de transformation reçoit 4297 Mn seulement répartis comme suit :

- Raffinerie de Sucre	520	Financement extérieur: 470
- Raffinerie pétrole (dernière phase)	1128	Financement extérieur: 940
- Usine de plâtre ⁽¹⁾	150	Financement extérieur: 150
- Centre d'études industrielles	70	Financement extérieur: 60
- Usine d'engrais phosphatés(études)	100	Financement extérieur: 100
- Zone industrielle	564	Financement extérieur: 470
- Conditionnement de dattes	30	Financement extérieur: 30
- Projets privés(1) industriels	<u>1500</u>	Financement extérieur: 400
	4297 ⁽¹⁾	

(5) Pour l'énergie on a inscrit 2 Md environ dont 1851 Mn des ressources extérieures (soit 92%). Ces investissements sont destinés à l'amélioration de la production de l'énergie électrique et surtout à la construction d'une centrale dans la capitale (1645 Mn = 80% du total).

(6) Les infrastructures civiles ou économiques reçoivent 12 Md environ dont 11,2 des ressources extérieurs (94%). Les principaux projets sont les routes déjà commencées comme celle de Kiffa-Nema par exemple, les ports, télécommunications, et construction de logements 2456 Mn UM.

(7) Infrastructure sociale et souveraineté : 6,5 Md dont 6365 Mn ressources extérieurs (=98%). Ces investissements sont consacrés

(1) Il y a erreur dans l'addition qui donne le chiffre de 4062 Mn. Ces chiffres pris au chap. 12 relatif aux finances publiques ne coïncident pas tout à fait à ceux du chap. 9 relatif à l'industrie et mines: l'usine de plâtre dans ce dernier chap. reçoit 1250 Mn, et les projets privés y sont estimés à 500 Mn au lieu de 1500.

surtout à l'enseignement (construction d'école..) et à la santé.

3.3.2. La politique industrielle dans le 4^o plan :

Précédemment, la politique industrielle reposait sur les principes suivants :

- la valorisation des ressources naturelles;
- la substitution des importations;
- la promotion de l'artisanat vers la P.M.I.

L'Etat laissait à l'initiative privée une part importante et n'intervenait que là où les montants de l'investissement dépassaient la capacité des entrepreneurs privés.

Les résultats n'étaient pas très importants à cause de certaines contraintes dont les plus importantes sont :

- manque de capitaux;
- absence de main d'oeuvre adaptée;
- étroitesse du marché.

Au cours du 2^o plan (1970 - 1973), 16 projets ont été réalisés alors que 33 étaient prévus dans le plan.

Le 3^o plan (1976 - 1980) avait visé d'améliorer le niveau de vie des populations et de réaliser l'indépendance économique. Il assigna à l'industrie la valorisation des ressources humaines et naturelles et une meilleure intégration de l'industrie au reste de l'économie. Les projets choisis montrent que l'Etat

avait opté pour l'industrie lourde et le code des investissements de 1976 se plaçait dans cette optique donnant plus d'avantages aux grands projets. Le montant des investissements prévus pour le secteur industriel et minier (60 Md UM) dépassait les capacités de financement et d'absorption du pays.

Les résultats n'ont pas été très brillants : Des 11 projets prévus avec 60 Md UM, 5 seulement ont été réalisés avec des investissements totaux de 5930 Mn seulement. Trois autres projets ont été réalisés hors plan avec 257 Mn UM et le projet Guelbs a juste commencé dans la dernière année du plan⁽¹⁾. Les autres projets furent reportés au 4^o plan ou même suspendus comme le très important complexe sidérurgique (projet de pelletisation du fer). Encore plus : des 5 projets réalisés, deux seulement entrèrent en fonctionnement, soit: unité de confection d'habits (80 emplois) et une mini-aciérie 12000 tonnes/an. Les 3 autres restèrent des machines et constructions bloquées, "mises en chômage" forcé, soit la raffinerie de pétrole, celle du sucre et une seconde usine de confection. Quant aux deux raffineries, elles ont été achevées par la suite avec l'aide algérienne comme on l'a déjà vu.

L'impact des projets du 3^o plan sur l'économie en général et sur les finances et l'endettement extérieur en particulier était plutôt négatif, comme on le sait déjà.

Quant aux investissements privés, ils se dirigèrent, comme prévu, aux P.M.I. Au total, 9 projets ont été réalisés avec 643 Mn UM employant 225 personnes tous du genre des industries

(1) Voir tableau en annexe.

de "touches finales". D'autres projets ont été agréés au bénéfice du code des investissements et entrèrent dans la phase d'exécution. Certains d'entre eux furent achevés en 1981 et 1982 et sont actuellement en fonction.

Avant la fin du 3^o plan, en 1978 et 1979, sous le coup de difficultés financières et avec l'aide du FMI et de la Banque Mondiale, un plan de redressement et une nouvelle politique industrielle furent décidés et mis en oeuvre et c'est dans ce même climat que fut aussi préparé le 4^o plan de développement économique et social (1981 - 1986). Ainsi furent mis en veilleuse certains projets industriels des plus importants, notamment le projet sidérurgique de Pelletisation du fer, les deux raffineries déjà réalisés - sous prétexte que leur fonctionnement causerait des pertes. Quant au complexe de cuivre d'Akjoujt, il fut tout simplement arrêté en 1978 comme on l'a déjà dit.

Une nouvelle orientation de politique économique et industrielle fut mise en action, dont notamment la limitation du rôle de l'Etat, l'encouragement de la PME, la participation étrangère et du secteur privé national aux grands projets à côté de l'Etat sous forme de société d'économie mixte de diverses nuances, la concentration de l'effort de l'Etat sur l'extraction minière pour l'exportation - le projet Guelbs notamment⁽¹⁾. C'est dans cet esprit qu'a été élaboré un nouveau code des investissements en 1979 et créé le CEPI (Centre d'Etudes et de Promotion Industrielle) et qu'une nouvelle ligne de crédit pour

(1) Voir notamment à cet égard les recommandations de la Banque Mondiale, rapport de 1979 déjà cité.

le financement des PMI a été adoptée⁽¹⁾ .

Les modifications du code des investissements porteront essentiellement sur l'accroissement des avantages fiscaux et autres accordés aux nouvelles industries et notamment aux PMI et aux ateliers artisanaux: le texte du code étend tous ces avantages aux investissements privés nationaux, aussi bien qu'aux investissements étrangers. De plus, le code accorde des avantages particuliers aux investissements réalisés en dehors de la capitale Nouakchott.

Pour mettre en oeuvre la nouvelle orientation politique, le 4^o plan adopte certaines orientations particulières pour alléger ou éliminer les contraintes qui posent sur le secteur industriel dont les plus importantes :

Au niveau de l'offre :

- la manque de formation technique et professionnelle;
- l'insuffisance des structures d'accueil et de soutien;
- la préférence des investisseurs pour le commerce;
- la politique des salaires, le chômage et le chômage déguisé;
- l'accès restreint au financement.

Au niveau de la demande:

- l'étroitesse du marché - d'où souvent monopole;
- la faiblesse de l'information du consommateur;
- la politique des prix y compris les tarifs des entreprises du secteur public - eau, électricité.

(1) 2 Mn \$ furent accordés à ce but par l'IDA et 400 Mn UM par l'Etat mauritanien.

Au niveau des flux :

- les relations entre secteurs et entre régions;
- la nécessité d'assurer les grands équilibres économiques (budget, BDP, etc.);
- l'exigence d'une gestion rigoureuse des entreprises et organismes publics;
- les insuffisances portuaires, administratives (douane, transit..).

Le texte du chapitre sur l'industrie ne mentionne pas le problème de la coopération ou de l'intégration qu'en passant, en 3 lignes, où il pense nécessaire d'explorer (avec prudence) de nouvelles voies : la concertation déjà engagée au niveau économique de la CEAO dans le but d'arriver au cours du prochain plan (ou des suivants) sur des réalisations concrètes de type industriel ou agro-industriel.

"Il doit être clair au surplus, poursuit le texte, que les impératifs d'indépendance économique énoncés pour la politique économique générale existent (...) pour la politique industrielle."

3.3.3. La Politique de la Pêche :

La politique de la pêche avant consisté au cours des années soixante-dix a appliquer un système de licences accordées aux navires étrangers à pêcher dans les eaux territoriales, contre payments d'une redevance fixée selon la jauge brute du navire, et l'obligation tout à fait théorique, de débarquer les prises de poisson au port de Nouadhibou pour y être traitées et réexportées.

En réalité, il s'agissait plutôt d'une absence de politique, car faute de capacité de contrôle sur la zone mauritanienne, les navires étrangers, qu'ils fussent munis de licence réglementaire ou non, pratiquaient leur activité à leur guise, guidés par leur seul intérêt. Certains, pirates ou non, se livraient même à un véritable pillage mettant en danger le stock de poisson existant. L'Etat, faute de mieux, se contentait donc du rôle de percepteur de redevances pour alimenter son budget.

Une telle politique de facilité aboutit en fait à un échec complet : la dégradation de l'industrie de traitement du poisson à Nouadhibou, la faiblesse excessive des quantités déclarés à l'exportation, qui ne dépassèrent jamais les 10% des quantités estimées pour la pêche moderne, et en conséquence la baisse considérable des redevances perçues. En revanche, l'Etat devait rembourser les emprunts contractés par lui pour le financement de l'extension du port de pêche⁽¹⁾, en plus des dépenses de fonctionnement des services du port qui étaient à sa charge, et face à tout cela, les compagnies étrangères réalisaient des bé-

(1) Le service de cette dette est estimé en moyenne à 47 millions UM par an à partir de 1981.

néfices jugés extraordinaires. De plus, et ceci se révélera très grave à long terme, la capacité technologique mauritanienne dans ce domaine restait extrêmement faible et ne progressait que très lentement, à savoir : lenteur extrême de la formation professionnelle de marins officiers, gérants, etc., absence ou au moins quasi-absence de moyens techniques d'exécution - instruments, industries des inputs de réparation et de ravitaillement de navires, industries en aval pour le traitement des produits et leur commercialisation - et absence - enfin, de la recherche scientifique et technique dans le domaine halieutique et océanique.

Une telle quasi-absence de capacité technologique va peser lourdement sur la capacité de mettre en oeuvre de façon réelle et souveraine une nouvelle politique de la pêche, du traitement et de la commercialisation des produits. En d'autres termes, l'intégration des industries de la pêche à l'économie mauritanienne demeurerait excessivement faible n'y produisant guère d'effets induits et la création de toute une grappe d'activités diverses en amont et en aval, génératrices de valeur ajoutée, d'emplois, d'accumulation de connaissances, etc., bref, génératrices de forces réelles de développement économique, sociale et culturelle.

Tout cet échec qui s'étend sur la décennie entière peut être attribué à l'inexistence d'une stratégie globale de développement économique assise sur des fondements solides, et bien sûr l'absence d'une stratégie particulière au secteur de la pêche. L'action de l'Etat demeurerait partielle, touchant à des points isolés. L'intervention ne se faisait pas par un ensemble de mesures adéquates et complémentaires pour constituer une véritable politique basée sur une conception scientifique de l'ensemble du secteur.

Aussi, à partir de 1979 et pour faire face à cette situation devenue dramatique, le gouvernement conçut une nouvelle politique de la pêche reflétant la lutte menée par un pays en quête de développement pour la maîtrise progressive de ses ressources naturelles et de leur exploitation rationnelle dans le cadre d'une stratégie globale de développement. En quoi consiste cette nouvelle politique?

Définie à partir de 1979, cette politique est basée sur le principe de la participation mauritanienne avec les compagnies étrangères opérant dans le secteur, dans le cadre d'entreprise mixte visant à débarquer, transformer et commercialiser les captures de poisson à partir du territoire mauritanien.

Sur le plan fiscal, la nouvelle politique se traduit par l'introduction d'une taxe à l'exportation, avec fixation d'un minimum garanti établi sur des données économiques fiables

Dans ce cadre, 11 sociétés mixtes virent le jour dans les deux années 1979 et 1980, les engagements en capital social se montent à 85,6 Mn \$ dont 43% à l'Etat mauritanien, 7,6% à des Mauritaniens privés et 49,4% aux partenaires étrangers⁽¹⁾. Le programme d'investissement des sociétés installées à Nouadhibou porte sur environ 185 Mn \$ pour mettre en oeuvre une

(1) Les participations varient d'une société à l'autre de 0 à 51% à l'Etat selon les accords. Dans certaines cas, ce sont simplement des privés Mauritaniens et étrangers. Mais les principales sociétés sont celles créées entre l'Etat mauritanien avec des gouvernements étrangers et où le premier possède 51% des parts; notamment avec la Lybie (50 Mn \$), l'Irak (20 Mn \$) et l'Algérie (3,6 Mn \$).

capacité de traitement, définie comme suit :

- congélation à terre	183 000 t/an
- stockage (capacité)	31 600 t/an
- fabrication de glace	91 000 t/an
- farine et huile	78 000 t/an

*correspondant à 312 000 t. de poisson vifs.

Les investissements en navire de pêche sont estimés à 1500 Mn UM.

En 1981, 292 navires totalisant une jauge brute de 160781 tonnes (330751 C.V.) sont autorisés à pêcher dans la ZEE mauritanienne. Les estimations du tonnage de pêche dans les eaux sous juridiction mauritanienne s'élèvent pour l'année 1981 à 757000 tonnes environ.

Les infrastructures: le seul port en mesure d'accueillir les navires de pêche est actuellement Nouadhibou. A part sa position excentrique, ce port ne dispose pas de la capacité et des infrastructures nécessaires pour servir les navires.

Les nouvelles orientations de la politique de la pêche visent ce qui suit :

- le développement intégré de la pêche nationale artisanale;
- le développement du marché intérieur du poisson;
- le développement de la pêche industrielle par les sociétés mixtes;
- l'augmentation des revenus de l'Etat.

Ces orientations se traduisent pratiquement par :

- la modernisation de la pêche artisanale, strictement mauritanienne, afin qu'elle soit capable à moyen terme de mauritaniser le secteur de la pêche intégralement. Pour cela tout un programme d'action doit être entrepris.
- la modernisation du port de Nouadhibou et sa dotation de tous les services nécessaires pour être capable de concurrencer les autres ports de pêche dans la région. Là aussi, tout un programme d'action est nécessaire et il est défini dans le 4^o plan.

De plus, à long terme, il est prévu de créer un port de pêche à Nouakchott qui desservira mieux par sa position centrale l'intégration de l'industrie de la pêche à l'économie du pays.

Sur le plan de la formation professionnelle, aussi, le 4^o plan esquisse un programme d'action.

Enfin, concernant la surveillance des eaux, la Mauritanie tente d'agir par deux voies :

- (a) la collaboration avec les pays de la région;
- (b) l'acquisition des instruments de la surveillance efficace, notamment 6 vedettes et un avion sont prévus en plus des 2 vedettes et un avion existant actuellement (opérationnels).

Les moyens financiers consentis par l'Etat pour le programme d'action dans les activités de la pêche au cours du 4^o plan de développement se montent au total à 4,4 Md UM environ dont: 2,5 Md pour les participations de l'Etat aux sociétés mixtes, 1.236 Mn UM pour la modernisation de la flotille nationale artisanale, 229 Mn UM pour l'approvisionnement en poisson de l'intérieur du pays (chaîne de froid).

Il faut noter aussi que l'Etat entend laisser au capital privé mauritanien un grand rôle à jouer dans ce secteur. Ainsi, dans les sociétés mixtes ce capital participe largement: à 100% dans les sociétés mauritaniennes (2 sociétés), et à 49% dans une 3^o société; à 50 - 51% avec les 7 sociétés mixtes à partenaires étrangers. Sa part dans le capital monte à quelque 6 à 7 Mn \$ soit 8% environ du total des capitaux engagés.

Perspective : Dans quelle mesure peut-on estimer que la nouvelle politique portera ses fruits? Les commentaires en tête de ce paragraphe, notamment la faiblesse de la capacité technologique, ainsi que la capacité d'intervention de l'Etat prévue dans le 4^o plan fournissent les éléments d'une réponse.

D'ailleurs les résultats obtenus au cours des 3 années suivant l'application de la nouvelle ligne politique (1979 - 1982), ainsi qu'une discussion amicale que nous avons eu avec le directeur des pêches⁽¹⁾, nous montrent, si besoin était, que la nouvelle politique souffrira de contraintes importantes trouvant leur

(1) Entrevue avec M. Sy Moussa Harouna, en date du 30.IX.1982.

racines profondes dans toute la période précédente avec les structures, les inerties, les habitudes et surtout les gros intérêts qui s'y sont formés. D'importants lobbies s'opposent à tout changement, les capacités infrastructurelle de services, de réparation, de ravitaillement, etc., la capacité de gestion, la capacité d'intervention des pouvoirs publics même ne peuvent atteindre que progressivement un niveau raisonnable et cela au prix d'un effort soutenu et vigoureux dans le cadre d'une stratégie globale.

Nous sommes convaincus que l'industrie de la pêche en Mauritanie pourrait et devrait constituer un puissant pôle de développement, à condition d'être conçue comme telle et dans le cadre d'une stratégie globale d'un développement économique, social et culturel intérieurement intégré .

Toutefois, il faut bien reconnaître, que les diverses contraintes qui pèsent actuellement sur l'économie et l'Etat ne permettraient pas la conception et la mise en exécution d'une telle stratégie et d'une telle politique dans le cadre purement mauritanien, isolé : Il est indispensable, à notre avis, de rechercher activement une coopération réelle avec des partenaires sûrs. C'est dans le cadre arabe et même arabo-africain qu'une telle stratégie trouvera son climat naturel. Mais cela n'exclut point la recherche active aussi d'une coopération scientifique, technique et économique avec d'autres Etats amis qui ont montré et montreront un véritable esprit de coopération sise sur un intérêt mutuel bien compris avec une volonté délibérée d'aide

franche aux pays qui ont longtemps souffert et continuent encore
aujourd'hui à souffrir des diverses formes perverses d'exploitation
coloniale et néo-coloniale.

BIBLIOGRAPHIE

Principaux ouvrages, revues, annuaires statistiques :

1. - Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Etudes et de la Programmation.
 - Situation socio-économique de la Mauritanie, Avril 1981 (Ronéo)
 - Quatrième plan de développement économique et social (Ronéo) (1981)
2. - Direction des Statistiques
Recensement national de 1977 - Nouakchott 1982
3. - F. Oualalou : Développement Economique et Secteur Industriel en Mauritanie
Ronéo ONUDI 1979
4. - Banque Centrale de Mauritanie (BCM), Rapport Annuel 1980
5. - World Bank : JRM : Recent Economic Developments and External Capital Requirements - June 4, 1979
6. - World Bank (IBRD) : The Current Economic Situation and Prospects of Mauritania - May 6, 1974
7. - IBRD of I.D.A. : The Current Economic Situation and Prospects of Mauritania, Vol. III, Fisheries - August 5, 1971
8. - ONUDI: Planification et Programmation de l'industrie
Rapport établi pour le gouvernement de Mauritanie
30 Janvier, 1976
9. - Revues Spécialisées (1980 - 1982) : Marchés Tropicaux et Méditerranéen (Paris), Afrique Industrie (Paris), Industries et Travaux d'Outre-Mer (Paris); Quarterly Economic Review of Senegal, Mali and Mauritania (London).
10. - Annuaires Statistiques CNUCED, ONU, FAO, OIT, UNESCO, ECWA, (1979 - 1981).

Annexe Statistique

Tableaux

- 1 - Répartition de la population par région et type de résidence 1977
- 2 - Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe 1980
- 3 - Répartition de la population selon le type de résidence - évolution entre 1965 et 2000
- 4 - Répartition de l'accroissement de la population selon les types de résidence 1980 - 2000
- 5 - L'emploi par secteur et sous-secteurs 1977, 1980
- 6 - Travailleurs sédentaires : nationalité/profession en 1977
- 7 - Répartition des fonctionnaires de l'Etat
- 8 - Taux d'alphabetisation des travailleurs sédentaires par profession
- 9 - Evolution de la structure de l'économie nationale 1959 - 1980
- 10 - Structure de l'économie 1976 - 1981
PIB: Base 1973 = 100
- 11 - PIB: Projection pour 1981 - 1985
- 12 - Formation Brute du capital fixe 1981 - 1985
- 13 - Ressources et emplois 1981 - 1985
- 14 - Budget de l'Etat 1980 - 1985
- 15 - Exécution des dépenses du 3^o plan (1976 - 1980)
- 16 - Mines et industries - projets et réalisations du 3^o plan
- 17 - Investissements privés au 3^o plan
- 18 - Investissements publics prévus au 4^o plan 1981-1985
- 19 - Investissements prévus aux projets du secteur "Industries, mines, pêche" - 4^o plan
- 20 - Exportations du minerai de fer 1963-1981 - Quantités et valeurs

1 - Répartition de la Population par Région selon le Type de
Résidence en 1977

Région	Sédentaires	%	Nomades	%	Total	%
Nouakchott	134.704	10,1	-	-	134.704	10,1
Hodh Chargui	71.013	5,3	85.708	6,4	156.726	11,7
Hodh Gharbi	60.184	4,5	64.010	4,8	124.194	9,3
Assaba	85.724	6,4	43.438	3,2	129.162	9,6
Gorgol	133.067	9,9	16.365	1,2	149.432	11,1
Brakna	100.750	7,5	50.603	3,8	151.353	11,3
Trarza	109.900	8,2	106.108	7,9	216.008	16,1
Adrar	37.700	2,8	17.654	1,3	55.354	4,1
Nouadhibou	23.526	1,8	-	-	23.526	1,8
Tagant	32.445	2,4	42.535	3,2	74.980	5,6
Guidimaka	74.164	5,5	9.067	0,7	83.231	6,2
Tiris Zemour	21.817	1,6	737	0,1	22.554	1,7
Inchiri	9.816	0,8	7.795	0,6	17.611	1,4
	894.810	66,8	444.020	33,2	1338.830	100

*Source : Recensement National de 1977.

2 - Répartition de la population par âge et sexe en 1980

Groupe d'âge en an	Masculin		Féminin		Total Population	
	Habitants	%	Habitants	%	Habitants	%
0-4	118.739	8.2	114.717	8.0	233.456	16.2
6-9	122.560	8.5	113.501	7.9	236.061	16.4
10-14	87.380	6.0	77.024	5.3	164.404	11.3
15-19	72.694	5.0	76.212	5.3	148.906	10.3
20-24	56.834	3.9	63.043	4.4	119.877	8.3
25-29	44.119	3.1	61.755	3.6	95.874	6.7
30-34	35.584	2.5	43.809	3.0	79.393	5.5
35-39	31.128	2.2	35.326	2.4	66.454	4.6
40-44	35.177	2.4	38.791	2.7	73.968	5.1
45-49	25.638	1.8	25.884	1.8	51.522	3.6
50-54	25.433	1.8	26.311	1.8	51.744	3.6
55-59	18.211	1.3	18.832	1.3	37.043	2.6
60-64	13.735	0.9	15.624	1.1	29.359	2.0
65 plus	22.753	1.6	31.963	2.2	54.716	3.8
Total	709.985	49,2	732.792	50,8	1442.777	100%

*Source: Calcul DEP à partir des données du recensement national de la période de 1977.

3 - Répartition de la Population selon le Type de Résidence
Evolution entre 1965 et 1980, et projection pour l'an 2000

	1965	1977	1980	1985	1990	1995	2000
Urbaine	10%	22%	25%	28%	31%	34%	36%
Rurale Sédentaire	25%	42%	47%	50%	51%	52%	52%
Rurale Nomade	65%	36%	28%	22%	18%	14%	12%
Total :	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*Source: Calcul DEP a partir des données du recensement.

4 - L'évolution de la population selon le type de résidence
projection pour 1985 - 2000

Population	1980	1985	1990	1995	2000
Noukchott	173.000	254.000	345.000	451.000	574.000
Taux de Crois.		47%	36%	31%	27%
Populations urbaines (sans Noukchott)					
Noukchott	181.000	206.000	233.000	257.000	280.000
Taux crois.		14%	13%	10%	9%
Population rurale (sédentaire)					
(sédentaire)	690.000	813.000	944.000	1.084.000	1.235.000
Taux Crois.		20%	16%	15%	14%
Pop. Rurale (Nomade)	409.000	363.000	330.000	304.000	282.000
Taux Crois.		-10%	-9%	-8%	-7%
POP. TOT.	1 443.000	1.636.000	1.852.000	2.096.000	2.371.000
Taux Crois.		13%	13%	13%	13%
Global					

Source: Calcul à partir des données du recensement .

5 - L'emploi par secteur en 1977 et 1980

	1977	1980	
		nombre	%
<u>Secteur Primaire</u>	<u>281.333</u>	<u>284.291</u>	<u>59</u>
Agriculture	125.776	134.869	33
(irriguée)	1.755	4.311	-
(autre)	124.001	130.558	-
Elevage	152.470	145.161	35
(sédentaires)	36.147	36.147	-
(nomades)	116.323	109.014	-
Pêche	2.362	3.500	0.8
Sylviculture	711	711	0.2
<u>Secteur Secondaire</u>	<u>33.578</u>	<u>33.707</u>	<u>8.1</u>
Mines	7.273	5.701	1.4
Manufacture moderne	1.541	1.541	0.4
Production artisanale	15.124	16.900	4
Bâtiment et T.P.	9.565	9.565	2.3
<u>Secteur Tertiaire</u>	<u>91.608</u>	<u>94.800</u>	<u>23</u>
Transport, commerce, services	62.709	65.901	16
Institutions gouvernementales - financiers	28.899	28.899	7
Total global	<u>406.525</u>	<u>412.798</u>	<u>100</u>

Sources : BAP, La Situation de l'Emploi, 1980 calcul à partir des données du recensement 1977.

Table 6. - Travailleurs sédentaires

Selon la nationalité et la profession au 1.2.1977

Profession/Nationalité	Mauritaniens	Étrangers			Total	‰ étranger
		Africains	Français	Autres		
1. Profession Agricoles	140,507	2,372	1	22	142,902	
2. Ouvriers de l'industrie	3,106	225	140	132	3,603	14
dont:						
Agents de maîtrise	97	7	72	50	226	57
3. Artisanat	12,147	771	2	8	12,928	-
4. Administration et Communication	6,690	295	227	152	7,364	9
5. Travailleur Bâtiment et T.P.	13,991	1,889	92	232	16,204	14
6. Commerce et transport	34,304	1,806	199	242	36,551	6
7. Professions techniques et libérales	1,213	53	348	341	1,955	38
dont:						
-Architectes, ingénieurs..	84	5	114	81	284	71
-Cadres administratifs(Etat)	322	3	47	81	453	29
-Techniciens Supérieurs	36	3	77	68	184	81
-Cadres non-classés	17	2	4	4	27	38
-Chimistes, physiciens...	12	0	15	14	42	71
-Biologistes, Agronomes...	26	0	9	15	50	48
-Economistes, Comptables, Banques	134	9	61	58	226	41
8. Services....	23,620	1,913	298	294	26,125	
0. Professions non déclarées	35,167	741	14	44	35,966	
	270,745	10,065	1,321	1,467	283,598	

Source: Direction des Statistiques

7 - Repartition des fonctionnaires de l'etat par ministère et
catégorie

Ministères	Employés					Autres	Total	Pourcentage de distribution
	Catégories		Catégories					
	A	B	C	D				
Enseignement Fondamental et Secondaire	231	918	1.631	492	288	3.560	37	
Industrie et Mines	11	13	23	35	13	109	1	
Développement Rural	14	121	194	2.155	137	601		
Jeunesse et Sports, Artisanat et Tourisme	9	34	58	162	48	311	3	
Fonction Publique et Formation des Cadres	17	21	33	38	49	158	2	
Intérieur	89	89	178	115	65	528	6	
Equipement et Transport	5	39	47	79	47	217	2	
Culture, Information et Télécommunications	8	7	9	45	13	82	1	
Pêche et Pêche	7	12	7	23	11	60	1	
Finances et Commerce	135	174	157	556	132	1.154	12	
Justice et Affaires Islamiques	11	47	117	147	121	443	5	
Affaires Etrangères	17	9	11	22	11	70	1	
Santé, Travail et Affaires Sociales	30	254	418	949	171	1.822	19	
Chargé de la Permanence du CNS	3	3	4	18	6	34	0,4	
Présidence du Gouvernement	31	25	40	98	128	322	3	
"République Casamance"	2	2	3	4	8	19	0,2	
Total	619	1.772	2.927	2.998	1.254	9.570		
Fourcentage	6	19	31	31	13		100	

Source : Exploitation du listing de l'informatique 1980.

8 - Nombre de travailleurs sédentaires et % d'alphabétisme
en 1977

PROFESSION	ALPHABETISME	ANALPHABETISME	TOTAL	% D'ALPHABETISME
Sans profession	9.5	26.9	36.4	26
Agriculture	10.0	133.0	143.0	7
Industrie	1.6	2.0	3.6	44
Artisanat	2.2	10.7	12.9	17
Bureaux et communication	6.5	0.9	7.4	88
Construction et T.P.	4.8	12.0	16.8	29
Commerce et transport	16.6	20.5	37.1	45
Ouvriers spécialisés	1.7	0.3	2.0	85
Forces armées et de sécurité	9.2	6.6	15.8	58
Services sociaux	7.4	18.9	26.3	28
Total travailleurs sédent.	69.2	232.1	301.3	23

Source : BCR, 1977 recensement.

9 - EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ECONOMIE NATIONALE 1959 - 1980

en % du PIB au PRIX DU MARCHÉ

	1959	1964	1968	1969	1972	1973	1976	1977	1978	1979	1980
<u>SECTEUR RURAL</u> dont :											
. Agriculture	(13,8)	(16,8)	(14,0)	(15,9)	(11,9)	(12,2)	(11,7)	(11,2)	(11,2)	(11,3)	(11,5)
. Elevage	(48,5)	(29,1)	(26,4)	(26,6)	(20,0)	(14,9)	(22,2)	(22,0)	(21,2)	(21,7)	(22,6)
. Forêts	(0,6)	(0,6)	(0,7)	(0,8)	(1,1)	(0,4)	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
. Pêches fluviales	(2,4)	(1,8)	(2,7)	(1,9)	(3,0)	(6,3)	(2,9)	(3,0)	(3,6)	(3,0)	(2,9)
Total Secteur Rural.....	65,3	38,3	33,8	35,2	26,0	23,8	27,0	26,4	26,2	26,2	27,2
<u>SECTEUR INDUSTRIEL</u>											
. Mines	-	(23,4)	(29,7)	(28,7)	(33,1)	(24,9)	(18,4)	(12,7)	(11,2)	(10,5)	(12,3)
. Pêches maritimes	(1,2)	(0,9)	(1,1)	(1,3)	(1,9)	(1,2)	(1,0)	(1,2)	(1,4)	(1,8)	(0,9)
. Services publics et autres industr.	(0,6)	(0,6)	(0,7)	(0,6)	(0,9)	(3,7)	(3,5)	(4,1)	(4,6)	(4,5)	(4,6)
. Artisanat	(1,8)	(1,2)	(1,4)	(1,5)	(1,5)	(0,3)	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Total Secteur Industriel.....	3,6	26,1	32,9	32,1	37,4	30,1	23,1	16,2	17,4	16,3	16,0
<u>SECTEUR TERTIAIRE</u>											
. Construction	(2,9)	(3,6)	(6,5)	(7,1)	(5,4)	(3,2)	(5,20)	(5,5)	(4,6)	(6,8)	(7,3)
. Transport, communications, services	(6,0)	(13,0)	(11,5)	(11,0)	(12,3)	(20,7)	(20,40)	(23,5)	(25,2)	(25,5)	(26,2)
. Administration	(18,0)	(11,9)	(9,0)	(9,3)	(10,7)	(10,8)	(13,30)	(16,9)	(16,6)	(16,7)	(15,0)
Total Secteur Tertiaire.....	26,9	28,5	27,0	27,4	28,4	34,7	38,9	45,9	48,4	49,0	46,5
<u>PIB AU COUTS DES FACTEURS</u>											
. Impôts indirects	4,2	7,1	6,3	5,3	8,2	11,4	11,0	9,5	8,0	8,5	7,0

Source : Ce tableau est reconstitué à partir des données de la BCM/CEAO, PIRD et du FMI durant la période 1959 à 1980.
3 études de comptabilité nationale (études du 4^o plan de développement économique et social).

10 - Structure de l'économie 1976 - 1981

PIB cf = 100 et base 1973 = 100

en pourcentage

	1976	1977	1978	1979	1980	1980*	1981*
<u>Secteur rural</u>	25,5	22,4	24,16	20,83	21,12	20,4	20,1
Agriculture	2,1	1,70	1,65	1,81	1,85		
Elevage	19,1	16,70	18,25	14,68	14,66		
Autres (pêche fluviale.For.)	3,8	3,9	4,25	4,34	4,6		
<u>Secteur industriel</u>	22,3	21,60	17,49	19,27	18,71	25,5	25,8
Mines	17,4	16,00	11,24	12,95	12,17	18	18,6
Autres industries	4,9	5,50	6,25	6,32	6,54	7,5	7,2
<u>Secteur tertiaire</u>	45,5	56,10	58,36	51,91	60,18	54,1	54,0
Construction	6,5	6,6	4,89	7,20	7,95	7	6,8
Transport, commerce et services	17,9	25	26,69	27,07	28,13	28,1	27,9
Administration	21,1	24,5	26,78	25,64	24,1	19	19,3

- Calcul de la Direction des Etudes et de la Programmation.

Source : BCM. et calcul du PIB en US \$ au coût des facteurs constants de 1970, M.S. KWAN
 PIB cf = PIB au coût des facteurs. ECA/UNIDO Industry Division.

11 - Produit intérieur brut au coût des facteurs, total et par secteur:

(en millions d'UM constants)

Projection pour 1981 - 1985

Rubriques	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Agriculture	950	974	998	1,023	1,049	1,075
2. Elevage	9,055	9,277	9,508	9,745	9,988	10,237
3. Pêche	670	782	876	992	1,106	1,192
4. Mines	4,028	4,165	4,627	5,552	6,015	6,478
5. Industrie non minière	1,803	2,243	2,430	2,619	2,749	2,901
7. Construction	2,314	4,931	3,893	3,840	3,386	3,025
8. Services modernes sans construction	8,640	9,967	9,991	10,278	10,403	10,546
10. Services traditionnels	52	54	57	59	61	64
11. Administration	5,683	5,834	6,030	6,211	6,397	6,589
12. PIB TOTAL	33,195	39,248	38,410	40,320	41,155	42,107
13. PIB TOTAL (sans administration)	27,512	32,394	32,380	34,109	34,758	35,518

Source: DEP modèle PACNs Pun plan 9

12 - Formation brute de capital fixe : total par secteur

(en millions d'UM constants)

Projection pour 1981 - 1985

Rubriques	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1 Agriculture et élevage	1 569	3 034	3 103	3 271	2 808	2 353
2 Mines	1 500	5 015	5 704	4 146	3 769	2 857
3 Industrie non minière	1 329	6 252	2 649	2 697	1 842	2 157
4 Infrastructures socio-économiques et administrative (dont pêche)	4 086	4 251 (15)	2 828 (15)	3 669 (1 084)	3 335 986	3 074 (896)
5 Construction résidentielle	300	308	315	323	331	339
Total	8 784	18 859	14 599	14 101	12 035	10 780

Source : LEP modèle PACNM Run Plan 9

13 - Equilibre des ressources et des emplois:
(en millions d'UM constants - prix de 1980)
Projection pour 1981 - 1985

rubriques	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<u>Ressources</u>	<u>53 221</u>	<u>66 091</u>	<u>64 986</u>	<u>67 687</u>	<u>68 396</u>	<u>69 625</u>
PIB au prix du marché	35 978	41 486	41 849	44 102	45 148	46 316
Importations de biens et services (CAF)	17 243	24 608	23 137	23 585	23 248	23 309
<u>Emplois :</u>	<u>53 221</u>	<u>66 091</u>	<u>64 986</u>	<u>67 687</u>	<u>68 396</u>	<u>69 625</u>
Consommation privée :	22 500	22 872	24 877	24 389	25 676	26 670
Consommation publique :	8 888	22 872	24 877	24 389	25 676	26 670
Formation brute de capital fixe :	8 784	18 859	14 599	14 101	12 085	10 780
Accroissement des stocks :	1 620	1 377	9	563	262	292
Exportation de biens et services :	11 429	13 620	15 169	17 449	18 858	20 022

Source : DDP modèle P-CNM Fun Plan 9

14 - Budget de l'état, projection pour 1981 - 1985

en millions UM aux prix de 1980

Rubriques	1980	1981	1982	1983	1984	1985	Taux de crois.
I - RECETTES							
- Impôts directs	930	1 792	1 797	1 869	1 931	1 980	20,6
- Recettes domaniales	2 347	2 470	2 535	2 615	2 699	2 785	3,5
- Droits d'exportation sur la pêche	241	364	413	526	574	621	21,8
- Autres impôts indir.	524	734	821	970	1 049	1 132	17,2
- Impôts indirects	3 112	3 568	3 769	4 111	4 322	4 539	7,9
- Transferts publics réels	2 639	3 000	2 810	2 554	2 322	2 111	- 4,0
- Redevances de sociétés minières	265	311	417	526	1 038	1 111	36,4
- Autres recettes gouvernementales	460	475	430	391	355	323	- 6,6
Total	7 406	9 146	9 223	9 472	9 969	10 063	6,6
II - DEPENSES :							
- Salaires	5 683	5 664	6 030	6 211	6 397	6 589	3,0
- Achats de biens et services	3 265	3 512	4 221	4 969	5 118	5 271	10,7
- Subventions	329	329	329	329	329	329	0
- Transferts aux secteurs nationaux	660	660	660	660	660	660	0
- Intérêts de la dette publique	261	571	602	648	696	744	29,1
Total	10 138	10 926	11 842	12 817	13 200	13 593	6,1
Epargne publique	-2 732	-1 781	-2 620	-3 345	-3 231	-3 529	9,2
I-II (Déficit)							

Source : DEP - Modèle PACI, Jan 9.

.../...

15 - Exécution des dépenses 3ème PlanSource : Direction Projets
(étude du 4^o plan).

SECTEUR	Investissements réalisés						
	Dépenses totales prévues par le plan	Dépenses pré- vues par le plan	Dépenses hors plan	Dépenses totales réalisées pen- dant la période du 3ème Plan	Taux de réalisa- tion fi- nancière du 3e Plan	Part des dépenses hors plan par apport aux dé- penses fi- nancières totales	Taux de réalisa- tion fi- nancière
	A	B	C	D = B+C	E = B/A	F = C/D	
I Développement rural	5.983	2.086	1.156	3.242	35	36	54
A Agriculture	4.772	1.592	533	3.125	33	25	45
B Elevage	664	345	151	496	52	30	75
C Hydraulique pastorale	300	30	457	487	10	94	162
D Protection nature	147	94	15	109	64	14	74
E Animation rurale	100	25	-	25	25	0	25
II Secteur moderne	6.594	4.712	257	4.969	71	5	75
A mines	24	-	-	-	0	0	0
B Industrie	6.550	4.649	257	4.906	71	5	75
C Tourisme et artisanat	20	63	-	63	315	0	315
III Programmes spéciaux	9.610	3.732	0	3.732	39	0	39
A SNEM	7.084	2.766	-	2.766	39	0	39
B SOCOSEM	1.600	246	-	246	25	0	15
C Projets privés	926	720	-	720	78	0	78
IV Infrastructure	14.251	14.838	2.096	16.934	104	12	119
A Transport	12.189	13.370	1.453	14.823	110	10	122
B Energie	1.712	888	643	1.531	52	42	89
C Souveraineté	350	580	-	580	166	0	166
V Ressources humaines	5.344	2.999	736	3.735	56	20	70
A Education	2.760	1.032	21	1.053	37	02	38
B Affaires islamiques	700	700	500	1.200	100	71	171
C Santé	1.339	1.029	175	1.204	278	44	51
D Sport et culture	545	238	40	278	44	14	51

16. Mines et Industries
 Les Projets inscrits au III^e plan
 et les réalisations

	date prévue d'exécution	coût prévu	investissement réalisé (Mn UM)
Recherches minières	1976 - 78	39,300	-
exploitation baine du cuivre	1978	1,125	-
Projet Guelbs	*	16,000	commencé 1980
Complexe Sidesurgique	1980	26,000	-
Raf. cuivre	1980	8,400	-
Raf. Pétrole	1977	4,000	3,684
Raf. Sucre	1976	1,125	1,500
Acière électrique	1978	750	750
Textile (1 ^{re} phase)	1977	2,274	-
Confection I	1976	40	27,5
Confection II	-	40	27,5
		<u>59,794</u>	<u>5,989</u>
Projets hors Plan			257
- Projet de développement rural et urbain	-	-	170
- Construction frigorigène et fabrique de glace	-	-	13
- Equipement de pêche			<u>74</u>
	Total réalisé		6,146

* 1^{re} phase, commencée en 1980, l'exploitation est prévue pour 1984.
 selon le III^e plan, cette phase devait entrer en exploitation en 1981.

Source: étude du 4^e plan du développement.

17 - Investissements privés du 3^o plan 1976 - 1980

	Investissement Million UM	Emploi nombre de personnes
- Un complexe de réception de stockage et d'emballage du ciment	130	41
- Une usine d'abaissement	35	11
- Une savonnerie	130	41
- Une unité de pointes et de grillage		
- Une usine de couvertures et mousse	152	Formée
- Une usine de mousse pour matelas	56	30
- Une unité de fabrication de peintures et vernis	34	29
- Un atelier de reliures de cahiers bloc-notes et registres	45	45
- Une usine d'insecticides et de détergents	61	28
TOTAL	643	225

Source: CEPI (étude du 4^o plan)

18 - Investissements publics prévus au 4^e plan

(en millions d'ouguiyas)

Rubriques	Coût pour la période du	avec projet Guelbs	sans projet Guelbs
		(en % du Total)	
1. Développement Rural	19 518	25,5%	36,2%
dont			
agriculture	15 507*		
élevage	1 375		
hydraulique	568		
protection de la nature	821		
recherche, assistance technique et formation	1 247		
2. Industrie, pêche, mines	38 712	50,5%	29,6%
dont			
industrie	4 297		
(y compris projets d'Etat)**			
(y compris projets "Guelbs"	(22 720)	29,6%	
pêche :	4 364		
Énergie :	1 996		
3. Infrastructures civiles	11 944	15,6%	22,1%
dont			
routes	5 258		
ports	2 230		
aéroports	500		
télécommunications	1 300		
(habitat et urbanisme (y compris SOCOGIM)	(2 456)		
4. Infrastructure sociale et souveraineté nationale	6 508	8,5%	12,1%
dont			
santé	3 268		
éducation	2 682		
souveraineté nationale	583		
Total Général	76 682	100%	100%

* Non compris les investissements dans le cadre de l'OMVS.

** Exploitation du cuivre sulfuré d'Akjouit. Le part de l'Etat dans le projet est financé en espèce (installation existante). Il faut ajouter ici aussi la prospection minière: 447 Mn UM.

19 - Investissements prévus aux projets des
Secteurs Industries, Pêche, Mines - 4^e plan

1 - Sous secteur Industries

n°	Intitulés	coût Mio d'UM	Part de Fin. Ext.	Source	Part de Finan. Int.
49	Raffinerie de sucre	520	470	Algérie	50
50	Raffinerie de pétrole	1 128	940	Algérie	198
51	Usine de plâtre	150	150	Irak	-
52	Centres d'études industr.	70	60	nd	10
53	Usine d'engrais phosphates de Kaédi (études)	100	100	nd	-
54	Zone industrielle de NKT	235	141	Irak	94
55	Zone industrielle de NDB	329	329	nd	-
56	Conditionnement de dattes	30	30	nd	-
57	Fonds de garantie et de promotion				
58	Projets privés industriels	1 500	400	Privés é- trangers	1 100
		4 297	2 855		1 442
SOUS SECTEUR ENERGIE					
59	Centrale électrique de NKT	1 645	1 500	nd	145
60	Remise à niveau des cen- trales Kaédi, Atar, Idini	85	85	nd	-
61	Projet d'exploitation pétrolière	136	136	BIRD	-
62	Amélioration de la pro- duction d'énergie de NKT	130	130	FSD	-
	SOUS TOTAUX	1 996	1 851		145

2 - Sous-Secteur Pêche

n°	Intitulés	Coût Mio d'UM	Part de Fin. Ext.	Source	Part de Finan. Int.
41	Projet de développement de la pêche artisanale (I)	36	36	FSD	-
42	Promotion de la pêche artisanale traditionnelle. (II)	225	225	Japon	-
43	Approvisionnement en poisson des marchés de l'intérieur	229	229	FED	-
44	Ravitaillement des villages Iaraguans	45	45	FED	-
45	Etude des possibilités d'accès du poisson mauritanien au marché européen	5	5	FED	-
46	Caisse d'encouragement et de garantie à la pêche maritime	90	90	FED	-
47	Création d'une flotille nationale de pêche artisanale moderne	1 226	1 036	nd	200
48	Divers projets de pêche industrielle (participation de l'Etat mauritanien)	2 498	1 800	nd	698
	SOUS TOTAUX	4 364	3 466	-	898

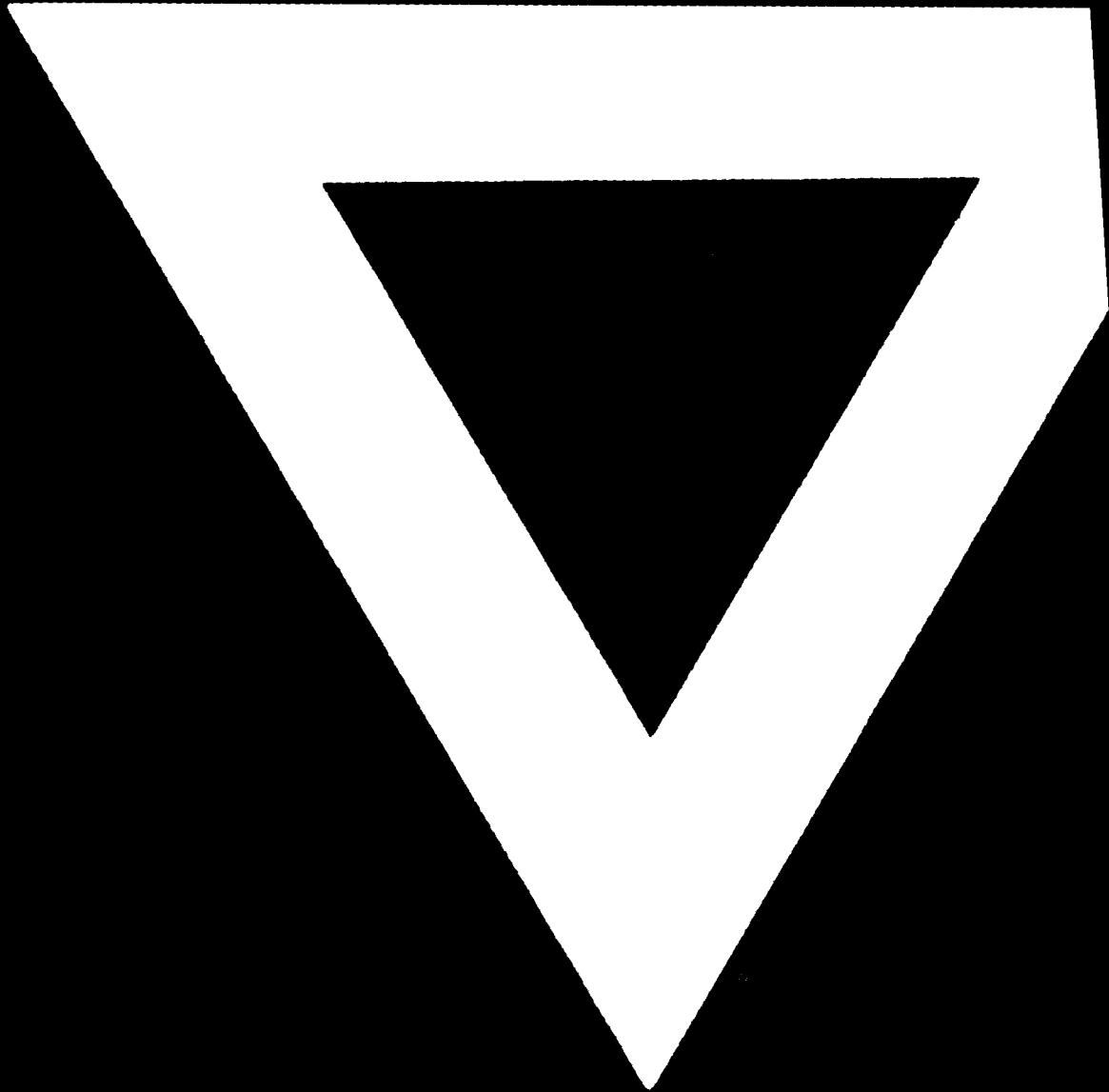
3 - Sous-Secteur Mines

n°	Intitulés	Coût Mis d'UR	Part de Fin. Ext.	Source	Part de Fin. Int.
63	Mines de fer des Guelbs	22 720	18 020	Cofinancem.	4 700
64	Exploitation du cuivre sulfuré d'Akjoujt	4 888	3 713	Fin. arabe	1 175
65	Prospection minière	447	400	FED + autres	47
	SÔUS TOTAUX	28 055	22 133		5 922
	SÔUS TOTAL DU SECTEUR	38 712	30 305		8 407

20. Exportation du fer 1963-1981

Ans	Quantité, Mnt	Valeur Md UM	Prix de la tonne (UM)
1963	1,3	0,540	417
1964	5,0	2,220	425
1965	6,0	2,600	436
1966	7,2	3,120	436
1967	7,4	3,070	412
1968	7,7	3,060	397
1969	8,6	3,420	399
1970	9,8	4,180	428
1971	8,6	4,080	558
1972	8,6	3,440	389
1973	10,3	5,800	561
1974	11,8	5,800	492
1975	8,7	6,700	770
1976	9,7	7,000	724
1977	8,4	—	—
1978	6,5	4,202	646
1979	9,3	6,100	645
1980	8,7	6,900	793
1981	8,9	7,800	876

Source: Pour 1979, 1980 BCM, pour 1981 Marchés Tropicaux 28.5.1982,
Pour 1963-78 F. Vagara in E. Oualalou, Etude CNUDI 1979.



83.06.29